

W. H. ADAM LITE. LTD. METEO: Dans la région des Cantons de l'Est... Huile à chauffage 569-9744 Meilleur service

LA TRIBUNE LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD SHERBROOKE, MARDI, 1er AOUT 1967

CONSULTEZ TRUST ROYAL Il y va de votre intérêt. PROPRIETE INSCRITE avec nous PROPRIETE VENDUE Téléphone: 569-9371

De Gaulle garde ses commentaires pour le dessert

AIDE PROMISE AUX CANADIENS FRANCAIS POUR SE "LIBERER"

PARIS, (AFP) — Comme il le fait toujours pour les questions extrêmement importantes, le général de Gaulle avait gardé pour la fin au Conseil des ministres, son exposé sur son voyage au Canada.

"Nous pourrons résoudre au Canada les problèmes politiques du Canada"

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré lundi soir: "Je crois que nous pourrions résoudre au Canada les problèmes politiques du Canada."

"Le gouvernement français: un exemple pour tous les Québécois" (Pierre Bourgois)

MONTREAL, (PC) — Le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgois, a qualifié hier la déclaration publiée à l'issue du conseil des ministres de France "d'exemple pour tous les Québécois de ce qu'est un gouvernement souverain qui se tient debout et qui va jusqu'au fond des choses qu'il a commencées."



M. Daniel Johnson

Dans une entrevue téléphonique, M. Bourgois a déclaré qu'il fallait souligner "le courage du gouvernement français qui n'hésite pas à appuyer jusqu'au bout l'attitude du général de Gaulle."

"Il faut également souligner, a-t-il ajouté, combien le gouvernement français est conscient d'un problème canadien beaucoup plus que d'un problème de Gaulle. Les rapports historiques de la déclaration le prouvent."

M. Bourgois déclare que par l'attitude du gouvernement français le monde entier va être obligé de s'interroger sur le problème canadien.

"Dans toute la propagande du centenaire que nous subissons depuis six mois, le gouvernement français n'hésite pas à rappeler que c'est la France qui a fondé le Canada et que cela est arrivé bien avant l'acte de l'Amérique du Nord britannique," conclut M. Bourgois.

Les difficultés rencontrées n'ont pas surpris de Gaulle

PARIS, (AFP) — Le général de Gaulle était parfaitement conscient des difficultés qu'il rencontrerait au Canada. Elles s'étaient déjà manifestées dans l'organisation du voyage, a notamment déclaré M. George Gorse à l'issue du Conseil des ministres, en réponse aux questions posées par les journalistes.

Deux cents journalistes étaient venus entendre l'exposé de M. Gorse qui, dans une salle surchauffée a commenté la déclaration du gouvernement.

Il était évident qu'il y aurait des difficultés, a ajouté le ministre de l'Information et le général de Gaulle a été frappé plus qu'il ne s'y attendait par l'importance du problème.

Selon M. Gorse, le Conseil s'est montré unanime pour approuver les conclusions et les réflexions que le général de Gaulle a tirées de ce voyage. Il s'agit,

calme, a dit simplement: "Passons maintenant, messieurs, si vous le voulez bien, à mon voyage à Québec..." Pendant trois quarts d'heure, a-t-on appris à l'issue du Conseil selon des renseignements pris à bonne source, le général a tiré les conclusions de son voyage. Il l'a fait sur le ton calme, grave et détendu qui lui est habituel.

Voici le texte de la déclaration qui a été publiée hier soir à l'issue du Conseil des ministres:

"Ce voyage, projeté depuis longtemps a eu lieu à l'invitation du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson et de son gouvernement et à l'occasion de l'Exposition de Montréal que de son côté le gouvernement fédéral canadien demandait au président de la République de venir visiter. C'est ainsi que le chef de l'Etat, conformément à ce qui était prévu et en compagnie de M. Daniel Johnson, a pu prendre contact étroitement d'un bout à l'autre avec les autorités et la population du Canada français.

"Le général de Gaulle a constaté l'immense ferveur française manifestée partout à son passage. Il a noté chez les Français canadiens la conviction unanime qu'après le siècle d'oppression qui suivit pour eux la conquête anglaise, le second siècle écoulé sous le système de fin par l'acte de l'Amérique du Nord britannique" de 1867, ne leur avait pas assuré, dans leur propre pays, la liberté, l'égalité et la fraternité.

"Il a été amené à mesurer leur volonté de parvenir, grâce si possible, à l'évolution qu'accomplirait éventuellement l'ensemble canadien, à disposer d'eux-mêmes à tous égards, et en particulier, à devenir maîtres de leur propre progrès. Il a, enfin recueilli de toute part l'appel ardent adressé à la France pour que, après deux cents ans d'éloignement physique et moral, elle organise et étende de plus en plus ses liens avec le peuple français du Canada. C'est ce que prévoient, d'ailleurs, les accords conclus au cours des récentes années entre les gouvernements de Paris et de Québec, celui-ci présidé successivement par MM. Lesage et Johnson, notamment en ce qui concerne le développement culturel, économique, scientifique et technique dont la communauté française a besoin pour vivre, en tant que telle, sur le continent américain.

"Prenant acte de cette vague indescriptible d'émotions et de résolutions, le général de Gaulle a marqué sans équivoque aux Canadiens français et à leur gouvernement que la France entendait les aider à atteindre les buts libérateurs qu'eux-mêmes se sont fixés."

"Au terme de son voyage, ayant parcouru dans le plus émouvant enthousiasme populaire Montréal, la deuxième ville française du monde et la magnifique exposition universelle dont elle est le siège, le président de la République est rentré à Paris sans passer par Ottawa, comme il avait d'abord accepté de le faire."

Pearson: "Le Canada n'a jamais eu besoin d'intervention extérieure"

OTTAWA (PC) — Le premier ministre canadien, M. Lester B. Pearson, a déclaré lundi dans une allusion directe aux interprétations qui ont été faites des propos du général de Gaulle au Québec la semaine dernière, que le Canada "n'a jamais eu besoin d'intervention extérieure" pour prendre en main ses destinées.

"Dans ce pays, a dit M. Pearson, il ne nous a fallu ni révolution, ni guerre civile, non plus qu'il a fallu l'intervention extérieure, pour régler nos divergences comme Canadiens; pour assurer que, comme Canadiens, nous devenions libres et pour valuer aux occupations que commandent nos propres objectifs; pour forger notre destinée canadienne dans la liberté et l'indépendance, celles que soient notre culture et nos origines, destinée qui doit refléter notre force et notre unité."

M. Pearson prenait la parole devant environ 1.900 membres d'un mouvement de jeunesse ukrainiennes canadiennes réunies devant les édifices du parlement fédéral.

Confirmation que ce discours du premier ministre canadien est une nouvelle rebuffade au général de Gaulle qui pendant quatre jours la semaine dernière a affirmé et répété que la France encourageait le Québec dans sa volonté de prendre en main ses destinées, l'expression "intervention extérieure" était soulignée d'un trait noir dans le texte qu'a lu le premier ministre.

A noter par ailleurs que M. Pearson a prononcé ce discours avant que ne soit connue au Canada les explications que devait donner le gouvernement français sur les sens des déclarations du général de Gaulle durant sa tournée québécoise et qui ont été interprétées en divers milieux, dont celui du gouvernement fédéral, comme un encouragement au séparatisme québécois.

Trois questions prioritaires à la conférence des ministres

FREDERICTON (PC) — Parmi les questions prioritaires que discuteront six des 10 premiers ministres provinciaux au cours de leur rencontre de deux jours, figureront la santé, l'éducation et la fiscalité.

L'ordre du jour de la conférence ne devait être décidé qu'à la séance du matin. Toutefois, un communiqué émis par le bureau du premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, avait déjà remis sur le tapis les questions d'assurance-santé et d'éducation déjà discutées l'année dernière, lors des rencontres de Toronto.

Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood qui, l'année dernière, qualifiait déjà de telles rencontres de perte de temps, brillait par son absence. M. Smallwood est présentement à Tokyo pour travailler à la publication des troisième et quatrième volumes du Book of Newfoundland.

Les autres absents sont le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert L. Stanfield qui mène actuellement sa campagne pour la chefferie du parti conservateur et le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher. Ce dernier, qui devait agir comme vice-président du groupe de premiers ministres,

Un véritable "bombardement"...



VILLE RAVAGEE — Le tremblement de terre, à Caracas, aurait fait au moins 400 morts et 2.500 blessés. Des habitants de Caracas visitent un des quartiers qui a subi d'importants dommages.

Lac-Mégantic à l'honneur...



UN BAISER POUR LE VAINQUEUR — Marcel Roy, 25 ans, de Lac-Mégantic, a reçu un baiser de Dale Boucher, l'épouse du cycliste Bob Boucher, de Winnipeg, après être sorti vainqueur de la course de 150 kilomètres aux Jeux panaméricains. (Voir nouvelle page 9). (Telephoto PA)

Le président Johnson ne doute pas que son pays soit capable de mettre fin aux émeutes raciales

WASHINGTON, (PA) — Le président Johnson a déclaré lundi qu'il ne doutait pas le moins du monde que les Etats-Unis soient capables de faire le nécessaire pour mettre fin à la vague des émeutes, peu importe le coût de la guerre au Vietnam.

La question des émeutes a été le principal sujet abordé par le président au cours d'une conférence de presse qu'il a ouverte en annonçant qu'il avait demandé à l'avocat David Ginsburg de Washington de diriger la nouvelle commission consultative sur les désordres civils.

Cette conférence de presse a précédé celle du gouverneur du Michigan, M. George Romney, qui a accusé à Detroit le président Johnson d'avoir fait de la politique durant "la période de tragédie et d'émeute" à Detroit.

En réponse à une question, le président a dit que le revenu national brut était suffisamment important, que les Etats-Unis étaient suffisamment riches et qu'il croyait que la chose était suffisamment importante pour que les Américains prennent leurs responsabilités chez eux sans négliger celles qu'ils ont dans le monde.

"J'espère, a-t-il ajouté, que peu de gens pensent que d'avoir un problème chez nous est un signe que nous ignorons ou abandonnerons nos intérêts à l'étranger."

Continuant dans cette veine, le président Johnson en est venu à dire que le Trésor recevrait \$23,000,000,000 de plus si le taux d'impôts était demeuré à ce qu'il était lorsqu'il est devenu président, il y a environ trois ans et demi.

Confirmant encore plus nettement les rumeurs selon lesquelles la Maison Blanche a l'intention d'augmenter les impôts, le président a dit qu'il croyait qu'une mesure fiscale devrait être prise cette année.

Comme on lui demandait de commenter la déclaration du secrétaire général des Nations unies, U Thant, qui a dit que les Vietnamiens menaient une guerre d'indépendance nationale comme les Américains en ont fait une en 1776, le président a répondu:

"Je ne suis pas d'accord avec lui, mais je ne veux pas discuter avec un représentant des Nations unies qui désire donner son point de vue."

exp067 en bref

Nombre de visiteurs lundi: 262,510 à minuit HAE. Nombre prévu lundi: 297,572. Nombre cumulatif de visiteurs: 26,289,060. Evénement prévu mardi: 10.30 a.m.: Début des cérémonies de la journée nationale de la Suisse. Evénement prévu mercredi: 10.30 a.m.: Début des cérémonies de la journée nationale du Venezuela.

Des enfants débrouillards

BRIDGEPORT, (PA) — Quelque 50 enfants des milieux défavorisés de Bridgeport au Connecticut ont quitté cette ville hier à bord d'autobus à destination de l'Expo 67, où ces jeunes y séjourneront pendant trois jours.

Ils ont eux-mêmes amassé les deux tiers de l'argent nécessaire à ce voyage et le gouvernement paiera le reste. Ce dernier avait mis \$3,500 à leur disposition mais les enfants ont réussi pour leur part à rassembler un montant de \$2,336.

Fermé en signe de deuil

MONTREAL, (PC) — Le pavillon du Venezuela à l'Expo 67 restera fermé au public jusqu'à vendredi à cause des récents séismes qui ont eu lieu dans ce pays d'Amérique latine, a déclaré hier un porte-parole du pavillon.

M. Jaime Perez Manzaneda, commissaire général du pavillon a dit dans une interview: "Nous avons reçu instruction du président du Venezuela, le Dr Raul Leoni, de fermer le pavillon durant cinq jours en signe de deuil pour les victimes du tremblement de terre."

Nouvelles brèves

Le pape ira en Ouganda

KAMPALA, (AFP) — Mgr Emmanuel Nsubuga, archevêque de Kampala, a laissé entendre lundi que le pape Paul VI pourrait faire une visite en Ouganda.

L'archevêque de Kampala, qui revient d'un voyage en Europe et aux Etats-Unis, a indiqué qu'il avait invité le souverain pontife à venir inaugurer le monument des martyrs ougandais que l'on envisage de construire à Namugongo, près de Kampala.

Le pape lui a répondu qu'il "viendrait si Dieu le veut." Le pape a contribué pour 175 livres sterling à la construction de ce monument qui sera élevé à la mémoire des chrétiens du Bouganda massacrés sur les ordres du roi Mutesa I au siècle dernier.

Un mauvais choix...

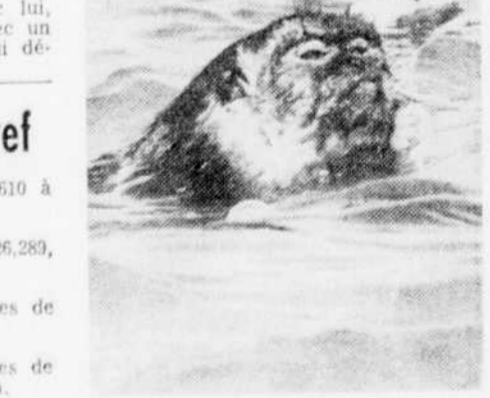
JOHANNESBURG, (Reuter) — Une femme de la République sud-africaine, ayant obtenu son divorce, consultait récemment une machine électronique dans le but de trouver un nouveau conjoint.

Le cerveau électronique avait fait le choix de son ex-mari. Cette femme avait répondu à un long questionnaire, indiquant les qualités qu'elle souhaitait chez son conjoint, et d'autre part, se décrivait elle-même en précisant les choses qui l'intéressaient davantage dans la vie.

Mais elle ignorait que son mari avait également fait appel au même service matrimonial par électronique.

Lorsqu'elle reçut la grande enveloppe, marquée au coin du mot "confidentiel", elle se hâta de l'ouvrir pour connaître le nom de l'élu. C'était celui de son ex-mari.

"J'en fus complètement atterrée", a-t-elle déclaré. "En répondant au questionnaire j'avais souligné que mon futur mari devrait être bel homme, d'une intelligence au-dessus de la moyenne, et exerçant une profession. Or, mon mari ne répondait pas du tout à ces exigences", d'ajouter cette femme profondément déçue.



QUI SUIS-JE? — Chiiko, un singe de 5 ans, est un habile nageur. Il fréquente les plages du Japon. Il y a quelque temps, il aidait un voyageur de commerce à vendre ses produits. (Telephoto PA)

LA TRIBUNE

pages Annonces classées 14-15-16 Comiques 14-15 Décès et funérailles 16 Editorial 4 Féminine 8 Finance 13 Horoscope 15 Mots croisés 16 Politique provinciale 16 Radio, TV et arts 12 Sherbrooke et région 2-3-5 Sports 9-10-11

L'institut bilingue Lallier ouvrira à nouveau ses portes et ses directeurs veulent en faire une université privée

Par Yvon Rousseau
SHERBROOKE — L'Ins-

LENTILLES CORNEENNES
(verres de contact)
DOCTEUR
JEAN-PAUL BLOUIN
Pour rendez-vous, Tél. : 569-1886
Optométriste
92 nord, rue Wellington
Sherbrooke

ONGLE INCARNÉ

Soulagez vite la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

titut bilingue Lallier, dont la fermeture a été annoncée officiellement, il y a à peine quelques semaines, continuera de dispenser l'enseignement, en septembre 1967.

En effet, l'école est sur le point d'être acquise par M. Daniel Perreault et M. Georges I. Roberge, un enseignant de carrière, en assumera la direction pédagogique.

La nouvelle a été confirmée par Mlle L. Moreau, propriétaire de l'Institut Lallier depuis 1942. L'école indépendante avait été fondée par Mlle V. Lallier, en 1940.

A la fin de l'année scolaire,

Nouvelle adresse de la
Papeterie Pigeon Ltee
55 BELVEDERE 5 562-8310
Sherbrooke, Que.
(Ancienne commission des liquides)

re, Mlle Moreau avait annoncé sa décision de ne pas continuer d'opérer l'école, en septembre 1967. Elle avait invoqué des raisons de santé et les exigences trop onéreuses du ministère de l'Éducation.

L'école, située au 135 rue Sanborn, accueillait environ 112 élèves par année.

Projets ambitieux

Au cours d'une entrevue, hier après-midi, MM. Perreault et Roberge ont révélé qu'ils caressent des projets très ambitieux pour l'avenir de cette institution.

M. Roberge, un enseignant de carrière, qui a oeuvré aux États-Unis et dans le Québec depuis plusieurs années, parle de faire de l'Institut Lallier un "Harvard canadien".

En effet, MM. Perreault et Roberge ont élaboré des plans s'échelonnant sur plusieurs années, en marge du développement de l'Institut.

Pendant les trois pro-

chaines années, l'école restera dans les mêmes locaux et dispensera l'enseignement au niveau des 9e, 10e, 11e et 12e années d'un cours commercial enrichi de plusieurs options, le tout conformément aux exigences du ministère de l'Éducation. D'ailleurs, les deux hommes devaient se rendre à Québec hier, afin d'obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation d'opérer l'école.

Dans trois ans, M. Georges I. Roberge, un Américain d'origine, veut offrir le high school junior, 7e, 8e et 9e années, et le high school senior, 10e, 11e et 12e années. Les élèves se présenteraient aux examens du ministère, dont ils obtiendraient le diplôme.

Dans six ans, l'Institut ajouterait les 13e et 14e années et deviendrait un "Junior College", capable de mener à "Associated Arts".

Dans neuf ans, l'Institut serait en mesure d'offrir le B.A., si les projets d'ajouter une 15e et une 16e années se réalisent.

Graduellement, M. Roberge veut faire de l'Institut une université privée comprenant toutes les facultés.

L'école

Des septembre 1967, le nouveau propriétaire veut que l'établissement reçoive garçons et filles et dispense l'enseignement dans les deux langues, selon les méthodes nouvelles d'options.

Déjà, l'on veut doter l'école de tout l'équipement moderne que l'on retrouve dans les bureaux, afin que l'élève soit prêt à se lancer dans la vie.

La vente du réseau de gaz inclut une franchise exclusive de distribution

SHERBROOKE — La vente du réseau de gaz de Sherbrooke à la Société gazière de la vallée du Saint-Laurent donnera également à cette

compagnie une franchise exclusive pour le transport et la distribution du gaz dans les limites de la ville.

Le maire Armand Nadeau a en effet confirmé hier que le conseil accordera cette fran-

chise pour le transport et la distribution du gaz en utilisant des tuyaux enfouis dans le sol.

On sait que le conseil a accepté l'offre d'achat de la Société gazière pour un montant de \$500,000. Cette compagnie compte développer un vaste marché dans la région de Sherbrooke pour la distribution du gaz naturel.

Des certificats aux "proprios" centenaires

STANSTEAD (MD) — La direction de la Société historique du comté de Stanstead vient de se réunir pour la préparation de son assemblée annuelle qui aura lieu dans l'un de ses deux musées, soit celui de Stanstead, au dessus du bureau d'enregistrement.

L'autre musée de la Société est situé sur la propriété de Dame Banting, sur le boulevard Notre-Dame, à Rock Island.

Des certificats seront attribués aux personnes ayant résidé plus de 100 ans sur la même propriété, c'est-à-dire dont les ancêtres vivaient sur la même propriété qu'eux. Ils se feront remettre ce certificat s'ils font la demande de ce certificat attestant "le centenaire".

Déjà, quelques personnes ont fait l'application pour recevoir ce certificat.

On peut en faire l'application soit à M. B.W. Brown, le secrétaire de la Société, ou à M. Léger Cameron, de Coaticook.

Les propriétés visées ne comprennent non seulement les fermes, mais aussi les villes, villages, collèges, couvents ou d'autres institutions similaires. Il n'est pas nécessaire d'être membre de la Société pour recevoir ce certificat.

C'est un projet du Centenaire de la Société historique du comté de Stanstead. Les certificats seront remis lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu le 19 août.

Le principal orateur de l'assemblée annuelle sera M. Richard Stewart, qui demeure aux États-Unis. Son sujet de conférence sera "La première auto construite au Canada". Cette auto a été construite à Stanstead il y a exactement cent ans par M. Seth Taylor.

Le véhicule est présentement exposé à Toronto. Le thé aura lieu cette année en un endroit qui a été jadis le premier rendez-vous pour le thé, soit à la demeure de Mlle Florence Hackett, fille du défunt sénateur John T. Hackett, de Stanstead.

Le journal, édition '67, sera prêt pour l'assemblée annuelle, a révélé le président du comité M. A.E. Curtis Jr, et il sera en vente cette journée.

La Société fait appel à ceux qui aimeraient lui faire don de médailles et de pièces d'argent.

La Société a fait l'acquisition de cabinets pour pouvoir exposer ces pièces. Le 20 août, la Société dévoilera une Plaque qui sera installée au Parc Hackett.

Un comité a été choisi pour nommer des nouveaux directeurs; il est composé de Mme W.V. Poapst, M. Kenneth Baldwin et du Colonel Lyman Armitage.

Il a été également question à cette assemblée qui a eu lieu pour la préparation de l'assemblée annuelle de rappeler aux gens qu'il y avait deux musées d'ouvertés à chaque samedi pour les mois d'été, et que ces deux musées sont sous la responsabilité de la Société.

C'est le temps de
PRÉVOIR
le retour de la
Grande Exposition de l'Est du Canada

La **82^e** EXPOSITION DE SHERBROOKE

sera plus intéressante que toutes les précédentes

Un important rendez-vous pour tous, jeunes et moins jeunes, sur les terrains de l'EXPOSITION DE SHERBROOKE, au cœur du PARADIS DU TOURISME AU QUÉBEC.

Len. E. O'DONNELL, président.
Everett NICOL et P. E. SYLVESTRE, vice-présidents.
J.-Eugène LAMONTAGNE, sec. trés.

6 JOURS d'événements ÉDUCATIFS ET RECREATIFS du **26 au 31 août** 1967

COURSES D'AUTOS MINIATURES
Des changements ont été apportés dans l'organisation de la piste de courses "LE CIRCUIT", pour autos miniatures, située au SOUS-SOL DU TERMINUS D'AUTOBUS. MAINTENANT OUVERTE TOUS LES JOURS DE 2h. p.m. à 10h. p.m.

Nouveau Télécouleur entièrement TRANSISTORISÉ état solide
(un tube rectifieur de haut voltage)



Plusieurs autres tenteront d'imiter Motorola qui domine dans le télécouleur entièrement transistorisé à écran géant, au Canada. Vous obtenez des images en couleurs plus fidèles, plus brillantes et plus vives. Vous les trouverez chez les vendeurs Motorola seulement. Voyez-les et comparez-les! Vous constaterez que le meilleur est... **MOTOROLA**

Motorola Electronics Sales Limited, 2180, Ward, Avenue, Montréal, Q.

- Raymond Bergeron Ltée**
1, rue de l'Eglise Bromptonville
Tél. : 846-2711
- Galerie du Meuble Lanctot**
280, rue Marquette Sherbrooke
Tél. : 562-3853
- P. E. Giard**
80, rue Rairroad Rock Island
Tél. : 876-2259
- Lavertu Télévision & Radio**
Service
Vente — Echange — Service
Plans budgétaires si désirés.
266 rue St Jean — Drummondville — Tél. : 472-4323
- Jolicoeur Radio & TV Service**
835, rue Principale Waterloo
Tél. : 539-1808
- Blouin & Labrecque Enr.**
SPECIALISTES TV EN COULEURS
562 est, King, Sherbrooke, Tél. : 569-4215
- Brunelle Electronique**
385, rue St-Edmond Coaticook
Tél. : 849-3608
- Ameublement Roger Sorel**
ENR.
Chemin Bedford — Farnham — Tél. : 293-4434
- Stop TV Service Enr.**
M. Royal JEAN, prop. — M. André DUBOIS, prop.
M. Georges PONTBRIAND, prop.
413, Avenue du Parc, Granby, Tél. : 378-4493
- G. E. Morin Inc.**
37 ouest, rue St-Joseph Thetford Mines
Tél. : 335-6620
- Adrien Roy Radio Service**
1012, rue Dubois Acton Vale
Tél. : 546-2515
- Jacques Lahaie TV Service**
116, rue St-Georges Windsor
Tél. : 845-2416

Pour avoir mêlé essence et alcool, amende de \$100 et six mois sans conduire

SHERBROOKE — Un Sherbrookois a écopé hier d'une amende de \$100 et la Cour lui a interdit de conduire un véhicule pendant six mois.

Il s'était reconnu coupable de facultés affaiblies au volant.

L'accusé a été cité devant le juge Benoit Turmel de la Cour des sessions de la paix.

Par ailleurs, un citoyen, de Disraeli, a protesté de son innocence à une accusation sem-

ANNONCE

Aimez la vie, elle vous aimera

D'importantes sources d'énergie inutilisée existent en chacun de nous. De temps à autre, nous atteignons ces mystérieuses réserves. Nous éprouvons un prodigieux élan de confiance, de puissance créatrice, de bien-être. Certains êtres rayonnent d'assurance et de vitalité; vous pouvez facilement les imiter. Apprenez comment, en lisant notre article dans Sélection du Reader's Digest du mois d'août!

PISCINES
• SERVICE • VENTES

Les matériaux que nous employons dans la construction de ces piscines sont de toute première qualité, et GARANTIS.

Notre main d'œuvre, qui jouit déjà de plusieurs années d'expérience et qui compte nombre de réalisations, est sans aucun doute notre marque de confiance.

3 ANS DE GARANTIE SANS CONDITIONS

PISCINES
crotéau
569-9901

Chemin St-Elie
Rock Forest
ESTIMES GRATUITS

Pour des actions indécentes, une amende de \$50

SHERBROOKE — Un jeune Sherbrookois s'est reconnu coupable hier d'avoir commis deux actions indécentes en présence d'adolescentes.

Il a été cité devant le juge Benoit Turmel de la Cour des sessions de la paix.

L'accusé a écopé d'une amende de \$50 ou 15 jours de prison.

La Couronne était représentée par Me André Langlais.

Vol de \$1,850 dans un cinéma

THETFORD MINES, (BF) — Le coffre-fort du cinéma Pigalle, de Thetford Mines, a été évincé au cours de la nuit de dimanche à lundi, pour être remplacé d'une somme d'environ \$1,850. Ce vol en espèces est le plus important à être perpétré dans les limites de la ville de l'amiante cette année.

Le coffre-fort a été enfoncé à l'aide d'une masse, après quoi les voleurs n'eurent qu'à y pincer la substantielle somme qui y reposait, fruit des représentations cinématographiques des derniers jours.

On presume que ou les malfaiteurs sont demeurés cachés à l'intérieur de l'établissement dimanche soir, à la fin de la dernière représentation.

Une fois les lieux déserts, ils se rendirent au bureau du propriétaire pour commettre leur forfait.

COLLEGE COMMERCIAL DESMARAIS INC.

Collège reconnu par le Ministère de l'Éducation

— Les parents désireux de voir leurs enfants (filles ou garçons) fréquenter notre collège pendant l'année scolaire 1967-68 voudront bien faire leur demande immédiatement.

— NOUS DONNONS LES COURS SUIVANTS :

- 8e et 9e générale • 10e commerciale • 11e commerciale • 12e spéciale • 12e régulière.

— Demandez notre prospectus ainsi que les formulaires d'inscription au bureau ou par la poste.

Instituteur ou institutrice demandé pour enseigner au niveau de la 12e année commerciale régulière.

85, rue Albert
Tél. : 562-2511 — rés. : 562-4083
SHERBROOKE, Qué.
Rés. d'été : DEAUVILLE, 864-4583

CINZANO
sur glace

Vermouth rouge, doux—importé d'Italie
Vermouth blanc, sec—importé de France

CIL PEINTURES
FERRONNERIE

RECHERCHEZ CETTE ENSEIGNE DANS VOTRE VOISINAGE

• POUR FINIS EXTERIEURS •
• PEINTURE A MAISONS CILUX •
• TRUTONE CILUX •
• TEINTURE A BOIS CILUX •

NWdecor
NATIONAL WALLPAPER AND PAINTS LTD

156 nord, rue Wellington — 562-1537 — Sherbrooke
217 sud, rue Notre-Dame - 335-9807 - Thetford Mines

SHERBROOKE, MARDI, 1er AOUT 1967

3

Les professeurs de Marie-Reine du Monde appuient leur directrice

SHERBROOKE, (Y.R.) — Les professeurs de l'école Marie-Reine-du-Monde ont pris parti en faveur de leur principale, Mme Solange Bédard, actuellement au centre d'une controverse, dans cette paroisse.



Mme Solange Bédard

Une déclaration, signée par sept enseignantes de cette école, reconnaît certainement aux parents le droit de parole.

En tant que professeur à l'école Marie-Reine-du-Monde le groupe insiste sur la valeur indiscutable de Mme Solange Bédard, comme principale de l'école.

Les parents disent avoir toujours obtenu la collaboration du personnel et de la directrice de Marie-Reine

SHERBROOKE, (Y.R.) — Dans une lettre, dont elle a fait tenir copie à tous les parents de la paroisse Marie-Reine-du-Monde, l'Association parents-maitres de cette paroisse a tenu à préciser qu'elle a toujours obtenu une entière collaboration de la direction et du personnel de l'école paroissiale.

Surprise

Dans sa lettre aux parents, l'Association parents-maitres de la paroisse Marie-Reine-du-Monde dit considérer opportun de fournir certaines informations, à la suite de certains événements concernant l'école Marie-Reine.

Sans le préciser, l'Association fait allusion à la deman-

Un fait admis

Les professeurs soutiennent qu'un fait, qui semble admis par tous et même par M. Marcel Bureau, c'est la compétence tant sur le plan académique, administratif et disciplinaire de Mme Bédard.

La déclaration poursuit qu'il s'avère donc inutile d'essayer de démontrer une vérité admise par tous.

Grotesque

Et les enseignantes se demandent sur quels motifs on se base alors pour exiger le renvoi de Mme Bédard, en tant que principale de l'école Marie-Reine-du-Monde.

Les professeurs ajoutent qu'il leur semble un peu grotesque d'évoquer le seul motif de nettoyage pour exiger la mutation d'une personne, qui accomplit sa fonction avec une remarquable conscience professionnelle.

"Nous savons, de dire les enseignantes, pour avoir travaillé sous la direction de Mme Bédard, que celle-ci accorde une grande importance à la collaboration avec tout son personnel et donne toute liberté aux professeurs de mettre en valeur leurs capacités et ce pour le plus grand bien des enfants".

Enfin, les professeurs disent espérer que ces quelques remarques seront prises en considération et qu'elles aideront à rendre justice à Mme Bédard.

La déclaration est signée par Colette Richard, Thérèse Roy, Madeleine Ledoux, Yolande Côté, Michèle Vaillancourt, Thérèse Moquin et Denise Routhier.

Nadeau trouve qu'il y a trop de sujets discutés "au contentieux"

SHERBROOKE (R.R.) — Le maire Armand Nadeau est d'avis qu'il y a trop de sujets à l'agenda du conseil municipal qui sont discutés "au contentieux".

C'est du moins ce qu'il a déclaré hier à la fin de l'assemblée du conseil. On sait que les journalistes n'ont pas l'autorisation d'assister à ces assemblées à huis-clos.

Me Nadeau a expliqué que ces réunions doivent plutôt se limiter aux transactions immobilières et aux sujets qui sont du domaine judiciaire.

Prenant l'agenda du "contentieux" de l'assemblée d'hier,

il a dit qu'il y a plusieurs sujets qui devraient être discutés en comité plénier.

"Pourquoi faire ça dans le cabinet noir", a-t-il demandé.

Sujets

C'est ainsi que les journalistes ont appris hier que la Société coopérative agricole de Sherbrooke désire acheter un terrain industriel en bordure de la rue Galt pour ses besoins d'expansion.

Elle est présentement en pourparlers pour vendre sa propriété en bordure de la rue des Grandes Fourches.

"La courbe de la mort": début des travaux cette semaine

SHERBROOKE — Le directeur des services de la ville, M. Charles Langlois, a appris au conseil hier que les travaux d'améliorations des courbes de la rue King ouest débuteront cette semaine, plus précisément le 2 août.

On sait que les membres du conseil ont décidé de faire creuser des rainures sur le pavé de la première courbe à la sortie de Sherbrooke et sur celui de la première à l'entrée.

Le ministère provincial de la Voirie a par ailleurs accepté de défrayer le coût des travaux d'une courbe.

La ville paiera les rainures de l'autre courbe.

Bande médiane

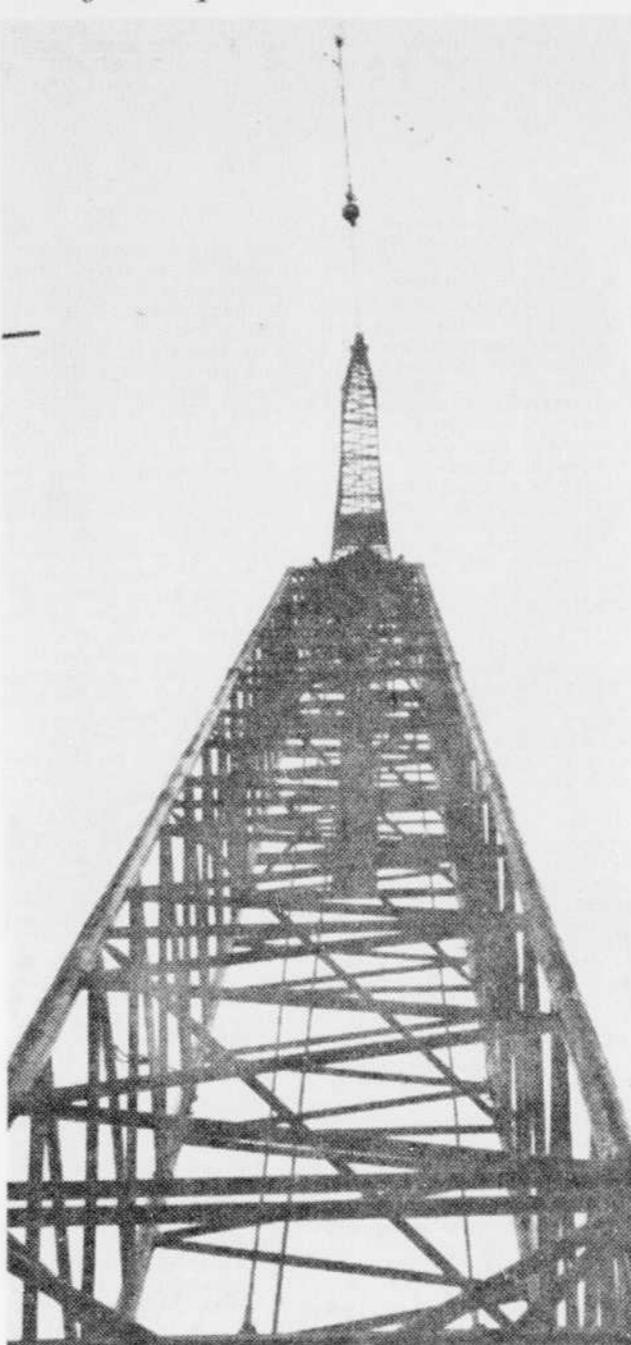
Pour ce qui est de la construction de la bande médiane, les échevins et le maire ont demandé au directeur des services de préparer une réplique en bois de ce que sera cette bande médiane.

M. Langlois suggère une bande médiane plus élevée que celle du pont Champlain à Montréal.

De plus, le conseil demandera à la firme Cameron, Grant et Associés de se prononcer sur la suggestion du directeur des services d'ouvrir une rue donnant sur la rue King ouest, à la sortie de Sherbrooke.

Les membres du conseil semblent croire que cette sortie serait encore plus dangereuse pour les automobilistes.

Toujours plus haut...



Il ne s'agit pas de la tour Eiffel, mais d'une grue mécanique que l'on utilise depuis hier à la construction de l'édifice Trust Royal, rue Wellington nord. La grue est aussi haute, sinon plus, que l'édifice lui-même qui comptera sept étages.

Les déclarations de la Chambre commencent déjà à faire effet

SHERBROOKE (R.R.) — Les déclarations de la Chambre de commerce de Sherbrooke commencent à faire leurs effets au conseil municipal. Hier, le maire et l'échevin J.-M. Jeanson ont tenu à faire une mise au point au sujet du dernier communiqué de la Chambre.

La Chambre de commerce a fait savoir en fin de semaine "qu'elle constate et déplore le retard de la cité à entreprendre une action énergique concernant la rénovation urbaine et l'habitation publique dans le but de corriger une situation devenue déplorable".

Mise au point

Le maire a dit hier que la Chambre de commerce man- ge certainement de rensei-

La loi

"C'est pourquoi on a décidé d'attendre des changements", a-t-il dit.

Il a ajouté qu'avec la nouvelle loi qui vient d'être votée à Québec dans le domaine de l'habitation.

"Avec cette loi, a dit Me Nadeau, on peut espérer des contributions du provincial".

Pour sa part, l'échevin J.-M. Jeanson, qui au conseil était en charge d'un comité sur la rénovation urbaine, a dit qu'il a travaillé avec Caritas-Sherbrooke dans ce domaine. Il a précisé qu'il y a deux semaines, il a demandé une copie du texte de la nouvelle loi provinciale. La copie a été présentée au conseil hier.

Quant à l'échevin Antonio Pimard, il n'a fait que ce commentaire: "Je suis surpris que la chambre de commerce fasse cette déclaration sans se renseigner".

Plus de 200 votants invités à déposer leur bulletin dans un endroit qui n'existe plus

SHERBROOKE (R.R.) — Plus de 200 contribuables de Sherbrooke ont été avisés par la ville d'aller voter dans un bureau qui n'existe pas lors du référendum du 7 août.

Sur le dépliant qu'ils ont reçu et qui donne des explications sur les élections en bloc et la création d'un comité exécutif, la ville les informe que le bureau de votation de leur secteur se trouve au 200 rue Bank.

Cette adresse est celle de l'ancien bureau d'en-

registrement qui a été démolie il y a déjà un bon bout de temps.

Cette erreur a été commise pour les électeurs du secteur de la rue Dufferin.

A l'hôtel de ville, on a précisé hier que les contribuables qui ont été avisés de voter au 200 rue Bank devront plutôt se rendre au 165 rue Bank.

Rejoint à ce sujet, hier, le maire Armand Nadeau a dit qu'un autre avis sera envoyé aux contribuables concernés pour leur préciser que le bureau de votation sera situé au 165 rue Bank au lieu de 200 rue Bank.

Électeurs

Un total de 21,289 électeurs auront droit de se prononcer lors de ce réfé-

Pour de l'aide non obtenue, il réclame plus de \$20,000

SHERBROOKE — M. Charles Jacob a intenté une action en dommages au montant de \$21,692 contre M. Adélar Dumas, de Sherbrooke.

Ces procédures, instituées en Cour supérieure, font suite à un accident de travail survenu le 21 juillet 1966.

M. Jacob est représenté par Me Jacques Pagé.

Selon les faits allégués dans la déclaration:

M. Dumas avait engagé M. Jacob pour travailler au posage et à la réparation d'une couverture de maison lui appartenant.

M. Jacob a réclamé de l'aide additionnelle à M. Dumas en alléguant qu'il était risqué de faire ce travail seul, mais ce dernier a insisté pour qu'il continue.

Il en est résulté que M. Jacob s'est déplacé un disque de la colonne vertébrale.

Toujours selon la déclaration:

L'accident est survenu à cause de la faute de M. Dumas parce que:

— Il a commandé à M. Jacob d'effectuer un travail pour lequel il n'était pas ouvrier;

— Il a exigé d'un ouvrier l'exécution d'un travail pour lequel il n'avait pas les instruments ni les outils adéquats;

— Il a fait effectuer un travail par M. Jacob alors qu'il n'avait les objets protecteurs voulus;

— Il a négligé de prendre des précautions normales et usuelles en pareil cas;

— Il a permis à un ouvrier de courir des risques inutiles;

— Et il a commandé à M. Jacob de prendre des risques qui pouvaient facilement être évités.

La déclaration évalue les dommages à \$21,692 à savoir: \$10,000 pour incapacité partielle permanente, \$4,690 pour incapacité totale temporaire, \$4,000 pour perte de jouissance de la vie; \$2,000 pour souffrances et \$1,092 pour frais médicaux.

Chronique municipale

SHERBROOKE (R.R.) — Les deux échevins du quartier est se sont affrontés hier à l'assemblée du conseil au sujet d'un amendement au règlement de zonage en vue de permettre à Rapid Auto Lave Inc., d'ajouter un autre lot au terrain où se trouve un poste d'essence M. Quintal s'est opposé à cet amendement mais l'échevin Robert Gauthier a eu gain de cause alors que les autres échevins lui ont donné leur appui. M. Quintal n'a alors eu que la possibilité d'enregistrer sa dissidence à cet amendement.

L'architecte Jacques Delorme a suggéré au conseil que toutes les cheminées industrielles soient munies d'appareils pour réduire les émissions, plus particulièrement la cheminée de la compagnie S. W. Hooper. Les membres du conseil ont dit à ce sujet qu'il y a plusieurs plaintes mais qu'il s'avère très difficile de donner satisfaction à ceux qui les font.

Des luminaires comme ceux qui sont installés en bordure de la rue Frontenac, près du palais de justice, seront utilisés pour éclairer la rue Wellington. Les membres du conseil les ont trouvés convenables.

Le conseil a accepté en principe que les compagnies qui participent financièrement aux championnats de ski nautique à Sherbrooke installent des bannières publicitaires lors de cet événement. Il a cependant été résolu que le comité chargé de ces concours prenne les décisions pour les cas spécifiques. L'échevin Everet Nicol est dissident.

La soumission de Roland Thibault, à \$9,000 le pied carré, est la plus basse pour l'achat de tourbe par la ville.

Un exemple de l'efficacité administrative à l'hôtel de ville de Sherbrooke: les membres du conseil ont finalement décidé hier de ne pas paver la rue Cate. La semaine dernière, ils avaient décidé de la paver; la semaine précédente, de ne pas la paver, et au cours d'une autre assemblée précédente, ils s'étaient prononcés pour le pavage de la rue en question. L'argument qui leur a fait changer d'idée hier est que M. Daniel Roberge, celui qui s'oppose au pavage, possède 13 des 14 lots en bordure de cette rue.

L'échevin Paul-M. Gervais a suggéré hier de confier à la Société d'histoire des Cantons de l'Est le soin de trouver des noms pour les nouvelles rues de Sherbrooke. Actuellement, c'est le comité de toponymie de la S.S.B.J. qui fait les suggestions mais M. Gervais n'a pas semblé apprécier outre mesure les noms suggérés. Après les explications du maire, qui a souligné qu'il s'agit de suggestions que le conseil peut accepter ou refuser, le conseil a décidé de demander que la Société d'histoire fasse aussi des suggestions.

Les membres du conseil ne sont pas trop enchantés de leurs relations avec le Québec Central au sujet de la construction d'un nouveau viaduc au-dessus de la rue Wellington sud. Cette compagnie a demandé si la ville consent à payer \$7 et demi du coût de construction de la partie située au-dessus de la rue, soit \$53,213.

Une requête demandant de paver 200 pieds de la rue Duvernay, au nord de la rue Argenson, a été acceptée par le conseil car le coût est répartissable à 100 pour cent auprès des propriétaires.

Le conseil a décidé d'offrir \$7,900 pour l'achat du terrain de stationnement situé en bordure de la rue Frontenac, le long de la rivière Magog. Ce terrain est loué par la cité de La Tribune Inc.

Le cautionnement de Mario Roy: \$4,000

SHERBROOKE — L'hon. juge Evender Veilleux de la Cour supérieure a fixé à \$4,000 en argent ou \$8,000 sur propriété le montant du cautionnement demandé par Mario Roy, de Sherbrooke.

Ce dernier avait été envoyé aux assises après une enquête préliminaire pour subir son procès sur une accusation de vol à main armée de \$3,984 à la Caisse populaire, de La Patrie.

Autre délit

Roy a fini hier de purger une peine de neuf mois à la prison commune pour un autre délit.

Il avait réclamé sa libération moyennant un cautionnement en attendant son procès aux assises, qui aura lieu au début de 1968.

La couronne était représentée par Me Roland Dugré, c.r.

Six mois de prison pour le vol de quatre sacoches

SHERBROOKE — Clément Plante, âgé de 18 ans et domicilié à Sherbrooke, a été condamné hier à six mois de prison concurrentement avec une autre peine.

Il s'était reconnu coupable du vol de quatre sacoches d'une valeur totale de \$54 et appartenant à Mlle Rachel Bergeron, Mme Robert Lemieux, Mlle Lucette Rahy et Mme Roméo Gagné.

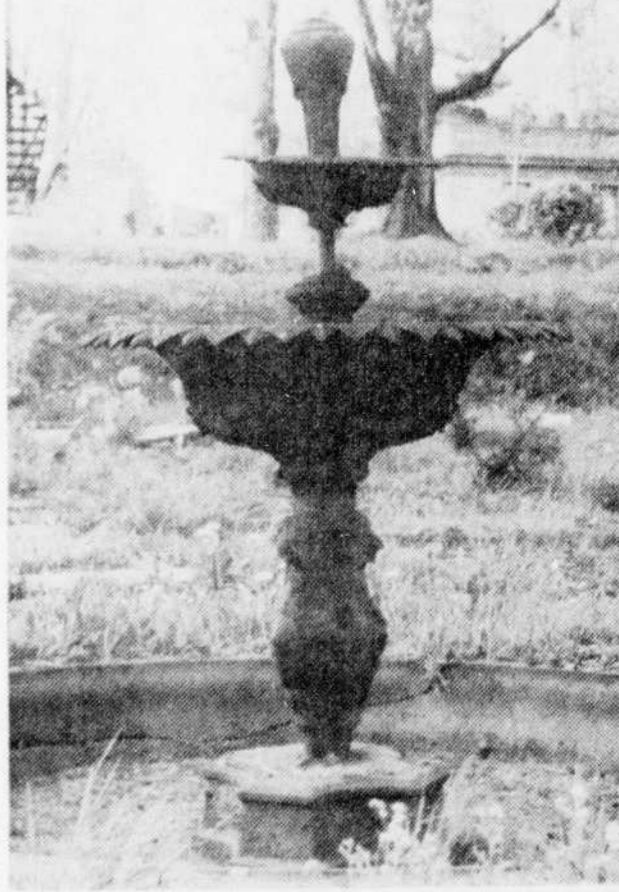
Plante a comparu devant le juge Benoit Turmel de la Cour des Sessions de la paix.

Six mois

Le procureur de la couronne, Me André Langlois, avait noté que six mois de prison concurrents satisfaisaient les fins de la justice.

On se souviendra qu'il avait été éclopé de six mois de prison récemment pour avoir volé une sacochette contenant \$175 et appartenant à une femme, âgée de 76 ans.

Une fontaine du Centenaire ?



Tout humblement, une fontaine qui doit bien être âgée d'une centaine d'années se dissimule sous un feuillage de branches au bout de la rue Elisabeth, face au Champ de Mars. Sans trop de frais, elle pourrait peut-être devenir un point d'attraction pour Sherbrooke... lumineux ou pas! (Photo La Tribune, par Jacques Darche)

Allatt Pense à la boîte à diner de l'écolier. Qui... ALLATT pense à ces petits bouts d'hommes et à ces petites bouts de femmes qui doivent prendre leurs repas à l'école. Pensez à eux, vous aussi parents, et procurez-leur ce bon pain enrichi et ces délicieuses pâtisseries signées ALLATT qui feront de leurs repas une détente appréciée et de bon goût. Allatt's • 562-2744

Carnet King Wellington Redigé en collaboration

L'abbé Claude Bessette, professeur de mathématiques au Séminaire de Sherbrooke, n'a pas fermé l'œil au cours de sa première nuit de camping... il a prétendu que c'était à cause de l'humidité... dans les milieux bien informés on croit que c'était la peur qui a produit ce résultat...

Les travaux de la prolongation de l'autoroute des Cantons de l'Est vers les États-Unis se poursuivent à plein... plusieurs automobilistes s'en rendent compte... ils sont obligés de faire un détour, route 50, entre Ayer's Cliff et Magog...

Le photographe Royal Roy ne se cache pas pour donner son opinion sur le général de Gaulle... qu'il reste en France et s'occupe de ses "oisillons"... en tant qu'ancien militaire, il se souvient qu'à deux reprises des gens de l'Amérique du nord ont sauvé la France... ne fut-ce que pour cela, de Gaulle devrait être reconnaissant...

Marcel Rbeault, de CHLT, s'arrachait les cheveux, hier, lui qui n'en a déjà pas de trop... en effet, André Aubé est en vacances, Robert Grandmaison a fait une indigestion hier, Guylaine Belhumeur est à l'hôpital et Jacques Tremblay s'est brisé un poignet... heureusement, les stimulants ont permis à Jacques d'être à son poste...

M. Hector Pruneau, gérant du Club de chasse et pêche du lac Brompton, qui s'est mérité l'estime de tous ceux qui fréquentent le Club, a offert de recevoir gratuitement à dîner un couple de futurs mariés, de passage dans son établissement... un beau geste qui a été accompagné de conseils précieux pour une vie heureuse en ménage...

"Pas tant de bruit, s'il vous plaît"... tel a été l'accueil réservé à une parade de campeurs à son arrivée sur un terrain de camping au lac Brompton, un peu avant 9 heures vendredi soir... ce ne fut pas suffisant pour freiner l'entrain des bons viveurs...

Maurice Desruisseaux était des plus heureux par suite des succès qu'il a remportés au golf... toutefois ses deux adversaires tentent présentement des démarches pour faire vérifier son handicap...

La conférence de Mlle Simone Ramain, qui devait avoir lieu ce soir à l'Université de Sherbrooke, a été remise à plus tard... cette dernière a été hospitalisée hier après s'être blessée à un bras...

Editorial

Le général s'explique

A l'issue de ce que l'on considère comme la plus longue séance du conseil des ministres au cours de laquelle le président de la République française a fait connaître ses impressions à la suite de son voyage au Québec, on a émis un communiqué officiel dans lequel la France s'engage à aider les Canadiens d'expression française "à atteindre les buts libérateurs qu'eux-mêmes se sont fixés".

En lisant le texte de ce communiqué officiel français dans le journal d'aujourd'hui on pourra se rendre compte des idées que le général avait en tête quand il a parlé d'un "Québec libre". Il ne semble pas laisser de doute dans son esprit que les "Français canadiens" ont la conviction, unanime, "qu'après le siècle d'oppression qui suivit pour eux la conquête anglaise, le second siècle écoulé sous le système défini par l'Acte de l'Amérique du nord britannique de 1867, ne leur avait pas assuré, dans leur propre pays, la liberté, l'égalité et la fraternité." Fort de ces impressions et après avoir senti "l'immense ferveur française partout sur son passage", après "avoir recueilli de toute part l'appel ardent adressé à la France pour que, après deux cents ans d'éloignement physique et moral, elle organise et étende de plus en plus ses liens avec le peuple français du Canada," le général, "prenant acte de cette vague indescriptible d'émotions et de résolutions, a marqué sans équivoque aux Canadiens français et à leur gouvernement que la France entendait les aider à atteindre les buts libérateurs qu'eux-mêmes se sont fixés."

Certes, dans le désir de la France de venir en aide aux "Français canadiens" il n'y a pas de visées de direction ou de souveraineté, nous voulons bien le croire. Elle peut en effet, toujours leur venir en aide par les accords comme ceux conclus entre elles et le Québec relatifs au développement culturel, économique, scientifique et technique. C'est ce dont le Québec a réellement besoin pour s'épanouir en accentuant sa personnalité ethnique, c'est-à-dire sa descendance française.

Si la visite de de Gaulle a été écourtée, et si le général ne s'est pas rendu à Ottawa, où il était attendu, c'est, dit-il lui-même, à cause de la déclaration que le gouvernement fédéral a publiée en qualifiant d'inacceptable le souhait de de Gaulle à l'effet que le Québec soit libre.

L'incident — toute l'affaire faudrait-il dire plutôt — est regrettable. Mais, dans les circonstances, elle était inévitable. Personne, en effet, aurait reproché au général de Gaulle de soulever l'enthousiasme en traversant le Québec. Ceux-là qui l'auraient fait, s'il s'en fut trouvé, en auraient été quittes pour leur peine. Pour le peuple, la personne et le prestige du général étaient quelque chose d'extraordinaire. Il ne pouvait que plaire et soulever "une chaleur communicative". Ses propos alimentaient aussi l'admiration que provoquait sa seule présence.

Si le général, parfaitement au cou-

rant de la situation politique ici, avait gradué, dans un crescendo peut-être plus habilement orchestré, la gamme de ses déclarations pour ménager la chèvre et le chou jusqu'à ce qu'il atteigne Ottawa pour mettre des points sur les "i", le résultat de sa visite aurait été complet; il aurait aussi évité de provoquer l'incident diplomatique que l'on sait, et que chacun doit déplorer.

Si le général avait retenu, à Montréal, son propre enthousiasme en ne laissant pas tomber la fameuse phrase pour, une fois à Ottawa, tenir à peu près les mêmes propos qu'il a tenus hier, au conseil des ministres, à Paris, les choses auraient possiblement pris une toute autre tournure.

Au moment où nous rédigeons ces lignes à la hâte nous ignorons si le premier ministre du Canada a émis, de son côté, un communiqué officiel en réponse à celui du président de la République française. Espérons que M. Pearson fera preuve de diplomatie pour tâcher d'atténuer la portée de cet imbroglie. Le Canada, pas plus que le Québec, ne saurait se passer de relations cordiales avec la France, non seulement pour des raisons historiques, mais aussi pour des raisons d'ordre culturel, économique, scientifique et technique.

En tentant de tirer de l'incident diplomatique le meilleur parti possible, disons que les trois "pays", le Canada, la France, et le Québec peuvent tirer une leçon qu'il importe de mettre à profit. Aujourd'hui que la France, constatant mieux "l'existence et l'ardente personnalité d'une communauté française" comprenant six millions et demi d'habitants, dont quatre millions et demi dans le Québec, "ne saurait, à coup sûr, ni se désintéresser du présent et futur d'une population venue de son propre peuple et admirablement fidèle à sa patrie d'origine, ni considérer le Canada comme un pays qui lui serait étranger au même titre que tout autre." Pour sa part le Québec, même avec des nuances dans l'opinion populaire, voit deux chefs de partis, MM. Johnson et Lesage, travailler dans un but identique, mais en s'y prenant différemment pour obtenir la reconnaissance du fait français au Canada, et cela d'une façon non équivoque. Pour sa part le Canada anglo-saxon touche maintenant une réalité — le fait français — beaucoup plus près qu'avant la visite du président de la République française.

Si chacun de son côté s'appliquait à voir le meilleur côté de l'incident, plutôt que l'autre, il n'y aurait pas brisure, mais un désir plus grand et plus fort de collaboration et de coopération pour de meilleures relations encore entre le Canada et la France, comme entre le Québec, plus sûr de lui, et le Canada dont il constitue, nonobstant tant de difficultés de toutes sortes, une partie si puissante qu'il lui est impossible de s'en détacher pour vivre sa vie à lui, isolément.

Alvarez Vaillancourt

L'opinion des lecteurs

La visite de de Gaulle au Québec

Plusieurs Canadiens d'expression française comptant sûrement parmi les modérés lorsqu'il s'agit de discuter éducation, économie et religion, se sont enflammés bêtement, suivant ainsi l'exemple donné par une presse canadienne (trop souvent d'esprit canadien anglais, je n'ai pas dit d'esprit britannique) qui, à partir d'une interprétation gratuite de quelques mots ou exclamations, prononcées par le dernier des grands personnages qui ont été marqués et qui ont à leur tour marqué les 50 dernières années, le Général Charles de Gaulle.

Lundi soir dernier, lorsque du balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal, ce grand homme a eu la délicatesse de faire le compliment le plus élogieux et le plus prestigieux que lui, le grand Français et le militaire qui avait inspiré et provoqué bien plus que tout autre personnage la libération hâtive de la France, pouvait faire à une population, il a dit et c'est ce que j'ai tout de suite compris, que tel accueil lui faisait penser à celui qui avait marqué son arrivée à Paris en 1944.

Ce rappel flatteur pour le Québec qui s'est ingénié à lui faire un accueil digne de ce qu'il est et de la place qu'il occupera dans l'histoire, n'était pas encapsulé dans une oraison à saveur ou à message politique, il était le mot du cœur d'un être assez extraordinaire qui dans un moment de rare émotion s'est vu ramener 25 ans dans le passé et plongé dans une ambiance qui comme en 1944, lui avait fort probablement procuré l'une de ses plus vives joies et ce, depuis sa naissance.

J'ai pensé en entendant le Général de Gaulle nous rendre un tel hommage que nous nous féliciter d'être, lorsque nous le voulons, les gens les plus accueillants de l'Amérique du Nord, comme l'Expo 1967 nous donne l'occasion de le prouver.

Ceux qui ne comprennent pas le français ou ne parviennent pas, pour diverses raisons, à saisir le sens des mots ou des exclamations entendus, et qui sont, soit de culture anglaise soit de culture canadienne-française mais limités par leur credo politique ou leurs vœux élargies, peuvent être accusés pour avoir vu ou par son caractère complètement à notre endroit, le Général de Gaulle se réclamant du titre de libérateur. Le comportement du Général depuis son tout jeune âge réfute complètement, si toutefois on veut se donner la peine d'y penser, la thèse que d'autres compliment qu'il avait parlé de libération avec un l minuscule, car il est conscient et bien plus qu'on ne semble vouloir le croire, de ce qu'il y aurait eu à avoir de ridicule pour lui de croire un seul instant qu'il jouait un rôle de libérateur.

Le Général de Gaulle n'est pas un sot et il est encore plus conscient du protocole qu'on peut l'imaginer. Le Général nous a dit des choses comme peuvent en dire des parents âgés de deux jeunes qui ne sont pas conscients à 100% de leur potentiel énorme de leurs ressources et de leur identité.

Il parlait à des gens d'expression française, dans une province canadienne où l'on parle surtout le français (même si nous éprouvons quelquefois un haut-le-cœur bien compréhensible en écoutant parler certains de nos compatriotes) — il ne s'adressait pas à des gens qui ont mauvaise conscience devant l'émergence d'un fait canadien à saveur française.

Il ne s'adressait pas à une certaine presse qui, est-ce jaurisme comme certains l'ont dit ou est-ce mauvaise foi ou recherche consciencieuse de l'écrit

En Ontario

La tempête d'été s'apaise du côté de la main-d'oeuvre

Par DAVID DAVIDSON
TORONTO (PC) — La tempête d'été s'est apaisée et les choses se sont calmées considérablement du côté de la main-d'oeuvre, mais tout n'est pas encore totalement au beau fixe dans l'industrie de la construction, qui engage des millions de dollars.

Des quantités de projets ont été ralenties ou même arrêtées parce que les ouvriers du fer de la province sont en grève ou ont été victimes d'un lock-out à la suite de disputes concernant les salaires. Des milliers d'autres ouvriers ne sont pas au travail à cause de la situation peu sûre de la main-d'oeuvre.

La ville la plus profondément touchée est Toronto, où on estime que 80 pour cent des travaux de construction ont été arrêtés. Une grève affectant sept compagnies de béton pré-malaxé, déclarée par le local Torontois des Teamsters, complique encore la situation.

Un porte-parole du ministère ontarien de l'Economie et du Développement a déclaré que les contrats de construction accordés dans la province au cours du mois de juin étaient évalués à \$240,500,000. Les chiffres du mois de mai de la région de Toronto sont de \$84,900,000, dont la moitié pour des constructions de résidences.

Histoire des grèves

M. N.M. Fraser, gérant général de l'Association de construction de Toronto, a fourni une courte histoire des grèves et lock-out qui continuent d'affecter l'industrie.

11 mai — Le syndicat des métaux déclare la grève contre les entrepreneurs de l'acier à Windsor, London, Sarnia, Hamilton, Kitchener, Niagara Falls et les localités environnantes.

tendancieux à partir d'une interprétation bien osée de mots et d'attitudes. Fait volontairement le jeu des séparatistes, ceux-là même dont le gouvernement de notre pays a si peur que par excès de nervosité il va jusqu'à tomber dans le piège tendu non pas par de Gaulle mais bien par certains rédacteurs de la nouvelle, prêts à tout pour assisiter les querelles et les pires débordements.

Notre gouvernement fédéral dirigé, du moins je le pensais par un excellent ex-diplomate de carrière, Monsieur Pearson, est encore une fois parti en peur, pressé par les exigences de la petite politique et par des protestations venues de gens qui d'une interprétation, la leur, en étaient tout de suite venus à une certitude que le maire Drapeau lui, plus pragmatique et moins nerveux, n'ose même pas envisager non pas comme Maire mais comme auditeur impartial, les mots entendus.

Ceux qui voient dans les exclamations (les journaux anglais ont parlé de déclarations, imaginez!) Vive le Québec! Vive Montréal! Vive le Québec Libre! (Libre avec un L majuscule) du Général De Gaulle autre chose que des exclamations sans à mon sens, chacun a droit à son opinion, — soit des séparatistes, soit des francophobes, — soit des canadiens d'expression française pas suffisamment informés sur tous les aspects de la visite de De Gaulle et le caractère, non pas politique mais historique de celle-ci.

— soit des gens malhonnêtes intellectuellement et ce pour un éventail de raisons très large.

Il serait très utile pour le Québec, Province canadienne, qu'un organe d'information effectue un sondage sérieux auprès de nos représentants du Québec à Ottawa afin que l'on sache une fois pour toute comment nos députés envisagent toute cette affaire, quels sont ceux qui, bien au courant de toutes les péripéties de la visite de De Gaulle, sont demeurés objectifs et soucieux de donner aux mots de De Gaulle leur véritable sens, et qui sont sortis gênés par le faux pas du Gouvernement Pearson qui a ni plus ni moins giflé gratuitement un invité à cause de sa crainte morbide que De Gaulle ait voulu dire autre chose que ce qu'il a dit en surface.

En diplomatie et M. Pearson devrait le savoir, à moins que sa réputation de diplomate n'eût été amplifiée malhonnêtement, un pays s'appuie sur le sens apparent des mots ou des déclarations lorsque déclarations il y a, pour exprimer sa pensée ou faire une mise au point.

La conviction profonde que je garde de cet incident, imputable bien plus à la Presse canadienne et au climat qu'elle s'ingénia à susciter, qu'au Général De Gaulle, en est une de dégoût pour ceux qui nous représentent à Ottawa et qui malgré une culture française acquise au Québec n'ont pas su tempérer et mieux guider Pearson et les autres canadiens anglais sur un terrain que le génie de la langue française rend hélas, par trop dangereux pour des gens qui n'ont qu'une culture et qui pensent qu'Ottawa, Ottawa, et qu'est-ce que nous monarchistes impénitents vont dire!

Heureusement, il y aura eu le Bennett, Roblin, Gordon Pape, Marcel Masse et trop peu d'autres parmi ceux qui ne font pas de bourdes et qui pensent grand, pour avoir réalisé que l'on avait probablement fouleté des chats morts là où il n'y avait pas lieu de s'agiter à partir de prémisses bien témeraires.

René E. BOULAY
Montréal.

Bloc-Notes

Pourquoi ?

Nous sommes sous l'impression qu'un certain nombre d'employeurs ignorent, à toutes fins pratiques, que le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a un bureau à Sherbrooke où ils peuvent trouver le personnel qualifié et spécialisé dont ils ont besoin, et cela assez vite et sans aucun déboursé. Les taxes que nous versons au fisc nous "donnent" ce service.

Devant les services réels du centre de la main-d'oeuvre nous ne parvenons pas à nous expliquer comment il se fait, du moins à ce qu'on nous affirme, que plusieurs entreprises ne pensent pas, ou ne

desirent pas, profiter des avantages qu'il offre. Nous trouvons étrange que l'on s'en tienne à d'anciennes formules pour trouver le personnel nécessaire, c'est-à-dire perdre un temps précieux à chercher soi-même le personnel dont on a besoin.

Il y a quelque part quelque chose qui ne tourne pas rond. Nous serions curieux de savoir exactement comment un tel état de choses pourrait se justifier. La situation est d'autant plus désolante que certains organismes gouvernementaux eux-mêmes, notamment certaines commissions scolaires, préfèrent encore déboursé de l'argent — l'argent du contribuable — en ayant recours à l'intermédiaire de différents

organismes privés plutôt que de passer par le centre de la main-d'oeuvre, ou c'est gratuit.

Pour notre part nous avons toujours cru que pour deux produits de même qualité il n'y a aucun avantage à choisir le plus dispendieux. N'est-il pas naturel de tenter d'obtenir le maximum pour notre argent? Aussi ignorons-nous pour quelles raisons un groupe d'employeurs tardent à se prévaloir des avantages — économies de temps et d'argent — dont ils pourraient bénéficier en s'adressant au centre local de la main-d'oeuvre pour trouver du personnel, du simple manoeuvre à l'employé le plus hautement spécialisé.

A. F.

Instauré le 29 mars dernier

Quelque 15,000 individus ont eu recours à l'aide légale au cours du premier trimestre en Ontario

TORONTO (PC) — Le programme d'aide légale de l'Ontario, instauré le 29 mars dernier, semble vouloir dépasser.

Quelque 15,000 individus ont eu recours à l'aide légale au cours de ce premier trimestre, c'est-à-dire le même nombre que celui qui a bénéficié de l'aide légale au cours de l'année précédente. Un juriste de l'Ontario évalue le coût de l'opération à environ 80 pour cent des requérants qui par des juristes honoraires,

obtiennent de l'assistance légale entière ou partielle, selon leur capacité de payer.

Les aspirants à l'aide légale qui s'appliquent autant aux causes criminelles que civiles et qui comprennent les causes de divorce — sont d'abord reçus par un fonctionnaire du bien-être.

Les avocats s'occupant des causes des sans-le-souci sont payés de l'assistance volontaire et gratuite. L'assistance financière du programme par la province à 75 pour cent ne précédente. Il évalue à environ 80 pour cent des requérants qui par des juristes honoraires,



Le coin du Doyen... par Louis-C. O'Neill

AU SUJET DE L'ENQUÊTE SUR LA POLICE

Avant même que le rapport de l'enquête sur la police ne devienne public, nous avons exprimé le souhait, en cette même page, que les acrimo-

nieux priment fin et que tous les membres du département, à quelque rang qu'ils appartiennent, n'aient pas à travailler à l'avenir dans une atmosphère empoisonnée.

Or, ce rapport s'avère d'une importance beaucoup plus grande que nous l'avions prévue, pressentie ou soupçonnée. En ce qui concerne certains personnages visés, le rapport ne nous a pas surpris. Leur comportement ressemblait beaucoup à ce que nous avions deviné. Mais en toute franchise, nous devons admettre que dans notre opinion, l'Association des policiers avait exagéré. Les recommandations lui donnent raison.

Il est une chose dont il faut se souvenir, que ce soit ou non au goût de tout le monde: le syndicalisme est établi à demeure chez nous et les conventions collectives doivent être respectées, de même chacune de leurs clauses aussi longtemps que cela sera loi. Même si un gouvernement a eu le tort de donner trop de corde à des employés de services publics! Nous croyons qu'il y avait moyen de rendre justice à ces gens, qu'ils soient du département de police ou du département du feu, entre autres.

Il semble que dans cette affaire, les frictions entre supérieurs et subalternes ont le haut du pavé. Les enquêteurs se sont même posés des questions sur la "qualité" de l'autorité". Car ça revient à cela! Cette affaire constitue une mauvaise publicité pour la ville de Sherbrooke. Va-t-on faire tomber des têtes? Nous savons que d'anciens le souhaiteraient! Mais nous ne croyons pas que ce soit à recommander!

Ce qui serait autrement préférable, ce serait des correctifs, non pas des rapteages! Si un officier en titre n'a pas qualité d'occuper son poste qu'on fasse les changements qui s'imposent! Mais à la condition que cette "inabilité" dépende de lui et non d'une intervention venue de l'extérieur. Cela est très important!

Mais si les frictions n'ont pris naissance que dans les racines d'une espèce de "family compact" ou à travers une toile d'araignée qui a pour base la jalousie qu'un limitaire des responsables de chaque "si les supérieurs" ont en tort, qu'on leur fasse voir et qu'on les corrige; si les subalternes ont été dans le tort, qu'on en fasse autant.

Nous concevons que tout cela sera très difficile, mais le temps passe bien des cicatrices. L'autorité, c'est l'autorité et elle est tellement sapes aujourd'hui que c'est, précisément, ce défi à l'autorité qui donne naissance aux désordres que l'on connaît un peu partout. Que l'autorité soit discutable au point de vue "qualité", ce n'est pas une "nouvelle" en 1967. Mais pour aussi longtemps qu'elle est en place, elle s'appelle l'autorité. Et si cette autorité est une à "étages", en ce sens qu'une "inférieure" dépende d'une "supérieure", que l'on s'adresse à cette dernière.

Dans ce rapport dont nous avons pris connaissance en diagonale (car le rapport a plus

de 340 pages et c'est le cas de dire que c'est un "roman policier"), il y a une chose qui nous surprend de la part des enquêteurs. C'est lorsqu'on recommande que le chef de police et ses responsables soient immédiatement relégués à l'arrière-plan du directeur des services municipaux. Qu'un chef de police ne connaisse pas tellement son affaire, cela peut arriver! Mais qu'un chef des services municipaux en connaisse mieux que lui, c'est douteux. Ce n'est pas notre opinion non plus que le président du comité de police et feu en connaisse plus que le chef de police.

Chez un chef de police, il y a un peu du militaire, même s'il arrivait qu'il ne soit pas à la hauteur, tout le monde

sait que ce n'est pas un "civil" qui va lui en montrer!

Les comparaisons sont toujours odieuses, mais des divergences d'opinions entre militaires et civils. L'histoire nous en a donné une multitude d'exemples depuis la première guerre surtout. On peut discuter longtemps sur l'efficacité de décisions venant d'un "civil" (ou policier) et celles venant d'un homme de mentalité militaire.

Pourquoi pas une conférence de table ronde pour laver son linge sale, et l'étendre ensuite sur la corde à linge, à la vue du public, quand ce linge sera devenu net? Ce serait une façon moins explosive de régler un problème qui a déjà fait assez de tort à la ville de Sherbrooke.

Pourquoi pas une conférence de table ronde pour laver son linge sale, et l'étendre ensuite sur la corde à linge, à la vue du public, quand ce linge sera devenu net? Ce serait une façon moins explosive de régler un problème qui a déjà fait assez de tort à la ville de Sherbrooke.

Roger CHAMPOUX
(La Presse)

LA TRIBUNE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910
Imprimerie par LA TRIBUNE (1964) LTÉE 321, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél. 348-9201
Autorisée comme envoi de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
ABONNEMENTS: au Canada par la poste, sauf envois deservir par caméloris. Un an: \$15.00; 6 mois: \$9.00; 3 mois: \$4.75; 1 mois: \$1.75.
Aux États-Unis avec Supplément Perspectives et Comiques illustrés: Un an: \$25.00; 6 mois: \$14.00; 3 mois: \$8.00; 1 mois: \$3.00.
Autres pays, outre mer, etc.: Un an: \$30.00.
La Tribune est sociétaire de la Presse Canadienne, une association des quotidiens de langue française; membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, du Bureau et Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.
PAUL G. DESMARIS, président; JACQUES G. FRANCOEUR, vice-président et éditeur; YVON DUBE, gérant général.



L'automobile de M. Cloutier a été passablement endommagée. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Collision de quatre véhicules à la sortie est de Sherbrooke: un blessé

SHERBROOKE — Une personne a été blessée grièvement dans un accident survenu hier soir, vers 11 heures, près de la fourche de chemins située à la sortie est de Sherbrooke, en direction d'East Angus.

Quatre véhicules, dont deux lourds camions, ont été impliqués dans l'accident.

Les quatre véhicules impliqués sont ceux de MM. Paul Simonneau, du 1271 King est, à Sherbrooke, dans le camion était conduit par M. Roger Belanger, 30 ans, de Stoke, de Adonai Boudreau, RR 4, Sherbrooke, dont le camion était conduit par M. Henri Després, 19 ans, du RR 5, Sherbrooke, de Raynald Cloutier, 21 ans, du 682 Galt ouest, à Sherbrooke, et de Mlle Madeleine Bellavance, 36 ans, du 78 rue Victoria, à East Angus.

M. Cloutier souffrirait d'une fracture du crâne et de la clavicule. Il a été conduit à l'hôpital St-Vincent-de-Paul par les ambulanciers de la maison Duranleau et Jalbert, où il est sous les soins du Dr Jean-Paul Bédard.

L'accident

Lorsque l'accident est survenu, M. Belanger entrait dans la cour de la station-service Gaz de l'Estrie alors que M. Després sortait de la même station-service. M. Cloutier circulait d'East Angus à Sherbrooke et Mlle Bellavance de Sherbrooke à East Angus.

M. Cloutier a d'abord heurté de biais le camion de M. Després qui a été lui-même projeté sur le camion conduit par M. Belanger.

Sous la force de l'impact, l'automobile de M. Cloutier, qui s'est retrouvée sur la voie de gauche après le premier heurt, est venue en collision avec celle de Mlle Bellavance. La voiture de cette dernière s'est alors retrouvée dans l'entre-deux cour de l'Auberge Royale.

Les dommages à l'automobile de M. Cloutier sont passablement élevés tandis que les autres véhicules ont subi des dommages moyens.

L'agent Yvon Fontaine, de la Sûreté provinciale de Sherbrooke, a fait les constatations d'usage.



Les deux camions sont venus en collision après le premier heurt. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

A moins d'un règlement inattendu

Grève à la Pioneer de Granby: encore plusieurs semaines ?

GRANBY (FA) — A moins d'un règlement inattendu, la grève des employés de la Pioneer Électrique du Québec Inc. à Granby, durera encore plusieurs semaines.

C'est ce que révélait, hier, le président du syndicat de la Pioneer, M. Gilles Gobeil.

Pas de rencontres

Celui-ci a rappelé que la grève dure depuis maintenant plus d'un mois et qu'aucune rencontre n'avait eu lieu entre la compagnie et la partie syndicale.

De plus, aucune rencontre n'est prévue au cours des prochaines semaines entre les deux parties, ce qui laisse présager que la grève n'est pas sur le point d'être réglée.

Selon le président du syndicat, la compagnie doit avoir en septembre d'importants contrats à remplir pour l'Hydro Québec, dans la confection de transformateurs électriques.

Il ne s'attend pas à ce que les pourparlers de règlement soient entamés avant la fin du mois d'août puisque, selon lui, l'ouvrage qui était en cours au moment du déclenchement de la grève pouvait attendre quelque peu.

Employés de bureau

Hier matin, les grévistes ont laissé entrer dans l'usine les quelques employés de bureau qui travaillent pour l'administration. Ces employés n'étaient pas venus à l'usine au cours des deux dernières semaines, à cause de leurs vacances annuelles, mais, hier, ils sont retournés à leur travail.

Ces cinq employés de bureau ne sont pas syndiqués et ils ne participent pas à la fabrication des produits de la Pioneer, ne causant ainsi aucun préjudice aux grévistes qui, eux, sont affiliés avec les métallurgistes Unis d'Amérique (CTC-FTQ).

Bon moral

Selon M. Gobeil, les membres de son syndicat ont un excellent moral en dépit qu'ils s'attendent à devoir faire du piquetage durant plusieurs semaines encore.

"Nous ne rentrerons dans l'usine que lorsqu'un nouveau contrat aura été signé et que nous aurons obtenu ce que nous demandons", a conclu le président du syndicat de la Pioneer.

La ville de Windsor se prépare à acheter de l'équipement lourd

WINDSOR (AT) — La ville de Windsor se prépare à adopter un règlement d'achat d'équipements lourds.

Ces achats sont promis aux divers fournisseurs énumérés plus haut à la condition cependant que le règlement autorisant ces achats, et quelques autres, soient approuvés par la population et reçoivent les autres approbations requises par la loi.

Autres pièces d'équipement: D'autres soumissions ont été reçues et ouvertes.

Elles se rapportaient à l'achat d'une chargeuse sur roues, d'une pelle rétro-caveuse, d'une souffluse à neige,

POUR VOS RENOVATIONS
Portes — Fenêtres — déclin en aluminium — Vitres thermos — Auvents — Façades de magasins, — Fenêtres panoramiques.

GERARD FORTIN

ST ROMAIN — Co. FRONTENAC — TEL: 486-2429
Sherbrooke — 562 2809 — Thetford Mines: 338-4343

Autre noyade dans la Nicolet

DRUMMONDVILLE, (G P) — Une autre noyade s'est produite dans la région de Drummondville en fin de semaine. Le jeune Alain Provencher de Ste-Eulalie, a perdu la vie lorsqu'il s'est noyé dans la rivière Nicolet, à St-Léonard.

L'unanimité est loin d'être faite sur la baisse du prix de l'essence

DRUMMONDVILLE, (G P) — Alors que les détaillants d'essence de la région de Montréal annoncent des baisses de prix, l'unanimité est loin d'être faite dans la région de Drummondville, tel qu'on a pu le constater dans la journée d'hier.

Alors que tous les détaillants d'essence attendent des ordres émanant du bureau-chef de Montréal pour baisser leurs prix, un seul détaillant de Drummondville à notre connaissance a baissé son prix d'une cent hier.

M. Therrien, concessionnaire de la station-service Atlas Esso, a signalé qu'il a baissé ses prix à la demande expresse du représentant régional de Victoriaville qui est venu le visiter récemment. Le prix de l'essence super a été fixé à 47,9 et la régulière à 42,9 le gallon. Interrogé par notre reporter, M. Therrien a fait remarquer qu'il n'est pas libre de fixer le prix de l'essence, mais qu'il doit suivre les directives venues "d'en haut".

Comme les autres détaillants d'essence n'ont pas fait connaître leur intention de baisser leurs prix, M. Therrien a déclaré qu'ils devront diminuer leur tarif bientôt, qu'ils le veulent ou non.

Même prix

Interrogés à ce sujet, la plupart des détaillants d'essence de l'Imperial Oil ont dit qu'ils s'en tenaient au même prix tant qu'ils ne seraient pas obligés à diminuer. Un d'entre eux a fait remarquer que la compagnie ne pouvait pas obliger ses détaillants à diminuer le prix de l'essence et que, si tous les détaillants faisaient front commun contre cette décision, aucune diminution ne serait appliquée dans la région.

Quant aux représentants d'autres compagnies, que nous avons interrogés, ils attendent aussi les décisions des concessionnaires de l'Imperial Oil avant de faire connaître leur opinion sur la question.

Règlement de \$100,000 pour des travaux publics

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La seconde tranche des travaux publics d'été de 1967 a été approuvée au cours d'une séance spéciale du conseil hier soir, à l'hôtel de ville, alors que le règlement de \$100,000 a été déclaré adopté à toutes fins légales, à la fin de la période réglementaire, des deux heures prévue pour la lecture publique.

Entre temps, les échevins et les membres de la Chambre de commerce pour prendre connaissance du mémoire annuel qui porte en particulier sur les problèmes économiques de la région.

Les entretiens du conseil ont aussi porté sur le plan directeur d'urbanisme en compagnie de l'urbaniste Gaetan Richard.

Travaux

Cette liste de travaux avait suscité quantité de commentaires à une séance précédente alors que certains échevins s'étaient objectés à ce que les travaux dépassent les \$100,000.

De fait, ce sont les trottoirs qui ont été coupés de près de la moitié, seulement 9,000 pieds étant prévus au règlement, au lieu du 15,000 pieds original.

Trottoirs

Des trottoirs neufs seront donc construits sur la 20e Avenue, de St-Alphonse à St-Frédéric, sur les rues Dunan, Biron, Valois (de Birtz à Rivière Noire), rue Laferté, de Cormier à Birtz, et sur Birtz, de Guilbault à Valois, le tout estimé à \$18,952,50.

Pavage

À la section pavage, on prévoit des travaux de revêtement sur les rues Birtz, Biron, Chassé, et Brock soit un montant de \$28,700.

Autres

Dans les autres travaux prévus au règlement, on note l'extension d'une clôture en mailles de chaîne, en bordure de la rivière Noire, entre les rues Larocque et Valois, le raccordement d'une conduite d'égout de quatre pouces, sur la rue St-François, l'aménagement des alentours du chalet au parc Woodyat, la reconstruction sur une longueur de 9,000 pieds, des trottoirs de béton de quatre et cinq pieds de largeur sur différentes rues de la cité.

La liste des travaux approuvés comporte également la construction d'un mur de soutènement autour de la sous-station au garage municipal, l'extension des services d'égouts et d'égoutage rue Besette au sud de Précourt, la relocalisation de lignes électriques et téléphoniques et frais de ravaudage et redressement de la rue St-Damase entre la 20e avenue et le boulevard Lemire.

OTJ St-Romain: populaire!

ST-ROMAIN (CF) — Les activités olympiques de St-Romain, comté de Frontenac, sont plus nombreuses que jamais et surtout plus populaires que jamais auprès des jeunes.

Ces derniers peuvent participer à de nombreuses activités d'équipe, dont le baseball, le bricolage, le visionnement de films.

Parmi les projets d'avenir que caressent les dirigeants il y a des excursions, un feu de camp.

Naturellement, dans les plans de l'OTJ de St-Romain, une place importante est accordée aux baignades des jeunes.

Accrochages nombreux à Lac-Mégantic et région

LAC-MEGANTIC, (GM) — De nombreux accidents et accrochages ont eu lieu au cours de la dernière fin de semaine du mois de juillet à Lac-Mégantic et dans la région avoisinante.

À Lac-Mégantic même, une collision violente s'est produite et les deux automobiles sont des pertes totales. L'accident s'est produit vers les neuf heures samedi soir, entre l'auto de M. Yvon Rodrigue, président à Hartford, Connecticut, qui conduisait une voiture de l'année et celle de M. Clément Jacques, de la rue St-Alphonse, Lac-Mégantic, propriétaire d'une auto '60. Il n'y eut heureusement aucun blessé.

Plus tard, dans la même soirée, un accrochage eut lieu entre l'auto de M. Jean Pierre Jacques, de Lac-Mégantic, et celle de M. Christian Charrier de Nantes. Les dommages furent évalués à environ \$300.

Deux motocyclistes ont été blessés samedi lorsque M. J. Claude Lachance, de Woburn, et M. Denis Rodrigue, de La Guadeloupe, qui conduisaient tous deux une motocyclette "Honda" sont entrés en collision respectivement avec M. Léonard Bédard, de Woburn, propriétaire d'un "Pick-Up" et M. Narcisse Jobin, de St-Honoré de Shenley.

Adieu "veaux, vaches, cochons" dans le canton de Brompton!

QUEBEC (CD) — Le ministère des Richesses naturelles dirigé par M. Daniel Johnson, vient de révoquer des droits de mines (à l'exception de l'or et de l'argent) sur certains terrains détonus depuis longtemps par des compagnies dans la région des Cantons de l'Est, en particulier sur 200 acres du lot 22, dans le rang VIII, du canton de Brompton, 200 acres du lot 23 du même rang dans le même canton, et 133 acres du lot 24 du rang IX, dans le même canton.

La bagarre se termine en cour

SHERBROOKE — Deux individus ont comparu en Cour hier, par suite d'une bagarre qui a éclaté entre quatre "copains", dans la nuit de dimanche à lundi, à Sherbrooke.

L'incident s'est produit sur la rue Windsor, vers 10 h 30 du matin.

S'ensuivit une discussion qui s'est peu à peu envenimée pour dégénérer en bataille rangée.

Devant le bruit causé par l'engagement un des résidents de la rue a fait appel aux policiers. Deux autos-patrouille se sont rendues sur les lieux et ont arrêté deux des quatre individus concernés.

Il semblerait que les bagarriers avaient pris passablement de liqueurs alcooliques avant de se disputer.

L'éducation permanente prend un nouvel élan à Thetford

THETFORD MINES, (par Maurice Dumas) — Les commissaires de la régionale de l'Amiante ont pris connaissance d'un volumineux rapport préliminaire de 141 pages préparé par le comité de l'opération-départ. Avec la présentation de ce rapport, l'éducation permanente des adultes vient de prendre un nouvel élan dans le territoire de la régionale de l'Amiante.

Ce précieux document, qui sera soumis à l'assentiment des commissaires demain soir, a été minutieusement préparé par le comité de l'opération-départ sous la direction de M. Jean-Marc Boutin, directeur de l'éducation permanente. Ce rapport peut en quelque sorte être considéré comme la pièce justificative de la situation culturelle, économique et industrielle du territoire de la région de l'Amiante.

Inventaire complet

Le mémoire est un inventaire complet de la situation culturelle, économique et industrielle du territoire de la région de l'Amiante.

Le travail a été fait par sous-comités avec un comité central qui, de par sa fonction, veillait à la bonne marche des travaux. Les sous-comités, au nombre de six, avaient pour but d'étudier:

- Les réalisations dans le domaine de l'éducation pour adultes.
- Les besoins économiques.
- Les cas des assistés sociaux.
- Le problème des jeunes adultes.
- Les besoins culturels.
- Le travail féminin.

Tous ces comités avaient accès aux renseignements fournis par le ministère de l'Éducation, renseignements complétés au secrétariat et révisés par une autre personne. Enfin, pour vérifier si toutes ces données étaient précises, l'opération-départ a distribué un questionnaire auquel la population a répondu.



LE CENTENAIRE DE WATERLOO est certainement un événement à ne pas manquer. Les fêtes qui se dérouleront la semaine prochaine, du 5 au 12 août, sont déjà assurées d'un vif succès tant le public attend avec anxiété cet événement. Avec toutes ces décorations typiques aux années de sa fondation, étalées un peu partout dans la ville, déjà Waterloo est en fête. Sur la photo, on peut voir une mère avec ses deux jeunes filles qui ont déjà revêtu le costume d'époque comme le feront des centaines de citoyens, la semaine prochaine. Mme Hector Messier et ses deux enfants, Elaine 3 ans et Johanne 6 ans, sont déjà dans l'esprit des célébrations du Centenaire. (Photo Studio Marcel Coté)

Solution au problème de l'eau

DRUMMONDVILLE, (G P) — Une autre noyade s'est produite dans la région de Drummondville en fin de semaine. Le jeune Alain Provencher de Ste-Eulalie, a perdu la vie lorsqu'il s'est noyé dans la rivière Nicolet, à St-Léonard.

Le premier magistrat a donc convoqué une rencontre spéciale au cours de laquelle il fera rapport des pourparlers qu'il a eu avec les représentants du ministère des Affaires municipales.

Avis de motion

M. Trepanier a préféré attendre l'assemblée pour fournir les détails de ses entretiens, mais il a révélé que les échevins seraient appelés à présenter un avis de motion pour la préparation d'un autre règlement.

Ce règlement, selon ce qu'a laissé entendre M. Trepanier, traiterait des moyens que la ville emploiera pour permettre le début des travaux sans trop de délais.

Le maire de Granby a cependant tenu à préciser que le projet lui-même restait inchangé, c'est-à-dire qu'il était le même que celui présenté il y a quelques semaines et pour lequel la firme Désourdy Construction, a soumissionné le prix le plus avantageux.

On sait que l'échevin St-Onge a déjà présenté un avis de motion pour prévoir un emprunt de \$275,000, permettant à la cité d'exécuter la première phase de ce projet que l'on entend compléter d'ici quatre ou cinq ans.

Aucun retard dans l'envoi de troupes à Détroit (Johnson)

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a rejeté, lundi, les déclarations du gouverneur George Romney, du Michigan, l'accusant d'avoir tardé à envoyer des troupes fédérales à Détroit, en faisant valoir qu'il avait signé l'ordre d'expédition de ces unités dès qu'il en avait reçu la requête.

M. Johnson a convoqué une conférence de presse impromptue, qui n'a d'ailleurs apporté aucun élément nouveau, pour donner la réplique à ses critiques et renvoyer la balle aux républicains qui cherchent à tirer profit, sur le plan de la politique intérieure, des récents désordres raciaux aux Etats-Unis. Le président a adopté une attitude négative à l'égard des deux seuls points substantiels qui ont été évoqués au cours de cet entretien avec les journalistes. Il a fait preuve d'une certaine froideur à l'égard de l'idée lancée par le maire Jerome Cavanagh, de Détroit, en vue de la création d'une force de police fédérale de 1.000 hommes dans toutes les grandes villes américaines en vue de lutter contre les émeutes.

M. Johnson a également rejeté implicitement l'idée même de désigner des représentants



Le président Johnson

déjà choisi onze membres qui lui paraissent les mieux qualifiés en raison de leur expérience.

Le président s'est refusé à tout commentaire à propos de

la lettre qui vient de lui être adressée par une cinquantaine de démocrates qui lui ont demandé de ne pas se présenter aux prochaines élections en arguant du fait que sa candidature ferait courir le parti au désastre.

Mais M. Johnson a pris soin de souligner qu'à son avis les Etats-Unis peuvent largement se permettre tout à la fois de poursuivre les opérations au Vietnam et de mener à bien les programmes de la "grande société" pourvu que le Congrès veuille bien voter le programme législatif qui lui a été soumis par l'administration.

Faisant état de la richesse des Etats-Unis, le président a déclaré: "Je crois qu'il est important que nous fassions face à nos problèmes intérieurs sans négliger nos responsabilités dans le reste du monde."

M. Johnson a indiqué à ce propos qu'une augmentation des impôts demeure à ses yeux un objet de première nécessité. Il a même révélé, sans toutefois donner d'autres précisions, qu'il apportera sans aucun doute "quelques modifications" à la demande qu'il a soumise au Congrès au début de l'année en vue d'imposer une surtaxe sur l'impôt sur le revenu.

Des personnalités démocrates écrivent au président Johnson pour lui demander de ne pas se présenter

WASHINGTON (AFP) — "Une victoire écrasante des républicains en 1968 paraît imminente", déclarent une cinquantaine de personnalités démocrates dans une lettre adressée au président Johnson à qui ils demandent de ne pas se présenter aux élections de l'an prochain.

"Une prompt décision en faveur d'un retrait — de la candidature de M. Johnson — pourrait assurer la victoire d'un autre candidat démocrate, si elle réussait à rétablir l'unité du parti", affirment les signataires de la lettre.

La lettre en question a été distribuée à la presse par le comité "pour Kennedy-Fulbright" qui favorise une équipe comprenant le sénateur Robert Kennedy pour la présidence et le sénateur Fulbright, de l'Arkansas, pour la vice-présidence. On sait toutefois que le sénateur Ken-

nedey a répudié à plusieurs reprises les efforts de ce comité new-yorkais en sa faveur.

Un des co-présidents du comité a convoqué pour lundi une conférence de presse à laquelle il entend préciser le sens de la lettre adressée au président Johnson. Une déclaration préli-

Johnson en contradiction avec U Thant

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a rejeté lundi la thèse du secrétaire général de l'ONU, U Thant, selon laquelle le conflit au Vietnam est une véritable guerre d'indépendance nationale menée par le peuple vietnamien plutôt qu'un acte d'agression communiste, ainsi que l'affirment les Etats-Unis.

Au cours d'une conférence de

minaire précise en effet que cette lettre a été rédigée sur l'initiative du comité, mais que les signataires forment un groupe indépendant. "Le comité des cinquantaine" opposé à la candidature de M. Johnson, mais pas forcément en faveur d'une candidature Kennedy-Fulbright.

Il suffit de parcourir les journaux canadiens des derniers jours pour comprendre que, chez nos compatriotes de langue anglaise, une escalade d'inquiétudes fait suite à l'escalade verbale du président de la République française. Indépendamment de la nouvelle déclaration du général de Gaulle qui peut infirmer ou adoucir la portée de ses options quant au désormais célèbre "Québec libre", il reste que les mots lâchés du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal conserveront encore longtemps des échos non seulement au Québec mais à travers le Canada tout entier et même à l'étranger.

A Fredericton, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a bien l'intention d'expliquer à ses "confères

POLITIQUE PROVINCIALE

Une réunion au sommet semble de plus en plus urgente pour les premiers ministres

Par Claude DERY

QUEBEC — La conférence des premiers ministres provinciaux du Canada qui s'inaugure aujourd'hui pourrait bien susciter à Fredericton (N.B.), la création d'un nouveau front commun favorisant la tenue d'une conférence nationale urgente sur les problèmes constitutionnels au pays. Selon le vœu déjà exprimé par le premier ministre ontarien, M. John Robarts, et appuyé sans conteste par le Québec, une telle rencontre au sommet s'avère de plus en plus essentielle au progrès de l'harmonie interprovinciale et des relations fédérales-provinciales.

La "Semaine de Gaulle" (même réduite à quatre jours) fut l'occasion d'aplanir les doléances du Canada français. Elle fut, au contraire, le tremplin d'une nouvelle "hystérie" de la part des ultranationalistes et séparatistes des deux ethnies tout en stimulant singulièrement l'ardeur des indépendantistes qui rejettent la violence pour accorder priorité au dialogue patient mais constant dans cette conquête des droits constitutionnels pléniers du Québec.

Escalade d'inquiétudes

Il suffit de parcourir les journaux canadiens des derniers jours pour comprendre que, chez nos compatriotes de langue anglaise, une escalade d'inquiétudes fait suite à l'escalade verbale du président de la République française. Indépendamment de la nouvelle déclaration du général de Gaulle qui peut infirmer ou adoucir la portée de ses options quant au désormais célèbre "Québec libre", il reste que les mots lâchés du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal conserveront encore longtemps des échos non seulement au Québec mais à travers le Canada tout entier et même à l'étranger.

A Fredericton, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a bien l'intention d'expliquer à ses "confères

provinciaux" le sens exact actuel où navigue la belle province. Il est même prévisible que M. Johnson voudra appuyer M. Robarts dans son désir de convoquer le plus rapidement possible une conférence nationale sur le problème de la constitution canadienne dépassée.

Cette conférence de Fredericton pourrait très certainement minimiser l'explosive déclaration du général que les observateurs parisiens impuissent surtout à l'enthousiasme délaissant de la foule québécoise, laquelle, depuis l'Anse-àux-Foulons (Québec) jusqu'au Champ de Mars (Montréal) a offert un accueil tel qu'il aurait pu se laisser emporter par ce flot nationaliste.

Il apparaîtra aux premiers ministres provinciaux d'obtenir le tableau véritable de cette apothéose afin de calmer, dans leur patelin respectif, les craintes évidemment fondées à première vue, d'une insurrection québécoise en voie de propagation.

La constitution

On reposera vraisemblablement à M. Johnson lors de cette conférence de Fredericton, cette même sempiternelle question "What do you want?". Or, sur ce point, M. Johnson a clairement laissé entendre à Québec que le comité parlementaire de la constitution serait convoqué incessamment pour apporter à l'Assemblée législative son rapport sur des études entreprises depuis trois ans, en relations avec les doléances du Canada français à l'endroit de la constitution.

Ce même comité aura aussi mission d'élaborer les thèmes majeurs appelés à diriger la rédaction d'une nouvelle constitution québécoise dans laquelle s'intégrera une charte des Droits de l'homme. Ce même comité doit également offrir des arguments de base à la codification d'un nouveau règlement moderne et dégageant de l'influence "britannique" traditionnelle afin de mieux

conditionner les débats en Chambre basse au parlement provincial du Québec. Enfin, ce même comité doit analyser la possibilité de remplacer l'actuel conseil législatif par une Chambre consultative formée de délégués, éligibles ou non, de corps intermédiaires.

Mais aussi longtemps que l'on n'aura pas colligé dans un document très précis les doléances du Québec à l'endroit de la Confédération canadienne et de la constitution nationale, nos compatriotes anglophones auront sans doute raison de réclamer des explications aux sautes d'humeur des Québécois.

L'autodétermination

Le reste que depuis feu Maurice Duplessis le cheval de l'autonomie galopé à brides abattues sur la piste provinciale. Et le parti politique n'est pas encore né qui pourrait reconduire aux "écueils de statu quo", ce fringant trotteur! L'expérimenté ministre, M. Jean Lesage, l'a bien compris lorsqu'il opta pour le "maître chez nous". Et le chef de l'Union nationale fouettait encore ce même indomptable coursier en brandissant le fanion du "Québec d'abord".

En somme, l'électorat du Québec se trouve toujours, à chaque scrutin, devant l'objectif d'un désir unanime des partis politiques en présence d'offrir à la province son plein droit à l'autodétermination.

Les modalités d'atteindre cette cible varient suivant les programmes politiques et c'est dans cette diversité des méthodes que s'effectue le choix des contribuables.

La conférence de Fredericton pourrait donc elle aussi passer à l'histoire! Ou elle permettra de rapprocher l'idéal national canadien ou elle provoquera une scission encore plus pénible au sein des deux ethnies fondatrices du pays.

Dans les deux cas, la responsabilité des premiers ministres provinciaux demeure des plus écrasantes.

Nouvelles bagarres prévues entre Ottawa et le Québec



M. Oswald Parent

QUEBEC, (CD) — C'est à Hull à proximité de la Capitale fédérale d'Ottawa, que la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, entreprendra ses audiences publiques afin d'examiner, en premier lieu, les problèmes découlant de la situation qui prévaut autour du projet déjà

des députés MM. Oswald Parent, de Hull, Roy Fournier, de Gatineau et Roland Théoret, de Papineau.

Les audiences auront lieu au palais de justice de Hull, lundi 14 août, de 14 h. à 18 h. et le mardi 15 août, de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h. La Commission provinciale Dorion, créée en novembre 1966, a mission de présenter au parlement de Québec un rapport sur les problèmes de frontières et plus particulièrement sur la question des frontières du Labrador. Mais l'enquête doit porter aussi sur toutes les propriétés du gouvernement fédéral dans le Québec, les îles sises dans le golfe St-Laurent et dans les Baies James et d'Hudson et les parcs fédéraux dans la province.

Les informations obtenues jusqu'ici dans la Capitale prévoient que la Commission Dorion émettra des rapports préliminaires sur des sujets particuliers à mesure que s'effectueront les audiences publiques. On ignore toutefois les méthodes utilisées par le gouvernement pour répondre aux recommandations anticipées de la Commission mais il est déjà assuré que de nombreux pourparlers surgiront entre Ottawa et les présposés au ministère des Affaires intergouvernementales du Québec sur le sujet qui ne manquera certainement pas de soulever de nouveaux problèmes de juridiction d'Abitibi.

Le Service d'exploration géologique porte son intérêt sur des dépôts miniers au Saguenay et au lac St-Jean.

Le Service des gîtes minéraux entend la prospection géochimique pour l'uranium dans le comté de Temiscamingue, autour du lac Kipawa.

Enfin le Service de l'hydrogéologie poursuit l'inventaire des eaux souterraines dans une région de 600 milles carrés couvrant les comtés de St-Hyacinthe et de Rouville, sur le bassin de la rivière Eaton, dans les Cantons de l'Est et autour du lac Aylmer et de la rivière St-François dans le même district.

La rivière Eaton, le lac Aylmer et la rivière St-François passés à la "loupe"

QUEBEC, (CD) — Les Services géologiques du ministère des Richesses naturelles, piloté par M. Daniel Johnson, ont entrepris un vaste programme de travaux géologiques à travers la province.

Cet été, 54 équipes participent à ces études sous la direction générale des mines tandis que 31 autres équipes préparent des cartes géologiques de régions particulières.

Plusieurs membres de ces équipes sont intégrés au ministère ou au personnel enseignant des universités.

On retient que des équipes procèdent à la préparation de cartes couvrant des territoires dans les comtés de Maskinongé, St-Maurice, Lavolette et

d'Abitibi.

Le Service d'exploration géologique porte son intérêt sur des dépôts miniers au Saguenay et au lac St-Jean.

Le Service des gîtes minéraux entend la prospection géochimique pour l'uranium dans le comté de Temiscamingue, autour du lac Kipawa.

Enfin le Service de l'hydrogéologie poursuit l'inventaire des eaux souterraines dans une région de 600 milles carrés couvrant les comtés de St-Hyacinthe et de Rouville, sur le bassin de la rivière Eaton, dans les Cantons de l'Est et autour du lac Aylmer et de la rivière St-François dans le même district.

Meilleurs vœux de succès aux Directeurs et Exposants de l'Exposition de St-Léonard!

DISTRIBUTEUR DES PRODUITS PETROLIERS

FLORIAN BRETON

vendeur autorisé des instruments oratoires International Harvester pour toute la région agricole

pièces—service—ferronnerie

St-Léonard d'Aston — Tél.: 392 — Côté Nicolet

Succès à l'Expo '67 de St-Léonard!

ASTON INDUSTRIES INC.

MANUFACTURIERS:

- Appareils de Ventilation et de Chauffage "ASTON" "AEROMATIC"
- Entrée d'air complètement automatique qui remplace les prises d'air manuelles sur la ferme, soit à la porcherie, l'étable et le poulailler. — Brevet en instance.
- Système de ventilation pour caveau à patates.

Germain Courchesne, prés.
J. Paul Fleury, gérant-adjoint
Mme Gisèle Héroux, secrétaire

ST-LEONARD D'ASTON — TEL.: 399-2175
COMTE DE NICOLET

Meilleurs Vœux à l'Expo. '67 de St-Léonard!

VOTRE

J. M. DOUCET

Epicerie — Viande Bière et Porter

Matériaux de construction "Self-Service"

St-Léonard, Comté de Nicolet

Tél.: 399-2192 et 399-2193

Bienvenue à notre établissement à tous les visiteurs qui passent par St-Léonard et la transcanadienne

HÔTEL MOULIN ROUGE

Aimé Bastien, prop.

Station de service ouverte jour et nuit.

À mi-chemin entre Montréal et Québec sur la route transcanadienne

Tél.: St-Léonard d'Aston 399-2050

L'EXPOSITION DE

PATRONS D'HONNEUR DE L'EXPOSITION

HORAIRE DU PROGRAMME

JEUDI, 3 AOUT 1967

10.00 hres A. M.
1—Jugement des bovins pur sang (exception de la race Holstein).
2—Jugement des chevaux.
3—Jugement du bétail de boucherie.
1.00 hre P. M. (13.00 hres)
1—Jugement des volailles.
2—Jugement des porcs.
3—Jugement des légumes — arts domestiques.
8.30 hres P. M. (20.30 hres)
Midway — Amusement — Attraction surprise.

VENDREDI, 4 AOUT 1967
(Journée noir et blanc)
10.00 hres A. M.
Jugement des bovins Holstein
8.30 hres P. M. (20.30 hres)
Midway — Amusement — Attraction surprise.

SAMEDI, 5 AOUT 1967
10.00 hres A. M.

Visites des exhibits (libre), 2.00 hres P. M. (14.00 hres)
Courses — Parade des animaux — Allocation des invités d'honneur.
8.30 hres P. M. (20.30 hres)
Midway — Amusement — Attraction surprise.

DIMANCHE, 6 AOUT 1967
Après midi et soirée
Midway — Amusement — Attraction spéciale.
Concours de "Tir" de chevaux.
Cinq classes offertes \$300. en prix.

Succès aux Agriculteurs du Comté et aux Directeurs de l'Exposition de St-Léonard!

Votre détaillant

MASSEY-FERGUSON

et équipement de ferme "BEATTY"

CONRAD FAUCHER

Ste-Brigitte des Saules, Qué. Succursale à Nicolet, Qué.
Tél.: 334-2424

Succès aux directeurs de l'Expo '67 de St-Léonard et à tous les agriculteurs!

Une industrie au service des entrepreneurs, camionneurs et cultivateurs de la province. Avant d'acheter, informez-vous de nos prix!

LESSARD MACHINERIES ENR.

M. Robert Lessard, prop. (Membre des Chevaliers de Colomb et de la Chambre de commerce)

Voyez à notre manufacture, les nouveaux modèles de

"DOMPEUSES LESSARD"

pour camions. Capacité de 20 tonnes garantie — 12 ou 14 pieds de long.

MANUFACTURIERS DE

- CYLINDRES HYDRAULIQUES
- CHARGEURS SUR TRACTEURS AGRICOLES ET INDUSTRIELS
- DOMPEUSES POUR CAMIONS
- BOITES D'ACIER POUR CAMIONS

VOYEZ LE NOUVEAU MODELE D'EMPILEUSE MOTORISEE (Lifter) LESSARD

ST-WENCESLAS, co. de Nicolet TEL.: 57

Le 4e Régiment d'Artillerie à l'oeuvre

A l'Expo, un coup de canon annonce l'heure du midi à la Place du Canada

MONTREAL — A midi, tous les jours pendant l'Expo 67, un détachement de six membres du 4e Régiment d'Artillerie royale canadienne à cheval tire un coup de canon à la Place du Canada, sur l'île Notre-Dame pour annoncer l'heure de midi.

Le détachement prend position quelques minutes avant midi avec leur canon en face du pavillon du Canada.

Au commandement "Chargez", deux artilleurs s'affairent à fabriquer le canon prêt à tirer, le commandant du détachement crie "feu", un artilleur allume la mèche, il y a un temps mort de quelques secondes, puis le canon tonne.

Il est midi.

Une tonne

Ce canon de 9 livres, modèle de 1870, fut coulé en 1873 et remis à neuf en 1955 à l'atelier no 209 du génie électrique et mécanique, à Petawawa en Ontario.

Il pèse une tonne et lorsqu'il était en service, jusque vers 1900-1905, il tirait des obus de 9 livres à une distance d'un millement à le charger par la gueule; le canon prêt à tirer, le type d'obusier était fabriqué en Angleterre pour service aux Indes.

Le Canada en a acquis quel-

ques-uns qui furent utilisés par l'Artillerie royale canadienne à cheval et également durant la rébellion du nord-ouest canadien.

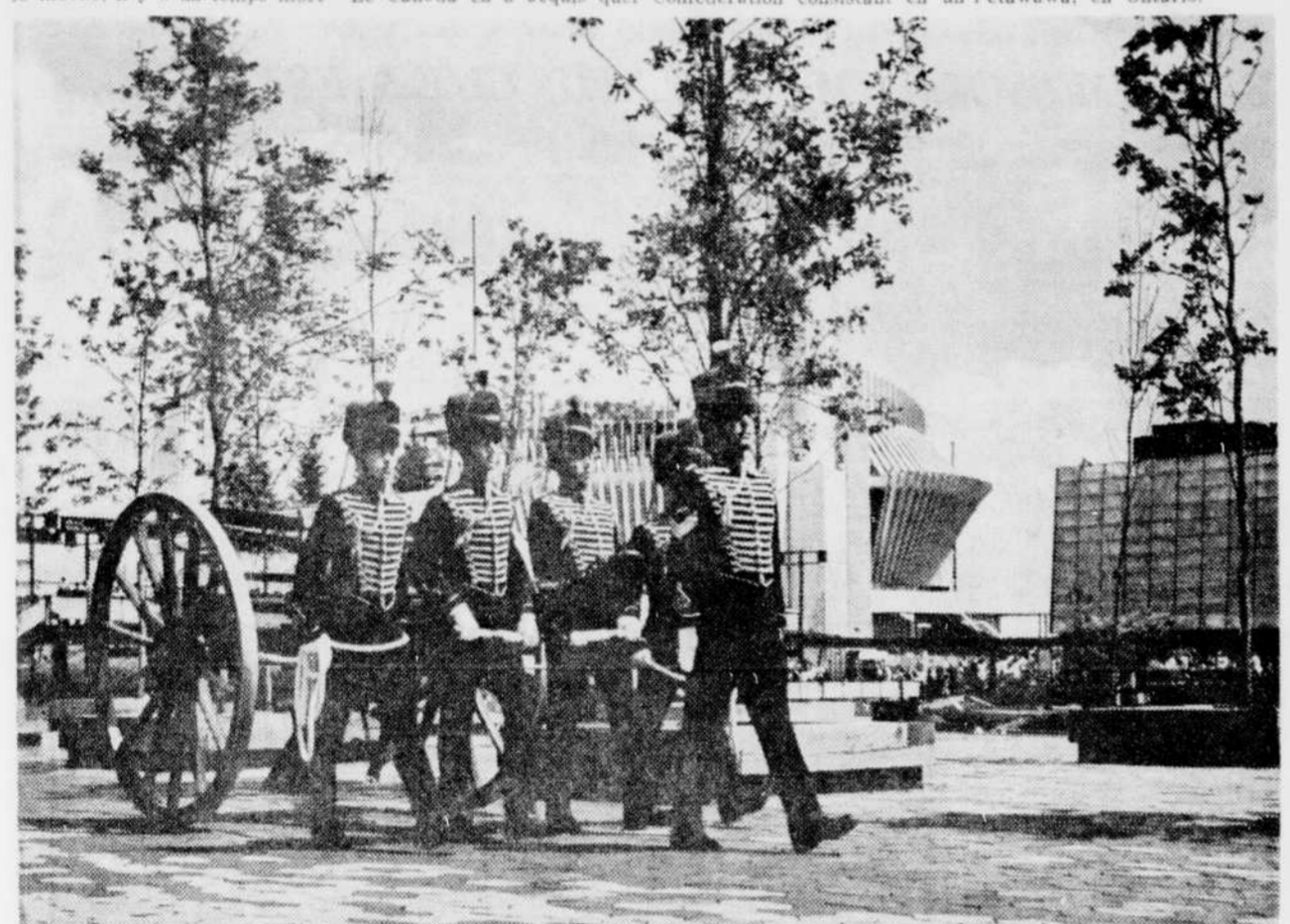
Les 12 artilleurs, formant les deux équipes à l'oeuvre à l'Expo ont mis deux semaines avant l'ouverture de l'Expo pour se familiariser avec les manoeuvres particulières nécessitées pour cette démonstration journalière, telle qu'elle se pratiquait au siècle dernier.

Ils portent l'uniforme de parade du Régiment d'Artillerie royale canadienne à cheval, de l'époque de la naissance de la Confédération consistant en un bonnet de hussars surmonté d'une touffe de plumes, d'une tunique bleu marine brodée en soutache dorée et de pantalons bleu marine avec une bande rouge.

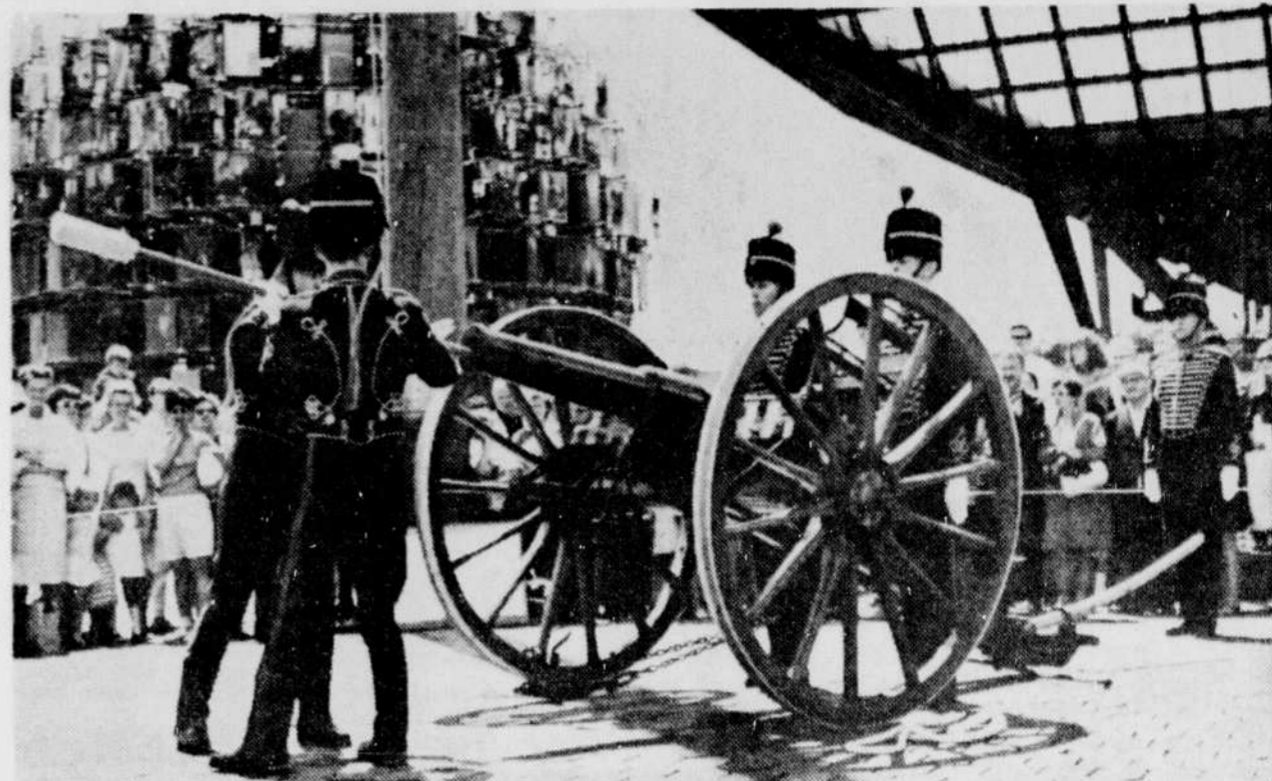
Cet uniforme est encore porté de nos jours par ce Régiment d'artillerie lors de certaines cérémonies officielles.

Le sergent A. D. Murphy commande le détachement de 12 hommes et est secondé par le bombardier E. H. Campbell.

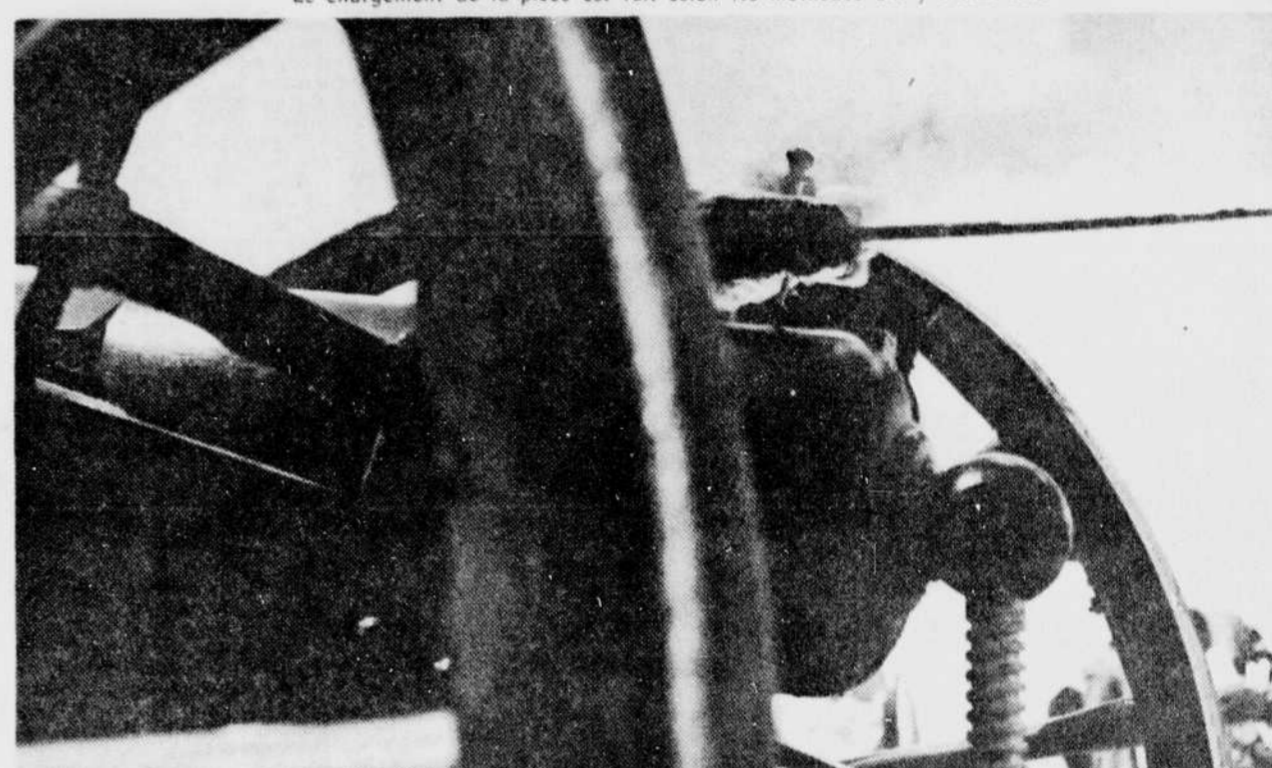
Tous sont membres du 4e Régiment d'Artillerie royale canadienne à cheval, cantonné à la base des forces canadiennes de Petawawa, en Ontario.



Portant l'uniforme de l'artillerie circo 1867, un détachement du 4e Régiment canadien d'artillerie royale a cheval se dirige vers la Place du Canada en remorquant le "canon du midi".



Le chargement de la pièce est fait selon les méthodes d'il y a cent ans.



La déflagration du coton-poudre annonce tous les jours l'heure de midi aux visiteurs de l'Expo 67.

ST-LEONARD D'ASTON

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

LES 3-4-5-6 AOÛT

Mes meilleurs voeux de succès

à la Société d'Agriculture
du Comté de Nicolet
et à toute la population
du Comté de Nicolet, de

l'Honorable Clément Vincent

Ministre de l'Agriculture
et de la Colonisation au Québec.

Officiers de l'Exposition

- PATRON**
Honorable CLEMENT VINCENT, ministre de la Colonisation et de l'Agriculture.
- PRESIDENT HONORAIRE**
M. le Chan. G. H. LAFOREST, curé, St-Léonard d'Aston
- VICE-PRESIDENTS HONORAIRES**
ANATOLE HEBERT, Maire de St-Léonard
OVIDE DUVAL, Préfet du comté Nicolet
FLORIAN COTE, M.-P., Ste-Brigitte
PHILIPPE LEBLANC, Maire
- OFFICIERS** - PRESIDENT : Roger ROUSSEAU
VICE-PRESIDENT : Rock MATHIEU
SECRETAIRE-GERANT : Lorenzo ST-ARNAUD, St-Wenceslas
- DIRECTEURS**
ST-LEONARD : Daniel Ouellet, Jean-Marie Demers
ST-RAPHAEL : Wellie Martel
ASTON JUNCTION : Maurice Gaudet
STE-EULALIE : Bruno Letiecq
ST-SAMUEL : Bertrand Boisclair
STE-PERPETUE : Rolland Laplante
STE-BRIGITTE-DES-SAULTS : Ernest Cardinal
PRECIEUX-SANG : Rolland Perreault.
- NICOLET**
Ovide Duval
Roger Rousseau
Lorenzo Provencher
STE-MONIQUE : Ephrem Pinard
Rock Mathieu
Laurent Mathieu
ST-GREGOIRE : Louis Bouvet
Emile Béliveau
ST-CELESTIN : Richard Morin
Jean-Louis Bourgeois
ST-WENCESLAS : Laurent Martel
Georges Prince

Visitez en foule l'exposition de St-Léonard !
Voeux de succès aux directeurs et aux agriculteurs de la région.

Laiterie Lamothe & Frères LTEE

A Dubé, distributeur à St-Léonard et à Ste-Brigitte.
PRODUITS LAITIERS PASTEURISES
LAIT — CREME — BEURRE — LAIT "HOMO"
950, rue St-Pierre — Tél. : 478-0555
DRUMMONDVILLE

Hommages aux agriculteurs
de la région à l'occasion
de l'exposition annuelle de St-Léonard
les 3-4-5-6 août

Le Magasin des Cultivateurs (1965) Inc.

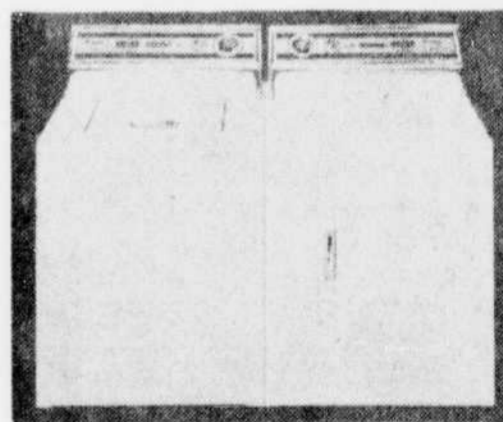
Rations mélangées "Master"
Produits "Green Cross"
Farines — Grains — Engrais — Céréales — Etc.
Rue de la gare du CNR, près du boul. St-Joseph
DRUMMONDVILLE — TEL. : 478-1391

Inglis '67

DES APPAREILS DE QUALITE
QU'IL FAUT AJOUTER A L'AMEUBLEMENT
COMPLET QUE VOUS ACHETEZ CHEZ

J. P. BOUCHER

Vous aurez toujours plus pour votre argent avec
"LA CITATION"
LESSIVEUSE SECHEUSE



5 cycles — 2 vitesses
A ASTON JUNCTION vous obtenez toujours
SATISFACTION



J. P. BOUCHER

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES
10e RANG — ASTON JUNCTION
TEL. : 23-5-2 — ST-WENCESLAS
QUALITE — BAS PRIX — SERVICE — GARANTIE

La Société d'Agriculture du Comté de NICOLET
DIVISION "A" VOUS INVITE A SON

EXPOSITION ANNUELLE

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
3-4-5-6 AOÛT

DIMANCHE, 6 AOÛT, 2h. p. m.
Concours de "TIR" de Chevaux

LES 3-4-5 AOÛT
ATTRAICTIONS CANADIENNES DE TOUS GENRES

BIENVENUE A TOUS A
ST-LEONARD D'ASTON

Elles est ouverte
à toutes les paroisses
du comté

Bienvenue à St-Léonard !

Faites un séjour à la plus nouvelle
et la plus moderne hôtellerie de
St-Léonard.

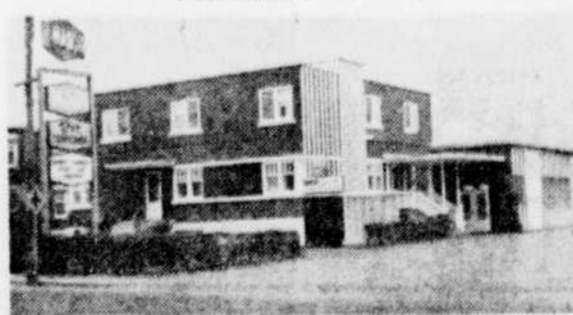
HÔTEL MANOIR

- Licencie
- Chambres confortables
- Excellente cuisine
- Bonquets, réceptions



ST-LEONARD D'ASTON, QUE.

Arrêtez-vous au plus chic endroit sur la route 13 de
Drummondville à Trois-Rivières.



—Piscine à la disposition de la clientèle
—DANSE TOUS LES SAMEDIS SOIR
avec un orchestre de choix.

SALLE MONACO BAR TROPICANA

TEL. : 399-2121, 399-9903

Courrier de FERNANDE

Q. — Pourrais-je avoir la signification de Bruno, Camille et Claudine.

R. — Les Bruno sont sérieux, aimables, distingués, suffisamment doués au point de vue intellectuel et artistique. Ils peuvent tenir un rôle de premier plan, surtout dans les carrières libérales, car ils sont moins bien doués pour le commerce et l'industrie.

Sur le plan sentimental leur sensibilité vive et profonde est endiguée par une réserve qui les rend timides et même froids en apparence.

Les Camille ne sont point des violents; pas d'hommes de guerre illustres parmi les Camille. Ils sont très fins, financiers même, ayant beaucoup d'initiative et de roublardise.

Assez gais, moqueurs sans méchanceté, ils ne se livrent pas à fond. Ils savent aussi ne pas s'embarasser d'une sensibilité exagérée et aiment mieux sur ce point être bourreau que victime.

Les Claudine femmes ont beaucoup moins de rouerie; elles s'enthousiasment plus facilement et plus à fond.

Bien qu'assez indépendantes, elles n'ont point une volonté très solide et sont plutôt influençables.

Caractère très intéressant que celui des Claudine. Vives, se millantes, spirituelles, elles aiment et savent plaire. Etourdis et captivés par leur babillage, leur gaieté, leur esprit oratoire, on ne songe pas à pousser plus loin l'examen et c'est heureux pour elles. Capricieuses et volontaires sans être opiniâtres, elles savent si bien s'y prendre que personne ne leur résiste.

Rien n'embarrasse les Claudine, très modernes, très libres de ton et d'allure.

Q. — Il y a deux ans, j'ai connu un jeune homme et je l'ai aimé, seulement, j'ai cessé de lui parler pour voir si lui m'aimait. Il a retardé un peu puis m'a téléphoné et m'a demandé si j'étais encore fâchée et j'ai dit non, alors il est revenu de lui-même. La deuxième fois qu'on a eu une chance, il s'est fait prier pour revenir et là, c'est la troisième fois et ne veut plus recommencer. Cela me fait de la peine mais je ne voudrais pas trop m'avancer. Que faire? INQUIETE

R. — Vous avez une attitude incompréhensible avec les garçons. Quelle est donc cette idée de leur faire des bêtises, des impolitesses ou de la peine, simplement pour leur voir insister à reprendre les relations. Vous devez être bien jeune et votre amoureux aussi pour se prêter à ce jeu enfantin.

Je vous conseille donc de changer de formule parce que vous ne rencontrerez pas toujours des jeunes gens disposés à cette épreuve de ténacité.

LA BIJOUTERIE ETIENNE MOREL INC.
AUTREFOIS AU 128 RUE KING OUEST MAINTENANT
DÉMENACÉE
AU NO 339 RUE ALEXANDRE
TEL.: 567-5474



Pos de mini chez Chanel et Esterel. — A gauche, de Chanel, un deux-pièces orné de zibeline; à droite, une robe de mariée de Jacques Esterel. (Telephoto AP)



Créations en fourrure. — Jacques Heim a présenté ces deux modèles de sa collection d'hiver, à Paris. A gauche, une robe-culotte en fourrure systématique, à droite, un manteau trois-quarts appelé "ranch". (Telephoto AP)

Jour d'horizon

Heure d'adoration
L'heure d'adoration des membres de la Garde d'Honneur du Sacre-Coeur se tiendra mercredi, le 2 août courant, à 7 h. 45 p.m., au 505, sud, de la rue Bowen. Tous sont attendus.

Voyage à l'Expo
Mercredi, 2 août. Tel.: 567-5138, 562-9125, 567-6940.

Voyage à l'Expo
Mercredi, 2 août. Billets en vente Chez Blais et Madro, 149, Wellington nord, et Blouin et Labrecque, 562, King est. Pour réservations et renseignements, tel.: 832-2191 ou 562-5745, Mme Suzanne P. Hayes. (*) 131-2

Visite
Mme Jean Fiset et son fils, Luc, de Santa Monica, Californie, autrefois de Sherbrooke, ont visité les parents de Mme Fiset, M. et Mme Eloise Roy, de la rue Winter, à Sherbrooke.

Bientôt dans Sherbrooke

Un nouveau centre de modes pour la femme élégante

Style Mao. — Coco Chanel, de Paris, présente dans sa collection d'hiver des créations de style Mao telles que celle illustrée sur la photo. (Telephoto AP)

Miroir de la mode
Sur la scène de la mode d'automne, les feutres et la marte sont très en vogue. Les styles Fedora, Aussie, Sombrero et Safari complètent l'appareille due aux longues jambes découvertes.

Pour vous, madame...

ANNONCES CLASSEES

exclusivement D'INTERET FEMININ

ARTISANAT ARTISANAT. Tissus exclusifs importés, nécessités de couture, laine "Pinguin", cours d'artisanat. — 243, King Ouest, 562-8661. 121-29	MATELAS ROUDE MATELAS SHERBROOKE ENR. Manufacturier et réparateur. — Alfred Houde, prop. 340, 10e Avenue Sud, 340-1925. 116-27	STUDIO D'ELECTROLYSE POILS superflus enlevés définitivement chez Madame Fernand Robitaille, électrologue diplômée. 413, St-Jean-Baptiste, Sherbrooke, 567-5044. 132-27
BORSES SACS pour Expo. — 25% rabais sur sources d'été. — J. N. Boisvert & Fils, 6, King Ouest. 117-27	POUR LA MARIÉE "Exclusive-Elegance" Location, vente, robes pour mariée, cortège, Jarrérite gratuite. Jacqueline Enr. 178, Wellington Nord, 563-9197. 132-27	VETEMENTS SPECIALITES vêtements d'enfants jusqu'à 12 ans, garçons, filles; importations, exclusive bottines "Lola" chez Madame Duplain Enr. 287, Fern ciale Ouest, 562-8661. 131-27
COIFFURE MADAME RAOUL GOSSELIN, East Angus. Votre personnalité coupe "Mistral 47" teintures, permanents, teintures tous genres. 117-27	POUR VOTRE BEAUTE CENTRE d'Esthétique Galetan et Jacques. Traitement de la figure, épilation à la cire. — 251, Alexandre, 563-1000. 132-27	ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Intérêts Femmes

COLLECTION JEUNE ET CONFORTABLE CHEZ RICCI

PARIS (AFP). — On s'écrase. Beaucoup de grands saut littéralement dans les sa-carreaux pour des tailleurs culons de Nina Ricci, où, bien not-les traités en habit à la fran-avant le début du défilé, on ne-aise comme en portait le fi-bre de journalistes n'avaient dé-dèle Planchet dans "Les trois à plus qu'une chaise pour deux-mousquetaires", de longs man-Gérard Pipart, modéliste, a-teaux-capotes sur des tailleurs-imaginé pour l'hiver 1967-68 une-stricts, de hautes casquettes- collection jeune, spirituelle, con-d'officiers de l'armée, de bus-fortable et drôle, pleine de trou-sards, des bottes leggings en-vaillies et souvent d'un luxe in-to-grège, puis de tailleurs-pantolons à la cheville, en che-ville, à grands carreaux assor-tis d'immenses houppelandes à- La collection s'ouvre sur des- col Danton, des tailleurs à lon- robes péruviennes en gros lai- nage bayadère, portées avec ves- des cagoules rouges vifs et tab- les gogoles rouges vifs et tab- lier, pull-overs, bas de laine- immenses chapeaux noirs de et- raçoules ton sur ton. Les ensembles sont, traités- dalgos boutonnées sur l'épaule, dans de gros tweeds et des shet- de gros bas assortis à la tail- chauds de l'automne et aussi en- leurs noirs, de style militaire,- viant tendre, en fuschia, en- portés avec des capes rouge- foret et rehaussés de gros bi- de tous purs: rubis, saphir, des- joux accrochés à l'épaule. La- smokings de satin noir s'ouvrant- sur une blouse blanche, boutons- vertigineux: un triangle étroit- ouvert plus bas que la taille; — une robe noire à décolleté- Pour le soir, des robes sou- — des robes de dîner en crêpe- plies de Chantilly noir ou mar- noir ou marron à une seule- ron, à longueur incertain, de- manche longue, l'autre épaule- genou à la cheville, courtes de- étant nue; — une robe-culotte du soir- vant, plongeantes derrière, de- courte, entièrement pailletée, — robe-culotte du soir- aussi du "sport long" du "mi- inspirée du costume de "clown- blanc" avec chignon en corne- La mode la plus photogé- nui-sport". Des ensembles de- que: un tailleur de dîner, jupe- chales, combinaison-pantalon- longue coupée dans un satin ti- tonnoir, longs manteaux de- vert et noir ou luisent çà- tweed ou de shetland à grands- et à des yeux de félins. Et en- ca- creux, de longues culottes de- fin quatre merveilleuses robes- zouave ourlées de fourrure, des- de style ponctuées de broderies- tailleurs bruisants, de style- Pompadour aux noms évoca- 1960 à jupe entravée, des kilts- teurs: Amboise, Chenonceaux, à la cheville. Quelques modèles de choc- Chambord, Cheverny. robes et manteaux en satin cuir- robe-culotte rouge brique

VÊTEMENTS AU-DESSOUS DU MOLLET CHEZ ESTEREL

PARIS (AFP). — Jacques Estere qui se veut, en politique part- tuellement modéré — il s'é- tait présenté aux dernières élec- tions sous l'étiquette "extrême- centre" — affiche, en matière- de mode, des idées revolution- naires. Il habille la femme au-dessous- du mollet, et lui fait porter la- culotte, ou à la "tintin". Pour ce new look, Esterel re- cause sur le noir et le blanc avec- çà et là une note de couleur- acide. Peu de vraies robes, mais- toujours de formes princesse, à- taille haute, avec des effets de- poche ou de gros nœuds à- longs pans flottants. Des robes- très dansantes, grâce à des pli- creux ou à de longues fentes. Les manches, généralement lon- gues et fines, sont montées très- épaules. Peu de robes, mais beaucoup- de combinaisons-culottes s'ar- rant au mollet, portées avec des- manteaux aux genoux, des ca- pes ou des limousines, man- çà et là une note de couleur- acide. Peu de vraies robes, mais- beaucoup de blousons à la ru- se, des cols officiers, de larges- se, des cols officiers, de larges- poches plaquées, des manteaux- longs comme des capotes mili- taires baptisées brise-bise. Du matin au soir des bottes- montant jusqu'à mi-cuisses, en- vernis noir comme celles des- dompteuses de cirques ou des- "lionnes" de la belle époque. Les ensembles traités en gros- drap sec ou en lainage bourru- pour le jour, se féminisent pour- le soir. On voit alors apparaitre- le pantalon de dentelle ou de- tulle paillette. La limousine de- vision le smoking de moiré, la- jupe de lame et le fourreau lon- giline à la Jane Harlow. Deux types de chapeaux: la- petite toque fendue en forme de- grain de café, ou l'immense-puchon d'aspect médiéval.

Jeunesse, richesse et goût chez Balmain

PARIS (AFP). — Pierre Bal- main a présenté une collection- d'été, de classe jeune et clas- sique, à la fois riche, toujours- de bon goût. Tantôt légèrement au-dessus- tantôt à peine au-dessus, l'our- let flirte avec le genou. Les tailleurs, en weed épais, en- lainage mousseux, poilu, en- gros pied-de-coq, en ratine mol- leuse, ont des vestes appuyées, parfois ceinturées, la taille étant- toujours à sa place. Les vestes- sont plus longues, les jupes à- quatre. Des gilets contrastants- remplacent les blousons. Les ro- bes trotteur s'accompagnent de- vestes courtes. Les manteaux, légèrement- cloches, sont souvent doublés de- fourrure à longs poils. Les re- dingotes affleurent la ligne du- corps, les épaules sont adou- cies, les manches montées. Beaucoup de raffinement dans- les poches. Le boutonage, les- découpés mettent en valeur la- poitrine haute et menue. Des robes-manteaux en trom- pe-l'œil; parfois boutonnées- derrière, parfois s'ouvrant sur le- côté en portefeuille, avec des- jeux de ceinture ou de demi- ceinture. Partout des tons sourds, du- noir, souvent allié au blanc, au- mais aussi du rouge, de l'oran- ge, du jaune acide. Pour le dîner et le cocktail, des robes noires très classiques- mais largement décolletées dans- le dos. L'ampleur est souvent- décollée et flottant comme une- traîne courte, des robes-man- teaux, des ensembles robe et- veste et veste ou robe et man- teau en broché-lamé à dessins- persans, des robes-caftans en- tulle rebrodé de paillettes ou de- galon lame. Pour le soir, des robes nou- velle longueur; entre cheville et- mollet, à l'ourlet inégal, souvent- découpé en pointes et des ro- bes-princesse à corselet richement- rebrodé. Les modèles-choe: — une robe-trotteur en fla- nelle grise à cravate et man- chettes bouffantes de castor, chapeau d'homme en castor. — une robe-manteau d'ins- piration persane en lamé or entie- rement "zippée" devant; — un long fourreau de ve- lours noir volant de trois rangs- de plumes d'autruche blanches et noirs baptisés "voluptueuse"; — une robe du soir rose cré- vette à long pan flottant brodé- de perles et de sequins, formant- comme un manteau de cour; — une redingote du soir en- tièrement recouverte de paillet- tes comme une carapace d'or. Les chapeaux: D'énormes toques-boules- en feutre taupe, en velours, en- canage de paille, portées à l'ar- rière comme les turbans de- Perse, et d'immenses cloches- jouant les capelines.

MODE COW-GIRL CHEZ LANVIN

PARIS (AFP). — Deux silhouet- tes chez Lanvin, l'une courte et- l'autre longue mais l'une et- l'autre fluides, aux épaules na- turelles, la taille toujours haute- étant soulignée par une cein- ture. Le manteau joue souvent à- cache-cache avec la robe, celle-ci s'arrêtant net à la poi- trine du soir tandis qu'il se pro- longe 5 pouces au-delà. C'est une mod e "Cow-Girl" inspirée de la conquête de l'ouest et de "Calamity Jane" avec des manteaux ranch, des robes saloon, des tailleurs ha- cienda. On a beaucoup applaudi les- "ranch jackets" très courtes sur une longue robe échoquée en- flanelle, ou en astrakan noir d'ou dépasse un amusant "pan- talon" de taffetas plissé, les ro- bes-manteau - culotte également- sur pantalon plissé, mais aussi- des tailleurs-pantolons stricts à- longue veste "Nehru". Très ap- plaudie une robe sage et longue- emperlée de blanc, col grand- mère, très "jeune fille de- bonne famille 1880". Amusantes et parisiennes: les- capes de berger en gros arra- ché de laine rouge, bleu ou ci- ron. Beaucoup de soir et de grand- soir chez Jeanne Lanvin qui- joue sur "les messieurs-dames"- pantalon et cape en brocat, chemisier crêpe blanc, ceinture- de velours noir. Les robes "Ali-Baba", cloche- de soie brodée sur pantalon- droit, geishas japonaises. Les- "romantiques" robes sévères- taille haute et ceinturée, man- ches gracieuses, la "robe-étincel- le" robe englant en franges- de paillettes sur fourreau de- crêpe uni. Beaucoup de manches "entou- noir" ou "moustiquaire" rebro- dées et emperlées, décorées de- fleurs en plastique métallisé sur- des robes fourreaux courtes en- crêpe blanc ou noir. Des jupes- très dansantes faites de paillet- tes utilisées en France, commo- par les pagnes. Des tailleurs- pantalons en lamé pied de coq- à longue veste Nehru sans man- ches et pantalon jodhpur. Très applaudis: un tailleur- orange long à jupe entravée et- veste trois boutons s'ouvrant sur- un chemisier classique blanc- cravate orange pailletée; — une longue robe accompagnée- d'un manteau de mandarin en-

LA TRIBUNE

NUMEROS DE TELEPHONE
Annonces commerciales, service du tirage et autres services
569-9201
ANNONCES CLASSEES
569-9501
REDACTION
569-9184

— ANNONCE —

Démangeaison Rectale Vite Soulagée

Une substance cicatrisante exclusive soulage la douleur et réduit les hémorroïdes.

Si vous recherchez un remède efficace aux hémorroïdes à démangeaison, voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en évitant la cicatrisation et en évitant à prévenir l'infection. Dans de nombreux cas, et même des cas anciens, on a constaté une amélioration étonnante, maintenue durant plusieurs mois. C'est le succès résultant d'une nouvelle substance cicatrisante (la Bio-Dyne) qui agit sur les cellules lésées et stimule la croissance des tissus nouveaux. La nouvelle Bio-Dyne se présente sous forme d'onguent ou de suppositoires dénommés "Préparation H". En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques. Satisfaction ou remboursement.

MATELAS BACK CARE DELUXE

(tel illustré ci-dessous)
Recouvert d'une enveloppe bleue en rayonne damassée plaquée sur mousse. Bords indéformables. Ressorts Adjusto-Rest.
Prix rég.: \$8950
BON-SOMMEIL: \$6495

Sommier rembourré assorti en supplément

MATELAS BACK CARE

Identique à notre matelas Back Care Deluxe mais recouvert d'une enveloppe rayée doublée de mousse. Dessus lisse ou à capitonnage Jiffy-Join.
Prix rég.: \$7950
BON-SOMMEIL: \$5495

Sommier rembourré assorti en supplément

Réveillez-vous! SIMMONS fait une Vente Bon-Sommeil!

Aubaines incomparables!

LIT CONTINENTAL "GARLAND" A DESSUS PIQUE

Dessus en satin fleuri Micro-Quilt. Ressorts exclusifs Adjusto-Rest. Complet avec sommier rembourré assorti et pieds. Largeur 3/3 seulement.
Prix rég.: \$14400
BON-SOMMEIL: \$7995

Choix de têtes de lit — en supplément

SOFA HIDE-A-BED NORWOOD

Attrayant modèle avec bois apparent en noyer. Complet avec matelas pleine grandeur Slumber King. Recouvert de tweed traité au Zenol. Teintes de mousse, toile, poivre, marine, bri- que, pin, teck.
Prix rég.: \$9950
BON-SOMMEIL: \$26950

Fauteuil assorti seulement \$9950

Achetez selon le PLAN BUDGETAIRE WILSON, appuyé par 104 ans de ventes à crédit.

H. C. Wilson & Sons Limited

61-67, RUE WELLINGTON NORD — SHERBROOKE — TEL.: 562-2627
LE MAGASIN DE MEUBLES ET MUSIQUE D'AVANT GARDE DE SHERBROOKE, DEPUIS 1863.

Évitez les Risques, Plantez des ROSIERS cultivés en POTS, en Fleurs ou prêts à Fleurir.

Choix des plus belles variétés. Hybrides de Thé, Floribunda, Grandiflora. Ch. \$2.25, 6 pour \$12.00, 12 pour \$22.50. Aussi un beau choix d'arbutus vivaces à feuillage très décoratif, 6 pour \$12.00, 12 pour \$22.50. Venez choisir sur place.

Propriétaires de Dupuy & Ferguson Ltd
W. H. PERRON & Cie Ltée (58)
515 ROUL LARELLE, CHOMEDÉY, P.Q. TEL. 681-1815

HENRI GIRARD LTEE
 CAMIONS INTERNATIONAL VENTE
 SERVICE DE 9 H. A.M. A 10 H. DU SOIR
 1418, King Ouest, Sherbrooke
 Tél.: 569-5943



LA TRIBUNE
569-9184



SPORT

Desirez-vous des sports dans votre clientèle?
VOTRE NOM DANS CET ESPACE
 retiendra leur attention, vous mériterez leur patronage.
 Voyez votre représentant de La Tribune, au signalé 569-9201 et demandez le service des annonces commerciales.

Redaction sportive: 569-9184

SHERBROOKE, MARDI, 1er AOUT 1967

Marcel Roy, le premier cycliste canadien à gagner une médaille d'or depuis l'existence de ces Jeux

WINNIPEG (PC) — Marcel Roy, de Lac-Mégantic, a procuré au Canada sa première médaille d'or en cyclisme dans cinq jeux panaméricains. Le champion Paul Bjarnason, de New Westminster, C.B., a recouvert une médaille d'argent en haltérophilie et Norm Elder, de Toronto, a également gagné une médaille d'argent en haltérophilie.

Pat Bolger, de Dutton, Ont., a également remporté une médaille d'argent dans la classe poids plume au judo.

"Ce fut ni plus ni moins une séance d'entraînement", a déclaré Roy avec une victoire dans les 150 kilomètres sur route.

Le Canada avait envoyé son coéquipier Yves Landry, de St-Romuald, à l'avant pour imprimer l'élan à l'épreuve et un total étourdissant de six rivaux, si bien que Roy l'a emporté facilement sur un groupe de huit meneurs.

L'Argentin Vicente Chancay a pris la médaille d'argent et le Mexicain Heriberto Diaz la médaille de bronze.

Roy a enregistré un temps de 5:03.05, soit une avance de 30 secondes sur l'Argentin, tandis que Landry terminait au 6e rang, suivi de Stuart Matt, de Cooksville, Ont., 10e sur 17, et de Jules Beland, de Drummondville, 12e. Landry et Beland étaient à leur première expérience internationale.

Autres médailles

Bjarnason a soulevé un total de 931 1/2 livres. C'était la deuxième médaille canadienne en haltérophilie, Pierre St-Jean, de Montréal, ayant gagné la médaille de bronze chez les moins de 150 livres.

Le champion américain Philip Griplardi a gagné la médaille d'or en améliorant deux records des Jeux avec un total de 1:047 livres et 391 1/4 livres à l'épaule et jeté.

Le Cubain Andrés Martínez a remporté la médaille de bronze avec un total de 920 1/2 livres.

Elder a conduit Ranece Doe à un total de 49 80 points dans le dressage, la course de fond et le saut, alors que les Américains Mike Plumb, avec 82.4 points, et Michael Page, avec 81.65, récoltaient respectivement les médailles d'or et de bronze.

L'équipe américaine s'est assurée la médaille d'or d'équipe, mais aucune médaille d'argent et de bronze n'a été décernée parce que les autres formations avaient été éliminées.

Robin Hahn, de Belle Plaine, Sask., s'est classé 6e individuellement.

A cinq jours de la fin des Jeux panaméricains, on se demande si le Canada améliorera sa tenue des Jeux 1963 au Brésil.

En 1963, les 134 membres de l'équipe canadienne avaient recouvert six médailles d'or, 22 d'argent et 23 de bronze pour un total de 51 en 93 compétitions.

La Mexicaine Elena Subiratz a gagné la médaille d'or en simples féminins au tennis, suivie des Américaines Patsy Rippey et Jane Albert, tandis que la Canadienne Faye Urban, de Windsor, Ont., se classait 4e.

Mlle Albert et Arthur Ashe, des USA, ont remporté la médaille d'or dans les doubles mixtes alors que Mlle Subiratz et son compatriote Luis Garcia gagnaient la médaille d'argent, suivis de Francisco et Eugenia Guzman, d'Equateur, Vicki Berner, de Vancouver, et Bob Bernard, de Lennoxville, ont fini en 4e place.

Dans les simples masculins, le Brésilien Tomas Koch a gagné la médaille d'or, devant les Américains Herb Fitzgibbon et Ashe, suivis du Brésilien Edson Mandarino.

Koch et Mandarino avaient remporté le titre en doubles masculins samedi et Mlle Albert et Rippey, le titre en doubles féminins, où les Canadiennes Faye Urban et Vicki Berner ont recouvert la seule médaille canadienne avec une 3e place.

Une victoire des Alouettes de Québec a permis à l'équipe de gagner la médaille d'argent dans la catégorie des équipes de base-ball.

Les joueurs de l'équipe de Québec ont été récompensés par une médaille d'argent et de bronze.

Les Canadiens ont rencontré une dure compétition dans les essais préliminaires hier.

Deux nageuses américaines ont affiché une tenue plus rapide que celle d'Elaine Tanner dans les 200 mètres-styles libre.

Young a totalisé 504.80, suivi du Mexicain Luis Nino de Rivera avec 467.65 et de son compatriote Chuck Knorr avec 466.25.

Larry Folinsbee, de Vancouver, occupait la 6e place avec 426.10 et Bobby Eaton, de Toronto, la 10e avec 401.30.

LES ETATS-UNIS ONT RECOLTE 135 MEDAILLES APRES 94 COMPETITIONS

WINNIPEG (PC) — Voici le classement des médailles aux Jeux panaméricains lundi après-midi, après la présentation de 94 compétitions.

	Or	Arg.	Br.
USA	70	38	27
Canada	6	22	23
Bresil	3	1	2
Argentine	4	7	5
Cuba	3	6	14
Mexique	2	10	11
Trinidad-Tobago	2	1	0
Chili	1	1	2
Colombie	1	1	2
Porto-Rico	1	1	0
Venezuela	0	2	0
Equateur	0	1	2
Panama	0	1	2
Barbades	0	1	0
Uruguay	0	1	0
Guyane	0	0	1
Perou	0	0	1

Une médaille d'or et deux médailles de bronze supplémentaires en gymnastique, une médaille de bronze supplémentaire en judo.

En 1963, les 134 membres de l'équipe canadienne avaient recouvert 63 médailles, dont 10 en or, 26 en argent et 27 en bronze.

Avec un effectif de 438 membres cette année, le Canada a gagné six médailles d'or, 22 d'argent et 23 de bronze pour un total de 51 après 93 épreuves.

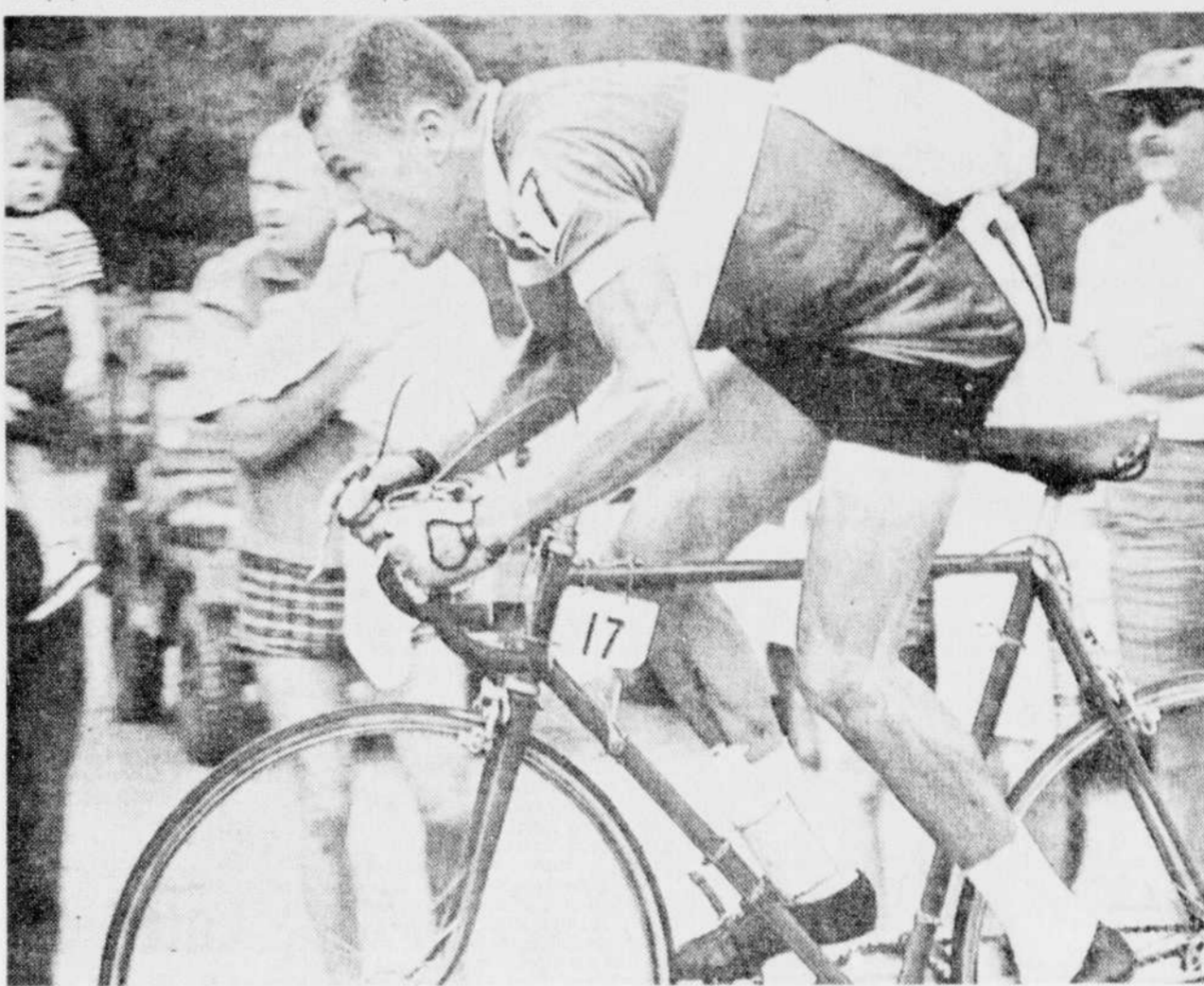
Mike Spitz se mérite une troisième médaille d'or

WINNIPEG (PC) — L'Américain Mike Spitz a égalé son record mondial non officiel de 56.3 dans les 100 mètres-papillon lors des Jeux Panaméricains hier soir en remportant sa troisième médaille d'or.

Il avait déjà remporté les 200 mètres-papillon, en plus de participer au triomphe des USA dans les 400 mètres-libres à relais.

Le 13e record mondial a été amélioré aux Jeux quand l'Américain Cathy Ball a triomphé dans les 100 mètres-brasse en 1:14.8, suivie d'Ana Maria Norbis, d'Uruguay, en 1:15.9 et de sa compatriote Cynthia Goyette en 1:19.4.

Enfin Ralph Hutton, d'Ocean Falls, a enfin remporté sa première médaille d'or dans les compétitions internationales en caudant une surprise à l'Américain Charles Hockox, qui avait enregistré un temps de 8:07.2, vainqueur des Argentins en 8:19.5.



MARCEL ROY, de Lac-Mégantic, a procuré au Canada une première médaille d'or dans le domaine du cyclisme et cela depuis le début de ces compétitions. Roy traverse ici le fil d'arrivée après avoir parcouru une distance de 150 kilomètres (112 milles). Roy, à son arrivée, a devancé un peloton de 41 cyclistes. (Telephoto PC)

La ligue n'est pas directement responsable des irrégularités

SHERBROOKE, (par Yvan Conné Bordeleau. Selon le président Lou Poliquin) — "Des irrégularités ont eu lieu pendant la saison de la ligue de hockey de Québec mais la direction de ce circuit n'est pas directement responsable des irrégularités. Telles qu'elles ont été constatées par le président de la ligue, Lou Poliquin, dans une lettre adressée à M. Bordeleau, président de la ligue, Lou Poliquin, de Drummondville, veut obtenir les droits sur Con qui nous avons converti l'ancien hivers soir.

Lou Poliquin, en tant que président du circuit, aura cependant la tâche de démêler cet imbroglio du moins en ce qui concerne l'affaire Toby Wilson.

La parole donnée? Sinon quelle sorte d'entente les deux équipes ont-elles conclue?

Les réponses à toutes ces questions seront données par le président Lou Poliquin d'ici la fin de semaine alors qu'il doit entrer en contact avec les dirigeants des deux équipes.

Finalement, le président a déclaré qu'il était encore permis de faire des ententes sur parole dans la Ligue de hockey de Québec en tant bien sur que les équipes respectent leur parole.

Belle opportunité pour les Olympiques de se hisser seuls au deuxième rang

SHERBROOKE — Les Olympiques de Sherbrooke qui ont une fin de saison assez chargée avec trois joutes à l'extérieur sur quatre rencontres, seront placés à l'extérieur de la Ligue de Hockey de Québec. Les Olympiques de Sherbrooke ont une fin de saison assez chargée avec trois joutes à l'extérieur sur quatre rencontres, seront placés à l'extérieur de la Ligue de Hockey de Québec.

Les Olympiques ont fait passer de bons moments à leurs supporters au cours des dernières semaines et il ne fait aucun doute que cela augure très bien pour les séries éliminatoires.

Les hommes de Roger Despard ont su remporter des victoires importantes et au bon moment, et la fiche qu'ils présentent actuellement avec seulement quatre rencontres à disputer est très appréciable.

Jean-Claude Marcotte sous contrat avec Victoriaville

VICTORVILLE — L'excellent défenseur Jean-Claude Marcotte qui a fait sa marque dans les rangs juniors avant d'aller à Victoriaville, a été recruté par les Tigres de Victoriaville de la Ligue Provinciale Senior.

Cette nouvelle a été annoncée par l'entraîneur-gerant des Tigres, Lou Poliquin.

Marcotte, un athlète de 5'11" et pesant 195 lbs, a porté les couleurs des Bruins de Victoriaville durant trois saisons jouant en compagnie des Gilles Marotte, Jean Lévesque, Alain Beaulieu et autres. Agé de 21 ans, il a évolué à Dayton, Ohio dans la Ligue Internationale l'an dernier. Avant de se rapporter à Dayton, Marcotte avait joué une quatrième saison avec les Bruins Jr mais cette fois à Shawinigan.

L'entraîneur Lou Poliquin qui en sera à sa deuxième saison, a titre d'entraîneur avec les Tigres, compte beaucoup sur Marcotte pour raffermir sa défense, le point faible des Tigres l'an dernier.

Jean-Claude Marcotte qui a débuté dans le hockey à Asbestos, est un rapide patineur qui possède un très bon lancer. Il applique de dures mises en échec et dans ce domaine il pourra certainement donner plus d'autorité aux Tigres de Victoriaville.

Les championnats junior et juvénile de golf du Québec débutent ce matin

MONTREAL (PC) — Les deux groupes disputeront 18 trous aujourd'hui. On fera ensuite les premiers choix pour les essais d'équipes. Le parcours du club Whitlock qui aura lieu les 9 et 10 août, avec un groupe de 109 juniors en vue de sélectionner l'équipe de 10 joueurs qui représentera le Québec lors des matches pour une distance de 54 trous et Québec-Ontario au Royal Quebec Club des juniors, sur 36. Les seniors du 15 au 17 août.

la Croisse
 LIGUE DE CROSSE DU QUEBEC
 Sherbrooke & Montréal
 LES CLASSEMENTS

	D	G	P	N	P	C	O
Drummondville	27	15	4	2	12	164	40
Sherbrooke	28	16	3	2	13	163	35
Sorel	28	16	3	3	13	169	35
Valleyfield	29	14	3	3	13	162	35
Montréal	24	7	14	3	12	181	17

Des joutes à Thetford, Granby, Québec et Coaticook

Trois équipes se disputeront la quatrième position ce soir dans le circuit Ellyson

SHERBROOKE — Quatre équipes se disputeront la quatrième position ce soir dans le circuit Ellyson. Les équipes de Thetford, Granby, Québec et Coaticook se rencontreront à Thetford.

Les équipes de Thetford, Granby, Québec et Coaticook se rencontreront à Thetford.

Les Braves par contre présentent un alignement des plus redoutables et se montrent également très opportuns.

Dans l'autre joute au programme, les Canadiens de Coaticook tenteront de mettre fin à leur série de défaites alors qu'ils recevront les Mets de Lachine.

Les Canadiens ont subi dix défaites au cours de leur onze dernières joutes et cela les place maintenant en septième position et à 2½ parties de la sixième place. Les hommes de Marcel Guibault peuvent encore remonter la pente mais ils devront faire vite. Il ne leur reste que 13 joutes à disputer avant le début des séries de fin de saison.

Cinq ans pour Pablo Mitchell

SHERBROOKE — Le président de la Ligue de Baseball Provinciale Yvon Ellyson a déclaré hier que le joueur de champ extérieur Pablo Mitchell des Ménéurs de Thetford Mines avait coupé d'une suspension de cinq ans.

Mitchell qui venait à peine de recommencer à jouer régulièrement pour les Ménéurs après une longue période d'inactivité à cause d'une blessure, a frappé l'arbitre Kotys avec son bâton et l'a blessé au bras.

Rocky Colavito se venge de son ancienne équipe avec un circuit à la 10e manche

CLEVELAND (PA) — Rocky Colavito a cogné un circuit de deux points contre ses anciens coéquipiers dans la 10e manche hier soir en procurant un gain de 4-2 aux White Sox de Chicago sur les Indiens de Cleveland.

Ce septième triomphe de Colavito au cours de ses neuf derniers matches lui a permis de conserver une avance de deux parties en tête de la ligue américaine.

Chicago 010 000 001 2-4 10 0 Cleveland 002 000 000 0-2 6 0

Klagles, McMahon 3, Wilhelm 7, Locker 9 et Martin, Joseph 10.

NEW YORK (PA) — Après avoir perdu une avance de cinq points, les As de Kansas City ont profité de deux points non mérités à la suite de l'erreur de Charlie Smith dans la 9e manche hier en triomphant 9-4 contre les Yankees de New York à Coaticook.

NEW YORK (PA) — Après avoir perdu une avance de cinq points, les As de Kansas City ont profité de deux points non mérités à la suite de l'erreur de Charlie Smith dans la 9e manche hier en triomphant 9-4 contre les Yankees de New York à Coaticook.

baseball

LIGUE PROVINCIALE
 Ce soir
 Lachine à Coaticook
 Sherbrooke à Granby
 Plessisville à Québec
 Drummondville à Thetford

LES CLASSEMENTS
 LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy. D.M.
Chicago	56	41	360
Boston	56	44	369
Detroit	53	45	341
Minnesota	53	47	339
California	53	49	329
Washington	52	51	496
Baltimore	45	54	359
Cleveland	46	56	451
New York	44	56	440
Kansas City	44	59	427

Résultats d'hier
 Chicago 4, Cleveland 2, 10 manches
 Kansas City 8, New York 6
 Minnesota 4, Boston 3

LIGUE NATIONALE
 G P Moy. D.M.

	G	P	Moy. D.M.
St. Louis	62	40	368
Chicago	59	45	363
Atlanta	57	47	355
Cincinnati	55	50	324
San Francisco	53	47	339
Pittsburgh	49	51	356
Philadelphia	47	51	490
Los Angeles	46	54	433
New York	46	59	438
New York	39	61	390

Résultats d'hier
 San Francisco 4, Pittsburgh 4
 St. Louis 3, Chicago 2
 Cincinnati 2, Cincinnati 2
 Houston 3, New York 2
 Philadelphia à Los Angeles soir.

J. W. Lockett est soumis au repêchage

MONTREAL (PC) — Les genoux dans l'espoir de jouer au football de nouveau.

Conférence de football de l'Est, ont soumis au repêchage le centre-arrière J.W. Lockett, blessé dans les séries éliminatoires l'an dernier.

Ce dernier a l'intention de retourner chez lui à Baltimore, où il continuera de soigner son de la LCF.

Une poussée de dernière heure permet aux Rough Riders de l'emporter 20-7

OTTAWA (PC) — Grâce à une poussée de quatre touches dans le dernier quart hier soir, les Rough Riders d'Ottawa ont vaincu les Roughriders de la Saskatchewan 20-7 en remportant leur premier match hors-concours dans la ligue canadienne de football.

Le quart-arrière Russ Jackson a préparé avec des passes une course de 26 verges par le demi Don Gilbert pour compléter une passe de touche à cinq verges au flaqueur Whit Tucker lors du dernier jeu du match.

Moe Racine a botté deux conversions, un placement de 32 verges et un simple sur une tentative de placement, puis Bill Clive a botté deux simples de 55 et 46 verges.

Le spécialiste Jack Abendschan a compté tous les points des visiteurs avec deux placements de 15 et 27 verges, plus un simple sur une autre tentative de placement.

Ottawa a terminé avec des gains de 279 verges, dont 175 dans les airs, et Regina avec un total de 188 verges, dont 120 dans les airs.

St-Louis 9 Chicago 2

St. Louis 100 013 130-9 13 0
 Chicago 000 100 010-2 9 1
 Washburn, Woodeshick 8 et McCarver; Nye, Simmons 6 Steneman 7 Gardner 9 et Hundley; G-Washburn 7-4; P-Nye 9-7; Cir; St-L-Cepeda 19 Brock 14.
 Atlanta 5 Cincinnati 2
 Atlanta 000 320 090-5 9 2
 Cincinnati 000 100 010-2 9 4
 Niekro et Uecker; Queen, Ellis 8 et Coker; G-Niekro 7-5; P-Queen 10-6; Cir; Alt-Boyer 15.
 New York 2 Houston 3
 New York 200 000 090-2 2 0
 Houston 200 100 003-3 9 1
 Bennett, R. Taylor 1-Refil

COURSES SOUS HARNAIS
 Mercredi soir, 8 h. — Samedi soir, 8 h. h.
 Dimanche soir à 8 h.
TERRAIN DE L'EXPOSITION SHERBROOKE
 ADMISSION GEN. : \$1.00
 Entrée du Clubhouse \$1.00
 LE MARIAGE DE DAMES admises pour 35c

LEÇON DE GOLF

Par **Arnold Palmer**

Garder l'oeil sur la balle pour tous vos coups roulés

Il y a une couple d'années, mon ami Jack Nicklaus éprouvait de la difficulté avec ses coups roulés. Il envoyait la balle à la droite, puis frappait trop fort et tirait aussi sur la gauche.

Heureusement, Jack trouva rapidement la faute qu'il commettait, la corrigea et gagna le deuxième de ses trois tournois des Maîtres.

Le problème de Jack est qu'il se penchait trop au-dessus de la balle. Ses yeux regardaient alors à côté de la balle. Cela lui donnait une fausse impression de la ligne que la balle devait suivre. Se tenant plus droit, il peut alors voir directement la balle et de plus, il a une meilleure ligne pour le trou.

Je pense que c'est très important que les golfeurs placent leurs yeux directement au-dessus de la balle comme je fais sur l'illustration. C'est la seule position vous permettant de voir de la balle au trou en ligne droit.



Victoires du Lacroix Sport et du Déziel et Dubois

SHERBROOKE — Le Déziel et Dubois a remporté une brillante victoire de 8:1 aux dépens de la Pharmacie de l'Estrie, hier soir, dans une joute régulière de la ligue de balle-molle des Copains.

Jean-Guy Rodrigue s'est mérité la victoire au monticule avec une performance de sept coups sûrs, tandis que Maurice Bouchard a alloué 10 coups sûrs pour subir le revers.

Robert Blais a été le meilleur des vainqueurs avec un double et un simple, tandis que Jack Dubois a récolté, un double. Guy Pelletier a été le meilleur des perdants avec un double et un simple.

Le club Greenlay champion de la ligue Laurentide

WINDSOR — Le club Greenlay s'est assuré le championnat de la ligue de balle-molle Laurentide de Windsor, hier soir, en remportant une victoire de 13:5 aux dépens du Château, tandis que le seul autre aspirant, le Bel Air, a subi un revers de 12:5 aux mains du Calex.

Roger Fouquet et Maurice Audet ont alloué 13 coups sûrs aux champions, tandis que Mike Cathcart donnait huit coups sûrs pour remporter sa huitième victoire de la saison contre un seul revers.



QUELQUES GAGNANTS du field day qui a pris l'affiche au club de golf Belvédère. On reconnaît dans l'ordre habituel, Marcel Trépanier, Lionel Racine, Maurice Beaudoin, président du club Belvédère, Marcel Vaillancourt et Gaston Chabot. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Important stage de formation pour les instructeurs de hockey de la région

Par Bernard TURGEON — La cité de Sherbrooke sera le site d'un des huit cliniques de perfectionnement d'instructeurs et de dirigeants de hockey organisées par l'école de formation de l'Association canadienne de hockey amateur.

Contrairement aux années passées, l'école de formation évoluera selon une nouvelle formule à savoir qu'elle ira vers les instructeurs plutôt que d'inviter ces derniers à venir vers elle.

De cette façon, un plus grand nombre d'instructeurs sera atteint et par le fait même la jeunesse en bénéficiera puisqu'elle aura à sa disposition un plus grand nombre de personnes qualifiées dans le domaine du hockey.

Cette année, huit stages seront organisés dans huit centres différents de la province. Tous ces stages sont financés avec l'aide du Conseil National de la Santé Physique et du Sport Amateur. Les cours seront donnés par des diplômés de l'école de formation qui seront aidés par certains professeurs de l'école dont Gaston Marcotte.

Les centres qui seront desservis par ces cliniques sont ceux de Saguenay-Lac St-Jean, Québec, Rivière-du-Loup, Sherbrooke les 29 et 30 septembre et le 1er octobre, Trois-Rivières, Hull-Ottawa, Laval et Montréal.

Chacun de ces stages sera d'une durée de trois jours, soit du vendredi matin au dimanche soir. Les frais d'inscription ont été fixés à \$10.

Le stage de Sherbrooke se déroulera au Palais des Sports et les professeurs seront Charles Thiffault, de l'Université de Sherbrooke, Robert "Bob" Pépin, sportif bien connu dans toute la province, Jerry Colnour, ex-cérebère des ligues majeures et Jean-Guy Dion, de Sherbrooke, professeur d'éducation physique.

Le stage se terminera par un examen théorique et pratique sur la matière donnée pendant les cours et les stagiaires auront passé avec succès les examens du stage recevront une attestation de l'école de formation et une insigne d'instructeur.

Chaque candidat devra avoir ses patins et ses gants, tandis que les hockeyeurs seront fournis par l'école.

Ce stage est ouvert à tous ceux qui de près ou de loin s'occupent du hockey. Les candidats devront cependant être âgés d'au moins 18 ans. Le nombre des élèves a été limité à 25 par stage et la sélection des candidats sera faite par le comité en charge de chacune des régions.

Les cours se dérouleront durant toute la journée et parfois durant la soirée. En s'inscrivant les candidats s'engagent à suivre le programme au complet.

Toutes les personnes intéressées à participer à ce stage peuvent obtenir des détails supplémentaires ou s'inscrire en s'adressant à Jean-Guy Dion, R.R. 1, Rock Forest.

Résultats et calendrier du tournoi de tennis de la Cité

SHERBROOKE — Le tournoi de tennis de la Cité qui se dispute présentement au Parc Bellevue entrera dans sa deuxième ronde ce soir. La plupart des favoris se sont qualifiés pour les rencontres de cette deuxième ronde.

Voici les résultats d'hier soir: Claude Letendre défait André Paupart (6-0, 6-2), André Roy a raison de Roland Gaudreau (6-0, 6-3), Jean-Pierre Simard bat Richard Ruel (6-0, 6-0), Paul Allard défait Gilles Côté (6-3, 6-2), Vincent Roselli l'emporte sur Michel Després par défaut, Claude Métras fait de même avec Denis Labrique, également vainqueur par défaut de Yvan Ruel et Camille Charron, Claude Bonneau a raison de Laurier Veilleux (6-1, 6-1), François Labreux défait Marc-André Bolduc (6-4, 6-2), Richard Dion fait de même avec Robert Lacroix par des pointages de (6-2, 9-6, 6-3), victoire de Michel Béliveau sur Daniel Gauthier (6-1, 4-6, 6-4) dans un match qui a duré deux heures, Richard Royer bat Julien Rochefort (6-3, 6-2) et finalement Robert Roy cause une surprise en éliminant André Lord (7-5, 6-1).

Rencontres à l'affiche

Les rencontres de ce soir présenteront également beaucoup d'intérêt. Voici d'ailleurs le calendrier des matches de ce soir: 5 heures Claude Métras vs Vincent Roselli, Lise Royer vs Ginette Jacques, Louise Poulin vs Jacqueline Roussin, à 6 heures, Marie Rochefort vs Diane Corvière, Patrick Henri vs Yvan Breault, Richard Royer vs Claude Bonneau, 7 heures, François Lamoureux vs Robert Roy, Yvan Ruel vs André Roy, Richard Dion vs Camille Charron, 8 heures, Jean-Pierre Simard vs Paul Allard, Michel Béliveau vs gagnant Henri-Breault, Robert Lacroix et Claude Bonneau vs Roland Gaudreau et Gilles Côté, 9 heures, Marc-André Soucy vs Claude Letendre, Camille Charron et André Fournier vs Denis Ouellette et Jean Sylvestre, Jean-Pierre Simard et Marc-André Bolduc vs Richard Dion et Julien Rochefort.

Le Tuque Rouge détail la Lowney's 7-6

SHERBROOKE — Dans la Ligue de la Cité Moisson, le Tuque Rouge a remporté une victoire de 7-6 sur la Lowney's alors que R. Roy a réussi un circuit et un triple. A Gagnon y est allié d'un triple et d'un simple. R. St-Arnaud a été le meilleur des perdants avec deux triples et un double.

Dans la deuxième joute, Maurice Hurtubise a obtenu un circuit et un double pour conduire les Castors à une victoire de 9-8 sur le Sherbrooke Renovation. Jean-Paul Pépin et A. Guilbert ont été les meilleurs des perdants avec un double et un simple.

Le Commercial à un gain du championnat

EAST ANGLUS — Le club Commercial a pris les devants dans la finale deux de trois de la ligue de balle-molle Commerciale d'East Anglus en écrasant les porte-couleurs du Aubin au compte de 13-0.

Gilles Gosselin a limité ses rivaux à seulement trois coups sûrs et a aidé sa propre cause en frappant deux doubles et un simple pour remporter la victoire au monticule, tandis que Jacques Paré a alloué 13 coups sûrs pour encaisser le revers.

Gene Paré a bouclé le circuit au profit des vainqueurs, tandis que Jean-Guy Moore a récolté un double et trois simples et Richard Bisson deux doubles.

Henri Therrien et Roch Desruisseaux ont été les meilleurs des perdants avec respectivement un triple et un double.

La deuxième joute de cette courte série sera disputée ce soir à 8 heures au parc Nicol.

Chasse et Pêche

PEUT-ON TIRER UN CHIEN SANS MAÎTRE

PAR J.-B.-S. HUARD

Un jeune sportif de Magog nous écrit: "Je suis un garçon de 16 ans et j'aime beaucoup la chasse et la pêche. Je ne manque presque jamais vos chroniques. Aussi j'aime beaucoup la façon dont vous défendez vos causes. Je vous écris pour vous demander si nous avons le droit de tuer un chien sans maître dans le bois. Je vous remercie."

Je remercie le jeune Daniel X... pour ses commentaires. Toutefois une chose me déplaît souverainement dans sa façon d'agir: c'est qu'il a eu peur de signer sa lettre qui est pourtant inoffensive. Je comprends mal qu'un jeune garçon de 16 ans ait peur de signer une lettre aussi inoffensive. La génération qui se prépare en serait-elle une de "poules mouillées"?

Si je réponds à cette lettre, c'est par exception car les lettres anonymes qu'on m'adresse prennent généralement le chemin du panier. Je ne puis m'empêcher de déplorer cette mentalité de froussards de jeunes et d'adultes à propos de sujets aussi inoffensifs que la pêche, la chasse, les chiens, etc.

D'un autre côté, qu'on se rappelle que nous avons toujours observé la plus entière discrétion sur la provenance des nombreuses lettres qui nous parviennent quand on nous en fait la demande. Il y a quelque chose qui s'appelle la conscience professionnelle chez les journalistes et les chroniqueurs de chasse et de pêche n'en sont pas dépourvus, je vous en passe un papier.

Pour revenir à notre ami qui ne demeurera plus dans la catégorie des froussards, nous l'espérons bien, je dois lui dire que personne n'a l'autorisation de tirer sur un chien supposé sans maître, à moins qu'il ne soit lui-même garde-chasse ou policier et qu'il ait un motif valable. Il arrive qu'un garde-chasse peut autoriser quelqu'un à tirer sur un chien dans des circonstances particulières comme la chose se voit de temps à autre alors que ces officiers se font aider par le hiver. Ainsi depuis quelques hivers certains gens qui aident les gardes-chasse au Mont Orford pour protéger le troupeau de chevreuils ont alors l'autorisation de tirer sur les chiens que l'on trouve dans les ravages.

ser cette question; sache bien qu'un chien n'est pas un bête. Je ne sais pas quel est le motif qui t'a poussé à me po comme tant d'autres et si tu en possèdes deux un tu comprendras pourquoi on ne peut permettre à n'importe qui de tirer sur cet ami de l'homme quelles que soient les raisons que l'on aurait d'agir ainsi.

PECHE AU DORE

De jeunes pêcheurs de dorés me racontaient leurs déboires la semaine dernière cherchant le secret de faire de belles pêches en juillet et en août. Comme premier conseil, je puis leur dire qu'ils feraient bien de ne pêcher que le matin ou le soir s'ils veulent trouver le doré en abondance. Pour ce qui est de leurs leçons, je leur recommande d'essayer une Mepps No 3 dorée, pêcher lentement à la traîne ou encore au lancer. Une autre façon d'en attraper, c'est d'employer un Bapala flottant au bout d'une ligne que l'on aura plombée à environ trois pieds en avant du poisson artificiel. Pêcher à la traîne et encore au lancer, un tel équipement m'a permis de faire de belles pêches l'an dernier à ce temps-ci de l'année. Rappelez-vous d'une chose, si vous attrapez un doré, marquez bien l'endroit, car ce poisson est très grégaire, c'est-à-dire qu'il se tient en bandes et une fois que l'on a repéré la bande, il suffit de pêcher au même endroit pour avoir du succès.

Plus il est tôt dans la journée ou encore plus il est tard, plus on devra pêcher près de la rive. Dans les rivières, pêchez dans les courants.

Début de la série "B" dans l'Inter-Cités

DRUMMONDVILLE (GT) — Les Reds de Drummondville, de la Ligue de Fastball Inter-Cité débute ce soir la semi-finale "B" trois de cinq contre les Castors de Nicolet au Parc Ferland à Drummondville.

Les Reds qui ont joué de malchance durant les dernières rencontres de l'année, ont terminé deuxième au classement final sur un pied d'égalité avec le St-Philippe de Trois-Rivières, deux points derrière les champions, les Étoiles de Warwick. Nicolet terminait la saison bon dernier.

Lutte plus intéressante pour le championnat des conducteurs

Par Bernard Turgeon

SHERBROOKE — La lutte pour le championnat des conducteurs à la piste de courses sous harnais de Sherbrooke s'annonce de plus en plus serrée à mesure que la saison progresse.

En effet, seulement deux millions de points séparent les deux premiers conducteurs et les autres suivent de près. Le premier rang appartient présentement au jeune Gilles Jutras qui, en 128 départs, a conservé une moyenne de 375, tandis que son plus sérieux adversaire est un autre jeune conducteur, Jacques Lefebvre qui présente une fiche de 373 en 59 départs.

Ces statistiques comprennent les 27 premiers programmes de la saison.

Gilles Jutras, qui vise le championnat des conducteurs pour la première fois de sa carrière a récolté 32 victoires, 18 deuxième places et 22 troisième places pour un grand total de 444 points. Avec le nombre de départs qu'il a son actif, il est inutile de dire qu'il mène dans tous les domaines. Le premier rang appartient présentement au jeune Gilles Jutras qui, en 128 départs, a conservé une moyenne de 375, tandis que son plus sérieux adversaire est un autre jeune conducteur, Jacques Lefebvre qui présente une fiche de 373 en 59 départs.

Les statistiques comprennent les 27 premiers programmes de la saison.

Gilles Jutras, qui vise le championnat des conducteurs pour la première fois de sa carrière a récolté 32 victoires, 18 deuxième places et 22 troisième places pour un grand total de 444 points. Avec le nombre de départs qu'il a son actif, il est inutile de dire qu'il mène dans tous les domaines. Le premier rang appartient présentement au jeune Gilles Jutras qui, en 128 départs, a conservé une moyenne de 375, tandis que son plus sérieux adversaire est un autre jeune conducteur, Jacques Lefebvre qui présente une fiche de 373 en 59 départs.

DÉPARTS		DÉPARTS	
Jutras G.	128	375	375
Lefebvre J.	59	373	373
Jutras R.	83	192	264
Nadeau F.	88	184	265
Bélanger R.	37	8	6
Beaudoin A.	35	7	4
Duclos R.	30	3	8
Fernand Nadeau	28	3	2
Chabot C.	19	12	14
Cournoyer	32	4	6

SIXIÈME COURSE AMBLE 575		SIXIÈME COURSE AMBLE 575	
1-Hil Regent, Gil Jutras	2-Natie Dares, F. Newell	3-Fritz Labell, J. Lefebvre	4-Ida Howard, L. Mosher
5-Ine Chorus, R. Dupont	6-Spencer Sam, F. Nadeau	7-Baby Sandpiper, A. Rouleau	8-Faithful Pick, R. Turcotte

HUITIÈME COURSE TRI 535		HUITIÈME COURSE TRI 535	
1-Merry Craft, F. Nadeau	2-The Golden Wonder, C. Grenier	3-Yonder Way, R. Deslandes	4-Stage Boy
5-Pete Evans, J. L. Martel	6-Bunter Way, N. Paquet	7-Mr. LaLa, A. Rouleau	8-Lois Gallon, Guy Piché

DIXIÈME COURSE AMBLE 525		DIXIÈME COURSE AMBLE 525	
1-Miss Jessie Direct	2-Agile Majesty, F. Nadeau	3-Pixie Bel, J. L. Martel	4-Adios Riggs, Gil Jutras
5-Miss Mironne, C. Grenier	6-Dominion Goose, C. Chabot	7-Lucy Spencer, R. Dupont	8-Senator Spencer, J. Lefebvre

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES ET OFFRES D'EMPLOIS

La Commission scolaire régionale de Missisquoi requiert les services d'un **DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES** suivant les critères exigés par le ministère de l'Éducation. L'examen de promotion se tiendra mardi, le 15 août prochain, à 8 heures p.m., au 741, de la rue Principale, à Cowansville.

Les demandes peuvent être adressées à la Commission Scolaire de Missisquoi, 741, rue Principale, Cowansville.

François Allard, sec.-trés.

NE LE MANQUEZ PAS

le TOUR CENTENNAIRE

CANADIAN TIRE de voitures classiques et antiques!

MERCREDI LE 2 AOÛT

LE 2 AOÛT ... à 11h. a.m., arrivant de Drummondville par la route de Bromptonville le CONVOI "CENTENAIRE" suivra le parcours suivant: Queen Nord, Belvédère, Minto, Camirand, King ouest jusqu'au Motel Le Baron où les autos demeureront en exposition jusqu'à 10h.30 p.m., heure à laquelle le convoi reprendra sa route vers l'Expo.

VENEZ TOUS! Venez admirer ces voitures antiques authentiques et restaurées, formant un cortège nostalgique vers l'Expo '67. Elles seront ici pour vous offrir un spectacle unique.

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

ROBERT PLANTE, prop.
430, rue Minto - SHERBROOKE - 562-1558

BALLE-MOLLE
LIGUE DES COPAINS

Mercredi, 2 août
Lacroix Sp. vs P. Estrie (7 hres)
Albert vs Bromptonville (8 hres)

LIGUE BONNE ENTENTE
(Parc Dufresne)
Mardi, 1er août

Facteurs vs Tribus (7 hres)
Tigers vs Bean (8h.30)

Mercredi, 2 août

Bean vs Tigers (8h.30)
Hydro vs Tribus (8h.30)

LIGUE DE LA CITE
(Parc Dufresne)
Mardi, 1er août

T. Rouge vs F. King (7 hres)
F. King vs Lowney's (8 hres)

LIGUE LAURENTIDE DE WINDSOR
Greenlay vs Bel Air (8h.30)
Calex vs Chateau (8 hres)

LIGUE L'AVENIR DE COOKSHIRE
Mardi, 1er août
Paule vs Turcotte

Les courses A SHERBROOKE

Mercredi, 2 août

Première course Tri 5200
Cond: Non-gagnants \$150 en 1967

- 1-Eliott Hamover, F. Newell
- 2-Mike Spencer, J. Lefebvre
- 3-Northwood Canty, R. Lalonde
- 4-Virginia Way, J. Robinson
- 5-Barre Storm, L. Mosher
- 6-Stage Hand, P. Masse
- 7-Squire Capress, Guy Piché
- 8-Safety This Man, R. Babbin

ELIGIBLE:

Jet Wings, P. Denis

Deuxième course Amble 525
Cond: Non-gagnants \$400 en 1967
Chevaux du Préféré sont Excluis.

- 1-M. F. Chéri, F. Turcotte
- 2-Lise Harvey, A. Beaudoin
- 3-Splendid Mir, G. Malo
- 4-Shelby T. F. Nadeau
- 5-Baby Brother, C. Chabot
- 6-Scott Plaid, M. Leclair
- 7-Jimmy Fund
- 8-Donald Bui, J. Lefebvre

ELIGIBLE:

Dudley Cousins, G. Poirier

Troisième course Amble 5200
Cond: Maidens.

- 1-Pierre Lapinière, C. Bisailion
- 2-Suzanne Boy, P. Turcotte
- 3-Barre Ellen, R. Babbin
- 4-Nelson's P. Jay, Aime Morin
- 5-Willing Miss, W. Lancaster
- 6-Trizter Duf, J. G. Houde
- 7-Walter Cash Book, F. St-Denis
- 8-Queen's Fardon, W. Mosher

ELIGIBLE:

Emy's Nibley, Gil Jutras

Quatrième course Amble 5200
Cond: Non-gagnants \$100 en 1967

- 1-Admiral Richelieu, Gil Jutras
- 2-Mountain Lass, R. Poirier
- 3-Dave Bar, D. Watson
- 4-Armbr Carmon, J. Lefebvre
- 5-Roverview Knight, J. Lefebvre
- 6-Fine Acres Susie, W. Mosher
- 7-Willie Way, G. Malo
- 8-Diane's Lady, L. Mosher

ELIGIBLE:

Second Discovery, C. Chabot

Cinquième course Amble 5250
Cond: Non-gagnants \$400 en 1967
Chevaux du Préféré sont Excluis.

- 1-Juliana Herbert, Gil Jutras
- 2-Fanny Boy
- 3-Diana's Gem, R. Bélanger
- 4-Morvin Hal, J. P. Lavalée
- 5-Duchess Manicotti, R. Robby
- 6-Drummond Law, Guy Jutras

LEO BERGERON PREND LA VEDETTE A L'AUTODROME DE DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE, (GT) — Le grand favori de la foulée, Léo Bergeron a de nouveau fait cavalier seul à l'autodrome de Drummondville, remportant la première et troisième courses chez les Sportsmen, en plus de mériter la victoire dans la grande "free for all" de cette classe. Marcel Dionne a vaincu dans la deuxième course.

Le grand favori de la foulée, Léo Bergeron a de nouveau fait cavalier seul à l'autodrome de Drummondville, remportant la première et troisième courses chez les Sportsmen, en plus de mériter la victoire dans la grande "free for all" de cette classe. Marcel Dionne a vaincu dans la deuxième course.

L'orage mel fin brusquement au programme de courses à l'Autodrome Sherbrooke

SHEBROOKE — Le programme de courses de stock cars présenté à l'Autodrome Sherbrooke a été des plus intéressants en raison de divers changements, mais fut arrêté brusquement par l'orage avant la présentation des deux courses principales. La direction de cette piste annonce que le programme de samedi soir pro-

chain sera très chargé et que les spectateurs pourront profiter de courses additionnelles afin de compenser pour celles qui ne furent pas tenues samedi dernier. Près de 2,000 personnes avaient pris place dans l'estrade pour voir à l'oeuvre une cinquantaine de conducteurs, dans des classes différentes. Le gé-

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

AGENTS DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ECONOMIQUE

- Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence Divers ministères — Postes à Québec
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
- Effectuer des analyses sur les variables économiques et financières à considérer dans le processus de regroupement municipal.
- Formation universitaire en économique ou en urbanisme — Concours 67PA-2105.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
- A. — Effectuer des études relatives au financement de l'enseignement.
- Formation universitaire, de préférence en économique.
- B. — Participer aux projets de recherche et d'inventaire dans divers secteurs de l'éducation des adultes.
- Formation universitaire en sociologie ou en science politique.
- C. — Participer à l'étude des besoins des universités en regard des facteurs tant financiers que sociologiques et économiques.
- Formation universitaire de préférence en économique et quelques années d'expérience. — Concours 67PE-2105.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL
- A. — Effectuer des études sur les problèmes socio-économiques dans le domaine du bien-être social.
- Formation universitaire dans l'une ou l'autre des sciences sociales.
- B. — Effectuer des travaux analytiques sur le personnel des institutions de bien-être.
- Formation universitaire dans l'une ou l'autre des sciences sociales.
- C. — Participer à l'élaboration d'un système de cueillette de l'information statistique.
- Formation universitaire en mathématiques et connaissances de la programmation. — Concours 67PP-2105.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
- A. — Effectuer et diriger des travaux de recherche reliés au développement économique et à la promotion industrielle.
- Formation universitaire en économique et plusieurs années d'expérience pertinente.
- B. — Effectuer des travaux d'analyse dans le domaine de la prévision économique.
- Formation universitaire en économique et quelques années d'expérience.
- Concours 67PI-2105.
- MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
- Participer aux plans de mise en valeur des ressources locales du Nouveau-Québec. Séjours occasionnels dans le Grand Nord.
- Formation universitaire de préférence en économique. — Concours 67PR-2105.
- MINISTÈRE DU TRAVAIL
- A. — Diriger l'exécution de projets de recherche en économie du travail.
- Formation universitaire en économique et quelques années d'expérience pertinente.
- B. — Effectuer des recherches de base en économie du travail.
- Formation universitaire en économique.
- C. — Effectuer des recherches de base en sociologie du travail.
- Formation universitaire en sociologie ou dans une des autres sciences sociales. — Concours 67PT-2105.
- S'inscrire immédiatement.

- Diriger et coordonner les activités des conseillers régionaux en matière de programmes, examens, organisation scolaire, équipement, financement et planification.
- Licence en sciences de l'homme ou en sciences de l'éducation. Plusieurs années d'expérience professionnelle dont sept au moins dans l'administration et la direction de groupes. — Concours 67S-1302. S'inscrire immédiatement.
- DIRECTEUR REGIONAL — Traitement initial jusqu'à \$13,500 selon la compétence.
- Direction générale de la main-d'œuvre. Ministère du Travail, Postes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Sept-Îles et Rouyn-Noranda.
- Assumer la direction d'un bureau régional et des bureaux locaux qui en dépendent; être responsable de l'application des politiques de main-d'œuvre dans une des régions administratives du Québec.
- Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée; et plusieurs années d'expérience administrative au niveau de la direction, et compétence reconnue dans le domaine de la main-d'œuvre. — Concours 67S-1301. S'inscrire immédiatement.
- CONSEILLER EN MAIN-D'ŒUVRE — Traitement initial jusqu'à \$13,860 selon la compétence. Direction générale de la main-d'œuvre. Ministère du Travail. Diverses régions du Québec.
- Collaborer à la mise en application des politiques de main-d'œuvre.
- Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée; et plusieurs années d'expérience pertinente de préférence dans la formation professionnelle et le placement de la main-d'œuvre. — Concours 67PM-2111. S'inscrire immédiatement.
- INGÉNIEUR-PHYSICIEN — Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence.
- Ministère de la Santé; poste à Montréal.
- Etudes sur les mesures de protection de la santé publique contre les radiations des appareils radiothérapeutiques, des réacteurs nucléaires et des accélérateurs de particules.
- Diplôme en physique ou en génie physique. Connaissance sur les radiations et les mesures de protection. — Concours 67PP-2118.
- PHYSICIEN-MÉTÉOROLOGISTE — Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence.
- Ministère des Richesses Naturelles; postes à Québec.
- Recherches hydrométéorologiques et statistiques en rapport avec le contrôle des inondations. Etudes sur la physique de l'atmosphère et la climatologie.
- Diplôme en physique, en génie physique ou en mathématiques, et maîtrise en météorologie. — Concours 67PM-2118. S'inscrire immédiatement.
- BIOLOGISTE — Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère des Richesses Naturelles; poste à Québec et séjours occasionnels dans le Grand Nord.
- Recherches sur les ressources animales et végétales du Nouveau-Québec à des fins sanitaires, récréatives ou commerciales.
- Diplôme en biologie ou autre discipline connexe. Expérience souhaitable dans les ressources cynégétiques. — Concours 67P-2113. S'inscrire immédiatement.
- CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE — Traitement initial jusqu'à \$12,000 selon la compétence.
- Ministère du Travail; Direction générale de la main-d'œuvre. Diverses régions de la province.
- Aider les individus dans le cadre de programmes gouvernementaux d'éducation et de main-d'œuvre.
- Être membre de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec. — Concours 67P-2116. S'inscrire immédiatement.
- MEDECIN VÉTÉRINAIRE — Traitement initial jusqu'à \$10,770 selon la compétence.
- Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Diverses régions de la province.
- Inspection, vulgarisation et recherche dans la prévention et la répression des maladies animales à des fins de salubrité des aliments.
- Être membre du Collège des médecins-vétérinaires du Québec. — Concours 67P-2121. S'inscrire immédiatement.
- CONCILIATEUR — Traitement initial de \$6,315 à \$12,300 selon la compétence.
- Ministère du Travail; Québec et Montréal.
- Veiller à l'application du Code du Travail en matière de règlement des présentes dans les relations patronales-ouvrières.
- Diplôme en relations industrielles, en droit ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans les négociations de contrats collectifs de travail. — Concours 67P-2114. S'inscrire immédiatement.
- CONSEILLER JURIDIQUE — Traitement initial jusqu'à \$12,215 selon la compétence.
- Ministère de la Justice; Québec et Montréal.
- Conseiller les autorités sur toute question de droit. Collaborer à la rédaction de la législation. Représenter les ministères devant les tribunaux et les commissions d'enquête.
- Être membre de l'Ordre des avocats ou de l'Ordre des notaires. — Concours 67P-2115. S'inscrire immédiatement.
- ADJOINT AU SURINTENDANT (Service du Courtage Immobilier du Québec) — Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Secrétaire de la Province. Un poste à Québec et un poste à Montréal.
- Veiller à l'application de la Loi du courtage immobilier. Établir un système de recherches du marché de l'immobilier.
- Diplôme en sciences commerciales (option gestion des entreprises) ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine du courtage immobilier. — Concours 67PC-2111. S'inscrire avant le 11 août 1967.
- ANALYSTE EN INFORMATIQUE — Jusqu'à \$14,000 selon la compétence. Divers ministères; postes à Québec.
- Étude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation. — Concours 67P-2108. S'inscrire immédiatement.
- ANALYSTE DES PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS — Jusqu'à \$14,000 selon la compétence.
- Divers ministères; postes à Québec.
- Étude et analyse des méthodes de travail en vue d'une utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.
- Formation universitaire dans une discipline appropriée; ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse des procédés administratifs. — Concours 67PP-2108. S'inscrire immédiatement.
- AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE — Traitement initial jusqu'à \$11,780 selon la compétence. Divers ministères; Québec et Montréal.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels. — Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.
- AGRONOME — Traitement initial jusqu'à \$10,770 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Diverses régions du Québec.
- Travaux de recherche, d'inspection et de contrôle des produits agricoles.
- Assistance technique aux agriculteurs et collaboration aux plans d'aménagement de territoire.
- Être membre de la Corporation des agronomes du Québec. — Concours 67P-2106. S'inscrire immédiatement.
- COMMIS DE BUREAU — Traitement initial de \$2,585 à \$3,485 selon la compétence. Divers ministères; Québec et Montréal.
- Tâches plus ou moins simples de travail de bureau. — 10e année d'études. — Concours 67P-5416. S'inscrire immédiatement.
- AGENT DE BUREAU — Traitement initial de \$3,110 à \$4,610 selon la compétence.
- Divers ministères; Québec et Montréal.
- Travail de bureau de nature relativement complexe.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales, ou 12e sans expérience. — Concours 67P-5403. S'inscrire immédiatement.
- SECRETARE BILINGUE A L'ETRANGER — Traitement initial de \$4,140 à \$5,540 selon la compétence, plus indemnités de séjour à l'étranger jusqu'à \$4,000.
- Délégations du Québec; Londres et New York.

- Travaux de sténo-dactylographie en français et en anglais auprès des fonctionnaires supérieurs. Correspondance. Classement des dossiers. Accueil des visiteurs.
- Formation secondaire et quelques années d'expérience du travail de secrétaire. Maîtrise de la langue anglaise. Qualités personnelles appropriées. Limite d'âge: 23-35 ans. Engagement minimum de trois ans à l'étranger. — Concours 67S-5418. S'inscrire avant le 4 août 1967.
- INSPECTEUR DES CHAUDIERES ET DES APPAREILS A PRESSION — Traitement initial de \$5,370 à \$8,420 selon la compétence. Ministère du Travail. Montréal et Québec.
- Inspecter les machines fixes et les appareils à pression visés par la Loi. Rédiger les rapports appropriés.
- 9e année. Certificat d'inspecteur d'appareils à pression ou de mécanicien de machines fixes de deuxième classe ou plus, ou être admissible à l'examen du Bureau des Examineurs. Connaissance suffisante des codes en usage. Formation technologique de préférence. Être âgé d'au moins 27 ans. — Concours 67P-5424. S'inscrire avant le 11 août 1967 pour la prochaine séance d'examen.
- INSPECTEUR D'ASCENSEURS ET DE MONTE-CHARGE — Traitement initial de \$6,405 à \$7,905 selon la compétence. Ministère du Travail; Québec et Montréal.
- Veiller à l'application des lois et des règlements de sécurité concernant les ascenseurs et les monte-charge des édifices publics.
- Diplôme d'un institut de technologie et 7 ans d'expérience pertinente; ou 3 ans d'études post-secondaires avec matières dominantes en mathématique et en sciences et 7 ans d'expérience; ou 11e année et 13 ans d'expérience pertinente. Connaissance suffisante de la langue anglaise. Age minimum: 27 ans. — Concours 67PA-5427. S'inscrire avant le 11 août 1967 pour la prochaine séance d'examen.
- TECHNICIENS EN PHOTOGRAPHIE — Traitement initial de \$3,250 à \$5,230 selon la compétence. Ministère des Terres et Forêts. Postes à Québec.
- Production et interprétation de photographies aériennes. Photogrammétrie.
- 11e année d'études et 2 ans d'expérience pertinente. — Concours 67S-5451. S'inscrire avant le 11 août 1967 pour la prochaine séance d'examen.
- TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE — Traitement initial de \$4,875 selon la compétence. Ministère de la Justice; poste à Québec.
- Assumer la direction du Service des casiers judiciaires et du fichier décadactylaire. Conseiller les intéressés en matière d'identité judiciaire.
- 11e année et plusieurs années d'expérience pertinente. Connaissance de la photographie à des fins d'identité. — Concours 67S-5451. S'inscrire immédiatement.
- On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$4,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 août 1967.
- Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.
- Projet Q. E. - 109 —
- Amenagement des abords de la route Transcanadienne, terrassement, ensementement, contrôle d'érosions et plantation d'arbres, dans les municipalités de Saint-Louis de Blandford et Sainte-Anne du Sault, comté d'Arthabaska.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.
- Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$2,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), le mercredi 23 août 1967.
- Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 840, boulevard Saint-Laurent, Montréal.
- Projet 3234-67 —
- Les soumissionnaires voudront bien prendre note que les travaux de revêtement en béton bitumineux relativement au projet ci-haut mentionné seront exécutés dans le comté de Wolfe au lieu du comté de Beauce.
- Done, sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe, contrairement à ce qui était mentionné sur l'appel d'offres du 25 juillet 1967.
- Projet 3224-67 —
- Terrassement et gravelage du chemin Racine-Saint-Denis, dans la municipalité de Brompton Gore, comté de Richmond. Longueur de 1.23 mille.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$16,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.
- Projet 8230-67 —
- Terrassement et gravelage du chemin Saint-Norbert et rue Saint-Jean-Baptiste, dans la ville de Princeville et la paroisse de Saint-Eusèbe-de-Stanford, comté d'Arthabaska. Longueur de 0.96 mille.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$5,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 août 1967.
- Projet 3245-67 —
- Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans la paroisse de Saint-Antoine-de-Pontbriand, la municipalité de Brebeuf, le village de Robertsville et le canton de Leeds, partie Est, comté de Mégantic. Longueur de 3.03 milles.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$2,900.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 août 1967.
- Projet 8233-67 —
- Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 34, dans la municipalité de Saint-Valère, comté d'Arthabaska. Longueur de 2.83 milles.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$3,300.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 août 1967.
- Projet 9201-67 —
- Terrassement et gravelage du chemin Bedford-Farnham, dans la paroisse de Saint-Ignace-de-Stanbridge, le canton de Beaud, comté de Missisquoi. Longueur de 2.136 milles.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$20,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.
- Projet 8203-67 —
- Terrassement et gravelage d'une section de la route no 40, dans la ville de Marieville et la paroisse de Sainte-Marie-de-Montréal, comté de Rouville. Longueur de 1.56 mille.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

SPECIALISTES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence
- Ministère de l'Éducation
- BUREAUX INTERREGIONAUX — Postes dans différentes régions administratives du Québec.
- Conseiller les commissions scolaires, les organismes et les institutions d'enseignement en matière de programmes, d'exams, d'organisation scolaire et d'éducation populaire. Renseigner les groupes intéressés et veiller à l'application des lois de l'éducation.
- Diplôme en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue de préférence en vue d'obtenir un doctorat dans les domaines concernés. Bonne connaissance de la langue anglaise. — Concours 67PB-2123. S'inscrire immédiatement.
- DIRECTION GENERALE DE LA FORMATION DES MAÎTRES — Postes à Québec et Montréal.
- Elaboration de programmes d'études et d'exams et de coordination de l'enseignement; ou application des politiques du ministère et travail d'inspection; ou administration des écoles en fonction des exigences pédagogiques et collaboration à la préparation des budgets.
- Diplôme en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue en éducation; de préférence de détenir ou être en voie d'obtenir un doctorat dans les domaines concernés. Maîtrise de la langue anglaise. — Concours 67PD-2123. S'inscrire immédiatement.
- ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE ET SECONDAIRE — Postes à Québec et Montréal.
- Établir des programmes d'études, fixer des normes pédagogiques et didactiques, entreprendre des recherches, diriger la préparation d'exams annuels.
- Diplôme en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline appropriée; ou expérience exceptionnelle. De préférence, détenir ou être en voie d'obtenir un doctorat dans les domaines concernés, et maîtriser la langue anglaise. — Concours 67PE-2123. S'inscrire immédiatement.
- INSTITUT DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE — Postes à Québec et Montréal.
- Entreprendre dans les secteurs de la pédagogie les recherches nécessaires aux besoins du système d'éducation du Québec; évaluer les projets de recherche soumis; conseiller les intéressés et participer à leurs travaux.
- Détenir ou être en voie d'obtenir un doctorat en sciences de l'éducation ou en sciences de l'homme; ou, en plus d'une licence ou d'une maîtrise, posséder une expérience exceptionnelle dans les mêmes domaines. Bonne connaissance de la langue anglaise. — Concours 67PI-2123. S'inscrire immédiatement.
- DIRECTION GENERALE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE — Poste à Québec.
- Elaboration de programme de formation et d'intégration des immigrants.
- Diplôme dans une discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue en éducation; de préférence de détenir ou être en voie d'obtenir un doctorat dans les domaines concernés. — Concours 67PP-2123. S'inscrire immédiatement.

DES OFFRES

- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$16,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.
- Projet 8230-67 —
- Terrassement et gravelage du chemin Saint-Norbert et rue Saint-Jean-Baptiste, dans la ville de Princeville et la paroisse de Saint-Eusèbe-de-Stanford, comté d'Arthabaska. Longueur de 0.96 mille.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$5,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 août 1967.
- Projet 3245-67 —
- Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans la paroisse de Saint-Antoine-de-Pontbriand, la municipalité de Brebeuf, le village de Robertsville et le canton de Leeds, partie Est, comté de Mégantic. Longueur de 3.03 milles.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$2,900.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 août 1967.
- Projet 8233-67 —
- Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 34, dans la municipalité de Saint-Valère, comté d'Arthabaska. Longueur de 2.83 milles.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$3,300.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 août 1967.
- Projet 9201-67 —
- Terrassement et gravelage du chemin Bedford-Farnham, dans la paroisse de Saint-Ignace-de-Stanbridge, le canton de Beaud, comté de Missisquoi. Longueur de 2.136 milles.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$20,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.
- Projet 8203-67 —
- Terrassement et gravelage d'une section de la route no 40, dans la ville de Marieville et la paroisse de Sainte-Marie-de-Montréal, comté de Rouville. Longueur de 1.56 mille.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), le jeudi 17 août 1967.
- Projet 8229-67 —
- Terrassement et gravelage du chemin Warden-Roxton Falls, route du 3e Rang de l'Enfant-Jésus, dans la paroisse de Saint-Joachim, comté de Shefford. Longueur de 1.91 mille.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$20,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), le mercredi 23 août 1967.
- Projet 8236-67 —
- Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans les cantons de Sainte-Cécile-de-Milton, Saint-Valérien-de-Milton, Valcourt, la ville de Watfordville, le village de Stukely-sud et la municipalité de Maricourt, comté de Shefford. Longueur de 5.1 milles.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Brno, Missisquoi et Shefford.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$8,800.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), le jeudi 17 août 1967.
- Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.
- Projet Q D - 29 —
- Les soumissionnaires sur ce projet doivent noter que le revêtement bitumineux mentionné dans l'appel d'offres publié le 25 juillet 67 s'applique à des chemins de raccourtement dans St-Romuald et Charny, comté de Lévis, et que le navigage de la Route Transcanadienne elle-même ne fait pas partie du projet.
- Le Sous-ministre, Eddy Monette, inz.

Ministère des Travaux publics

- Projet No 28-67 —
- CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (trois travées de 65'), sur la rivière aux Originaux, à St-Pierre les Beaulieux, comté de Nicolet. Site: Rang II, lot 178.
- Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, St-Hyacinthe, ou Yamaska.
- Les plans et devis seront fournis, au porteur, sur un versement de \$100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministère des Travaux Publics, au 2700, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec, centre d'achat Place Laurier, 3e étage, section ouest); si les plans et devis doivent être expédiés par la poste, la demande devra être adressée au ministère des Travaux Publics, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
- Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'EST), à Place Laurier, 2700, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec.
- LUNDI, LE 21 AOUT 1967
- Garantis: Cautionnement de soumission au montant de \$12,000.00 avec soumission. A la signature du contrat. Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour rages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.
- Le ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
- Le sous-ministre Hervé-A. Gauvin, inz.
- Service général des achats
- Projet No 2693 —
- Tabourets métalliques. Ministère de la Santé, Sherbrooke.
- Clôture des soumissions: 16 août 1967, 4.00 p.m. temps réglementaire.
- Projet No 2694 —
- Tableaux à craies et d'affichage. Ministère de la Santé, Sherbrooke.
- Clôture des soumissions: 16 août 1967, 4.00 p.m. temps réglementaire.
- Pour ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, tél.: 693-5426, 585, Boulevard Charest Est, Québec.
- Le Directeur Général, Georges Bussières.
- Projet 3224-67 —
- Terrassement et gravelage du chemin Racine-Saint-Denis, dans la municipalité de Brompton Gore, comté de Richmond. Longueur de 1.23 mille.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$16,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.
- Projet 8230-67 —
- Terrassement et gravelage du chemin Saint-Norbert et rue Saint-Jean-Baptiste, dans la ville de Princeville et la paroisse de Saint-Eusèbe-de-Stanford, comté d'Arthabaska. Longueur de 0.96 mille.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$5,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 août 1967.
- Projet 3245-67 —
- Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans la paroisse de Saint-Antoine-de-Pontbriand, la municipalité de Brebeuf, le village de Robertsville et le canton de Leeds, partie Est, comté de Mégantic. Longueur de 3.03 milles.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$2,900.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 août 1967.
- Projet 8233-67 —
- Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 34, dans la municipalité de Saint-Valère, comté d'Arthabaska. Longueur de 2.83 milles.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$3,300.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 août 1967.
- Projet 9201-67 —
- Terrassement et gravelage du chemin Bedford-Farnham, dans la paroisse de Saint-Ignace-de-Stanbridge, le canton de Beaud, comté de Missisquoi. Longueur de 2.136 milles.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
- Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
- Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$20,000.00.
- Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.
- Projet 8203-67 —
- Terrassement et gravelage d'une section de la route no 40, dans la ville de Marieville et la paroisse de Sainte-Marie-de-Montréal, comté de Rouville. Longueur de 1.56 mille.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

DU PERSONNEL

- COORDONNATEUR DE BUREAUX INTERREGIONAUX — Traitement initial jusqu'à \$18,500 à Québec et à Montréal. Jusqu'à \$17,500 dans les autres régions. Ministère de l'Éducation. Postes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rouyn-Noranda.

BOURSE DE TORONTO. Table listing various stocks with columns for TITRES, Ventes, Hautes, Bases, and Ferme.

Les ventes de Domtar augmentent de 4.1 p.c. à \$111,720,000 au cours du deuxième trimestre de 1967 - Influence des grèves

MONTREAL - Les ventes de la construction dom... de Domtar Limited et de ses filiales ont été de 4.1% plus élevées, atteignant \$111,720,000 par comparaison à \$107,200,000 l'an dernier.

Imperial Tobacco: les bénéfices par action ordinaire augmentent

MONTREAL - Les bénéfices par action ordinaire de Imperial Tobacco du Canada Limited pour les premiers six mois de 1967 sont de \$6,000,000, soit une augmentation de trois pour cent sur les \$5,806,000 de l'exercice correspondant l'an dernier.

Dupont voit ses ventes du 2e trimestre baisser de 8%

MONTREAL - La compagnie Dupont du Canada a annoncé hier que ses ventes du deuxième trimestre ont baissé de 8% par rapport au même trimestre de 1966.

Waterloo obtient \$147,000 à un loyer moyen de 7.44%

QUEBEC - La ville de Waterloo, comté de Shefford, a vendu à Cliche et Associés Ltée, une émission de \$147,000 d'obligations à 7% remboursables en 20 ans.

CIL augmente ses ventes consolidées de un pour cent pour le 1er trimestre '67

MONTREAL - Les ventes consolidées de la Canadian Industries Limited et de ses filiales pour le premier semestre de 1967 se sont élevées à \$145,090, soit 1% en plus que le chiffre de la période correspondante de 1966.

Levés magnétiques aériennes de mines

SHERBROOKE - United Exploration & Mining Corporation Ltd. (UPEL), une compagnie d'exploration et d'exploitation minière du Québec ayant son bureau chef dans la province de Québec, obtient récemment son enregistrement d'émetteur de valeurs mobilières de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec.

Finance en abrégé

Choux-fleurs: no 1 \$3.50 à \$4 pour 12, no 2 \$2.50. Choux verts: no 1 \$1 pour 16, no 2 \$1.50 à \$2.75 pour 12.

BOURSE DE MONTREAL. Table listing various stocks with columns for TITRES, Ventes, Hautes, Bases, and Ferme.

Levés magnétiques aériennes de mines

SHERBROOKE - United Exploration & Mining Corporation Ltd. (UPEL), une compagnie d'exploration et d'exploitation minière du Québec ayant son bureau chef dans la province de Québec, obtient récemment son enregistrement d'émetteur de valeurs mobilières de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec.

FONDS MUTUEL

Table listing mutual funds with columns for Nom, Dem, Off, Dem, Off.

BOURSE CANADIENNE

Table listing Canadian stock market with columns for TITRES, Ventes, Hautes, Bases, and Ferme.

Levés magnétiques aériennes de mines

SHERBROOKE - United Exploration & Mining Corporation Ltd. (UPEL), une compagnie d'exploration et d'exploitation minière du Québec ayant son bureau chef dans la province de Québec, obtient récemment son enregistrement d'émetteur de valeurs mobilières de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec.

Finance en abrégé

Choux-fleurs: no 1 \$3.50 à \$4 pour 12, no 2 \$2.50. Choux verts: no 1 \$1 pour 16, no 2 \$1.50 à \$2.75 pour 12.

Bourse de Montréal

Table listing Montreal stock market with columns for TITRES, Ventes, Hautes, Bases, and Ferme.

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture. Beurres - arrivages courants, \$2.62, \$0.63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole, \$3.

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL. T.A.S. SERVICE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES. SHERBROOKE 569-6366 - GRANBY 372-5851. Votre permis est nul... si vous n'avez pas retourné votre carte de renouvellement avant votre anniversaire.

ANNONCES COMMERCIALES ANNONCES COMMERCIALES

VENTE & SERVICE Linda Belle ALUMINIUM PRODUCTS 569-9321 562-8509 1035, FANNETON — SHERBROOKE ROLL UP ALUMINIUM CO. LTD.

J. DUTREMBLE, 569-2328, Sherbrooke

ENCAN Pour la succession de feu Mme A. W. Bradley, Lennoxville. Que La vente aura lieu dans la salle aux terrains de l'Exposition d'Ayer's Hill, Qué. Le samedi 5 août 1967, à 12h.30 p.m.

ENCAN Sur la ferme de Réal Forand, rang Bas Casimir, l'Ange Gardien, Qué. le samedi 5 août 1967, à 1 heure précise.

OUVERT TOUS LES SOIRS et les DIMANCHES jusqu'à 9h.30 p.m. MAGASIN DE CADEAUX 5 CONTINENTS

GENERAL ELECTRIC Service de réparations sur garantie. O'BOYLE Ltée 562-2637 Sherbrooke 2

ENCANS A COMMISSION TOUS LES VENDREDIS A 7 h 30 P.M. CHEZ OLEY YOUNG

PRODUITS DE CIMENT SHERBROOKE LTEE tuyaux blocs 1376, rue Borlase - Tél.: 562-4915

Possibilité d'avancement illimité. Formation pour poste de commande. Household Finance Corp. 98, Albert, Sherbrooke, Qué. 269, Principale ouest, Magog, Qué.

ON DEMANDE OUVRIERS DE TEXTILE QUALIFIES Arrangeurs de métiers, Tisseurs, Fileurs, Dofteurs, "Spoolers". Pour travailler aux Etats-Unis, à la Chicopee, Manchester, N. H. Motel Le Baron — Tél.: 567-3941

Un programme pour résoudre le problème du revenu des agriculteurs! MONTREAL (PC) — Les ministres et sous-ministres de l'Agriculture des 10 provinces canadiennes ont demandé lundi que l'on mette sur pied "un programme entièrement coordonné de la part des gouvernements fédéral et provinciaux" afin de résoudre le problème du revenu des agriculteurs.

Les délégués ont fait cette déclaration après la séance d'ouverture de la conférence annuelle des ministres et des sous-ministres de l'Agriculture. M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture du Québec, avait été élu pour présider cette réunion.

Un communiqué conjoint émis à la fin de la séance révèle que le principal sujet de discussion a porté sur le faible revenu des agriculteurs, qui constitue "l'un des plus importants problèmes auquel doit faire face l'agriculture canadienne aujourd'hui".

"On a souligné que le revenu inadéquat des fermes a fait le sujet de conférences spéciales dans plusieurs provinces au cours des derniers mois, dont la récente conférence de Kemplville, Ont.", a déclaré le communiqué.

"M. Vincent a également fait savoir au cours de la réunion que le gouvernement québécois doit recevoir d'ici quelques mois le rapport de la Commission royale d'enquête à ce sujet".

Coordination nécessaire Les délégués ont étudié "les aspects généraux du problème que constitue le revenu agricole, y compris l'éducation rurale, le besoin de programmes de gestion appropriés des fermes, les politiques de mise en marché, le rôle joué par les organismes de crédit agricole et les programmes de l'ARDA.

AVIS PUBLIC Rôle d'évaluation 1967 pour fins de taxation 1968. AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation 1967 pour fins de taxation 1968 a été préparé et est maintenant disponible à l'effet de venir au Greffier de la Cité, rue Wellington, durant les trente (30) jours de son dépôt, à savoir: à compter du 2 août au 31 août 1967 inclusivement.

ENCAN Pour M. Conway, d'East Angus, et M. Rennolds, de Waterville. Sera tenu chez Art Bennett's Auction House, Lennoxville, le jeudi 3 août, à 7 h. p.m.

AVIS PUBLIC Rôle d'évaluation 1967 pour fins de taxation 1968. AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation 1967 pour fins de taxation 1968 a été préparé et est maintenant disponible à l'effet de venir au Greffier de la Cité, rue Wellington, durant les trente (30) jours de son dépôt, à savoir: à compter du 2 août au 31 août 1967 inclusivement.



LS REPOS DU GUERRIER — Tony Whittemore, 11 ans et son frère Jeff, 9 ans, prennent un repos bien mérité. Dans une voiture tirée par un poney, les deux garçons ont parcouru 311 milles pour se rendre à l'Expo. Leur point de départ: Needham, Mass. (Telephoto PC)

Deux garçons parcourent 311 milles avec leur poney pour se rendre à l'Expo. MONTREAL (PC) — Après avoir parcouru 311 milles en charrette, deux petits garçons ont fait ressortir les sabots de leur poney "Shetland" à l'Expo hier, où ils ont reçu l'accueil que l'on accorde aux célébrités à leur arrivée de Needham, Mass.

Les deux garçons, qui n'avaient pas apporté d'argent, ont mangé, dormi et logé leur poney chez des familles amies habitant le long de leur parcours.

King brouillait tranquillement le gazon de l'Expo; Jeff regardait à ses pieds ses espadrilles adonnées; mais un Tony très sûr de lui posait avec plaisir charrette derrière laquelle on était assis. Le rôle d'évaluation 1967 pour fins de taxation 1968 a été préparé et est maintenant disponible à l'effet de venir au Greffier de la Cité, rue Wellington, durant les trente (30) jours de son dépôt, à savoir: à compter du 2 août au 31 août 1967 inclusivement.

Soixante-deux des 129 marins américains du porte-avions Forrestal ont été identifiés. SUBLIC BAY PHILIPPINES. Selon le contre-amiral Lanham, 21 avions ont été démantés et 42 autres endommagés.

Les deux garçons, qui n'avaient pas apporté d'argent, ont mangé, dormi et logé leur poney chez des familles amies habitant le long de leur parcours. Au cours du voyage, une roue s'est détachée de la charrette et les jeunes garçons l'ont réparée eux-mêmes. M. et Mme Whittemore se sont rendus à l'Expo en auto en compagnie de leurs trois autres enfants. Rendus sur les lieux, ils se sont un peu perdus et ont finalement trouvé Tony qui avait été trouvé par les journalistes au cours de la conférence de presse.

Décès J.O. Rouillard 35 sud, rue Wellington TEL: 562-4733 117-27 REAL DESROCHERS 229 boul. St-Luc, Sherbrooke — 878-2222

Personnalités MONTREAL — Le Dr J. Nelson Blacklock, eminent dentiste et sportif. OTTAWA — Le Dr G. M. Geldert, 81 ans, président de la Société canadienne de philatélie depuis 1959, à la suite d'une longue maladie.

Recrutements de mercenaires? NATIONS UNIES (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo, M. Justin Bomboko, a informé le secrétaire général de l'ONU qu'il s'agit d'une opération à cœur ouvert télévisé; d'une crise cardiaque.

REMERCIEMENTS Monsieur et Madame Roland Gingras, M. et Mme Georges Lavigne (Mère), M. et Mme Gilles Gingras, M. et Mme Arlette Gauthier (Bonne), M. et Mme René Provost (Lecteur), M. et Mme Bernard Gauthier, M. et Mme Marie-Geneviève, M. et Mme Thomas Semblant (Mère) remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, soit par messages de condoléances, soit par lettres, cartes de sympathie, télégrammes, visites à la chambre mortuaire, assistance aux funérailles, ou de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de MME EMERIL GINGRAS et les prient d'accepter ce témoignage de gratitude.

REMERCIEMENTS Madame Alvide Tetreault et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, cartes de sympathie, télégrammes, visites à la chambre mortuaire, assistance aux funérailles, ou de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de MONSIEUR ALVIDE TETREAUULT d'East Angus et les prient d'accepter ce témoignage de gratitude.

Possibilité d'avancement illimité. Formation pour poste de commande. Laissez-nous répondre à toutes ces questions qui vous rendent incédés... et risquent de vous faire perdre la plus belle occasion de votre vie. VENEZ NOUS VOIR! — NOUS AVONS ENCORE UN CHOIX MAGNIFIQUE DE VALIANT PLYMOUTH BELVEDERE '67 PLYMOUTH FURY — CHRYSLER ESCOMPTE ALLANT JUSQU'À \$1000.00